



HAL
open science

Le souci de l'unité dans les institutions religieuses à l'épreuve de la communication politique : étude de la stratégie de communication de l'Église catholique en France dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017

Lucie Henman-Roche

► To cite this version:

Lucie Henman-Roche. Le souci de l'unité dans les institutions religieuses à l'épreuve de la communication politique : étude de la stratégie de communication de l'Église catholique en France dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017. Sciences de l'information et de la communication. 2017. dumas-01723265

HAL Id: dumas-01723265

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01723265>

Submitted on 5 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris-Est Créteil
Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines
Département de Communication politique et publique

**Le souci de l'unité
dans les institutions religieuses
à l'épreuve de la communication politique**

*Etude de la stratégie de communication
de l'Eglise catholique en France
dans le cadre de la campagne présidentielle de 2017*

Mémoire de Master en Communication politique et publique en France et en Europe

Présenté par Lucie Henman-Roche

Promotion 2015-2017

Sous la direction de Claire Oger

Stage effectué à la direction de la communication
de la Conférence des évêques de France

Sous le tutorat de Vincent Neymon

REMERCIEMENTS

Je souhaite tout d'abord remercier les professeurs du Master en Communication politique et publique en France et en Europe de l'UPEC pour ces deux années très riches en apprentissages et en expériences. J'adresse en particulier mes remerciements à Claire Oger pour m'avoir accompagnée dans la conception de ce mémoire, ainsi qu'à Alice Krieg-Planque pour la lecture qu'elle en fera.

Ce Master n'aurait pas été aussi enrichissant sans le dynamisme et la solidarité de mes camarades. Je tiens à remercier tout particulièrement Agathe, Jade, Camille, Marine et Mégane pour leur amitié au long de ces deux années et leur soutien au cours de ces deux mois de rédaction.

Le stage que j'ai réalisé au sein de la direction de la communication de la Conférence des évêques de France m'a permis d'observer et de mettre en œuvre la stratégie de communication conçue par son directeur, Vincent Neymon. Je lui adresse, ainsi qu'à toute son équipe, mes remerciements pour cette expérience très instructive et pour le temps qu'ils ont pu m'accorder au fil des mois. Je tiens aussi à remercier toutes les personnes qui, en acceptant de me rencontrer en entretien, m'ont donné les moyens d'écrire ce mémoire.

Je souhaite remercier mon père, mes grands-parents et mes oncles, qui par leur aide m'ont permis de mener mes études sans entraves.

J'adresse toute ma reconnaissance et mon amitié à Servanne, qui a relu ce mémoire avec abnégation, humour et exigence !

Enfin, mes plus profonds remerciements vont à ma mère, dont l'amour et le soutien sont sans faille, et sans qui les accomplissements n'auraient pas la même saveur.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4	
CHAPITRE PREMIER		
LES CATHOLIQUES, ACTEURS ET OBJETS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2017		9
I- SPIRITUEL ET TEMPOREL : UNE DISTINCTION SUBTILE	9	
II- « SEL DE LA TERRE » OU « LUMIERE DU MONDE » : LES MUTATIONS RECENTES DU CATHOLICISME FRANÇAIS	19	
III- LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2017, REFLET D'UN REGAIN D'INTERET POUR LE FAIT RELIGIEUX	32	
CHAPITRE DEUX		
LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, UN EXERCICE D'EQUILIBRISTE		47
I- LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, DU GOUVERNEMENT A LA GOUVERNANCE	47	
II- UNE STRATEGIE DE NAVIGATION ENTRE LES ECUEILS DU RELATIVISME ET DE L'AUTORITARISME	57	
III- L'EGLISE CATHOLIQUE A LA RECHERCHE DU BON DISCOURS	72	
CONCLUSION	86	
BIBLIOGRAPHIE	88	
DOCUMENTATION	92	
ANNEXES	99	
TABLE DES MATIERES	121	

INTRODUCTION

Cent-douze ans après l'adoption de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, la fonction que remplit l'Eglise¹ catholique au sein de la société française ainsi que sa légitimité à s'exprimer dans l'espace public suscitent toujours le débat. Il semble exister aujourd'hui un paradoxe entre la proportion déclinante de croyants catholiques en France et l'attention renouvelée que prêtent les médias et le personnel politique aux catholiques ainsi qu'à l'institution qui les représente. L'Eglise catholique, consciente de l'intérêt qui lui est porté et de la responsabilité que cela lui octroie, doit aussi prendre en compte les tensions internes qui l'animent afin de mettre en place des stratégies épousant les grands temps du débat public français, comme l'élection présidentielle. Surtout, elle souhaite rester fidèle à sa mission issue de l'Evangile et de l'enseignement de l'Eglise, notamment en ce qui concerne l'engagement dans la cité.

Il est tout d'abord nécessaire de préciser que ce mémoire s'intéressera à la seule Eglise catholique, à l'exclusion des autres confessions chrétiennes ainsi que des religions comme l'islam ou le judaïsme, qui ont elles aussi joué un rôle dans la campagne électorale mais qui ne seront mobilisées ici qu'à titre de comparaison. De même, c'est l'Eglise catholique en France, qui correspond à « la partie de l'Eglise universelle qui se trouve en France » (Mgr Di Falco 1996), dont la stratégie sera étudiée. Cela implique notamment que l'influence, réelle ou supposée, du pape sur l'attitude des responsables catholiques français durant la campagne ne fera pas l'objet d'une analyse. Cependant, puisque l'Eglise catholique en France s'inscrit dans une obéissance au pape ainsi qu'aux textes de droit canonique adoptés au Vatican, ceux-ci pourront être mobilisés lorsqu'ils viennent éclairer des évolutions observées en France.

Les quatre-vingt-dix-sept diocèses de l'Eglise catholique en France² sont représentés au niveau national par la Conférence des évêques de France³. De plus, ce mémoire s'inscrit dans la continuité d'un stage de quatre mois réalisé au sein de la direction de la communication de la CEF. C'est pourquoi il sera ici question principalement de la stratégie de communication

¹ « "Eglise" vient du grec *ekkalein*, "convoquer", d'où *ekklèsia*, "assemblée des convoqués". L'accent porte sur la convocation par Dieu. » (Durand & Prudhomme 2017, p.437).

² À partir de ce point, elle sera désignée par « l'Eglise ».

³ À partir de ce point, elle sera désignée par l'acronyme « CEF ».

adoptée par cette institution, et non de celle des diocèses, des congrégations, des mouvements et des communautés catholiques de France.

Bien que des explications historiques ou des facteurs antérieurs puissent être évoqués pour éclairer l'analyse de la communication de la CEF, c'est la stratégie mise en place de mars 2016 à mai 2017 qui sera étudiée dans ce travail. En effet, nous nous attacherons à étudier la communication de l'Eglise sous le prisme de son engagement dans la campagne pour l'élection présidentielle de 2017, nous inscrivant ainsi pleinement dans les enseignements du Master en Communication politique et publique de l'UPEC. Les exceptions à cette délimitation temporelle concerneront en particulier l'histoire de la laïcité en France, les évolutions en matière de communication engagées par le Concile Vatican II⁴ et les tensions internes révélées par l'épisode politique du *mariage pour tous*.

Exposé de la stratégie de communication de la CEF

Afin de pouvoir identifier les facteurs ayant influé sur la stratégie de communication de la CEF durant la campagne électorale de 2016-2017 et questionner son efficacité, il est nécessaire de poser un rapide aperçu du déroulement chronologique de cette stratégie. Les évêques de France, réunis en mars 2016 en assemblée plénière à Lourdes⁵, ont adopté à cette occasion une ligne de conduite pour la totalité de la période électorale, depuis la campagne pour les primaires de la droite et de la gauche jusqu'aux élections législatives de juin 2017. L'intention des évêques était de s'exprimer en amont des échéances électorales afin d'avoir une parole audible sur les enjeux plutôt que sur les candidats⁶. Ainsi, le conseil permanent de la CEF a publié en juin 2016 une déclaration appelée « 2017, année électorale : quelques éléments de réflexion »⁷, qui présentait sept points d'attention pour éclairer la campagne électorale : la démocratie, le projet de société, le pacte éducatif, la solidarité, les migrants, l'Europe et l'écologie. Il avait été annoncé dès la publication de cette déclaration qu'elle serait complétée par un ouvrage de réflexion plus fondamentale sur l'état de la société française, qui est paru en octobre 2016 sous le titre *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*. Les évêques avaient décidé dès le mois de mars que la CEF n'interviendrait pas dans le débat

⁴ Tenu de 1962 à 1965 au Vatican (Italie), il a rassemblé tous les évêques du monde afin de travailler sur de nouvelles constitutions pastorales pour l'Eglise universelle.

⁵ Le mode de fonctionnement de la CEF sera détaillé au Chapitre deux, Première partie.

⁶ Les objectifs de la stratégie de la CEF seront analysés au Chapitre deux, Deuxième partie.

⁷ Déclaration disponible en annexe.

électoral en dehors de la publication de ces deux documents, en se réservant la possibilité de prendre la parole à nouveau lors de l'entre-deux-tours.

Au fil de la campagne des primaires et de la présidentielle, le secrétaire général de la CEF a tout de même rencontré la plupart des candidats à la magistrature suprême, mais sans en faire la publicité. Parmi les candidats en capacité d'accéder au second tour, seuls Jean-Luc Mélenchon, avec lequel un rendez-vous n'a pu être fixé, et Marine Le Pen, qui n'a pas répondu à la sollicitation, ne se sont pas entretenus avec Monseigneur⁸ Ribadeau Dumas. D'autre part, le président du conseil permanent de la CEF, Mgr Pontier, a saisi l'opportunité de son discours d'ouverture de l'assemblée plénière de mars 2017 afin de rappeler la position de l'Eglise quelques semaines avant le premier tour.

Au soir du premier tour, le 23 avril 2017, est paru peu après vingt-deux heures un communiqué de presse signé de la main du secrétaire général, dont le contenu avait été arrêté par le conseil permanent quelques jours plus tôt. Bien que les noms des deux candidats qualifiés pour le second tour aient été connus à ce moment-là, la CEF n'indiquait pas de consigne de vote ni de remarque sur l'un ou l'autre des candidats. Présenté en deux parties, le communiqué rappelait d'abord le rôle de l'Eglise en contexte électoral et redisait l'importance du vote, puis il exposait un résumé des sept points d'attention présentés dans la déclaration du mois de juin 2016. Envoyé aux rédactions, ce communiqué a aussi été mis en ligne sur le site de la CEF et relayé sur les réseaux sociaux, de même qu'une page du site recensant toutes les prises de parole d'évêques lors des deux semaines d'entre-deux-tours. Face aux réactions suscitées par le choix de la CEF de ne pas se prononcer en faveur ou en défaveur de l'un des candidats⁹, une interview de son président, Mgr Pontier, a été publiée sur le site et diffusée dans son intégralité par le journal *La Croix*, afin d'expliquer cette absence de prise de position partisane.

Questionnement et annonce du plan

Cette stratégie de communication, conçue plus d'un an avant les élections et n'ayant pas connu d'évolution majeure au fil de la campagne, a pu choquer¹⁰ l'opinion publique lorsque la candidate du Front national, Marine Le Pen, s'est qualifiée pour le second tour. En effet, alors que de nombreuses associations et mouvements appelaient à faire barrage au Front national, la CEF n'a pas dévié de sa ligne non partisane. Les remous provoqués chez les catholiques de

⁸ À partir de ce point, nous utiliserons l'abréviation « Mgr ».

⁹ Ces réactions seront détaillées au Chapitre deux, Deuxième partie.

¹⁰ Voir à ce sujet l'analyse réalisée au Chapitre deux, Deuxième et Troisième parties.

France par cette décision, que ce soit en faveur ou à l'encontre de celle-ci, manifestent les tensions qui les traversent depuis plusieurs années et qui viennent bousculer l'épiscopat.

En quoi la conception et la perception de la stratégie de communication de la CEF autour de l'élection présidentielle de 2017 révèlent-elles les tensions internes du catholicisme français ainsi que les difficultés rencontrées actuellement par l'épiscopat ?

Afin de répondre à ces questionnements, nous interrogerons tout d'abord la légitimité de la CEF à prendre part au débat public dans le cadre d'une élection, puis nous nous intéresserons aux mutations récentes du catholicisme français et au regain d'intérêt qu'elles ont suscité chez le personnel politique. Dans un deuxième chapitre, nous tenterons d'exposer les subtilités de l'organisation interne de l'Eglise catholique en France ainsi que son évolution, puis nous questionnerons les facteurs pris en compte par l'épiscopat dans l'élaboration de la stratégie et les raisons des difficultés rencontrées par la CEF durant l'entre-deux-tours.

Méthodologie

Façonnée par son histoire pluriséculaire, l'Eglise est une institution¹¹ particulière dont l'appréhension est rendue complexe par les subtilités hiérarchiques et les particularités langagières qui la caractérisent. C'est pourquoi ce mémoire repose en grande partie sur les apprentissages réalisés au cours du stage au sein de la direction de la communication de la CEF. Les pratiques et attitudes observées qui relèvent exclusivement de l'observation participante¹² durant le stage seront identifiables par leur encadrement. Outre le fait que cette expérience a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'Eglise, elle a aussi été l'occasion de connaître ou de prendre contact avec les personnes rencontrées lors de la préparation de ce mémoire.

En effet, huit entretiens semi-directifs ont été menés au cours des mois de juin et juillet 2017 auprès de personnes représentant divers points de vue sur la stratégie de communication de la CEF¹³. Quatre permanents de l'institution font partie des enquêtés, à savoir Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général et porte-parole, Vincent Neymon, directeur de la communication,

¹¹ Au sens de « groupement social légitime », dont les locuteurs autorisés « sont censés détenir un savoir, une compétence, une position, une expérience, un savoir-faire qui autorisent leur parole » (Monte & Oger 2015, p.7).

¹² Nous utilisons plutôt l'expression « observation participante » que « participation observante » puisque les missions effectuées lors du stage ne relevaient qu'exceptionnellement de la stratégie liée aux élections. En revanche, nous avons participé en tant que membre de l'équipe de communication à l'intégralité des réunions de service hebdomadaires au cours desquelles cette stratégie était exposée et commentée. À ces occasions formelles d'observation s'ajoutent bien sûr les informations glanées au quotidien au détour de conversations informelles.

¹³ Des informations contextuelles sur ces entretiens sont disponibles en annexe.

secrétaire général adjoint et porte-parole adjoint, Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias, et sœur Marie-Laure Denès, directrice du Service national Famille et société. Deux entretiens ont été réalisés avec des prêtres : le père Laurent Stalla-Bourdillon, directeur du Service pastoral d'études politiques et aumônier des parlementaires, et l'abbé Pierre-Hervé Grosjean, responsable des questions politiques pour le diocèse de Versailles et blogueur influent (à travers le *Padreblog*). Enfin, nous avons pu recueillir les réponses d'Antoine-Marie Izoard, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire catholique *Famille Chrétienne*, et d'Erwan Le Morhedec, avocat, auteur et blogueur catholique (à travers le blog *Koz Toujours*). Toutes les personnes rencontrées en entretien sont des catholiques engagés dans la vie de l'Eglise, ce qui correspond au postulat que ceux qui sont le plus capables de fournir des éléments d'analyse pertinents sont ceux qui connaissent le mieux l'institution (Lagroye 2006, p.293). Nous valoriserons tout au long du mémoire des extraits pertinents de ces entretiens, mis en évidence par une indentation.

Afin d'approfondir nos connaissances et d'éclairer notre réflexion sur la communication de l'Eglise, la communication électorale et plus largement la communication des institutions, nous avons étudié de nombreux articles et ouvrages universitaires, en particulier dans les champs de la sociologie, de la communication, de l'ecclésiologie et des sciences politiques. La littérature est abondante au sujet des liens entre religion et Etat ou entre religion et politique (Maingueneau 2010, p.8), ainsi qu'en ce qui concerne la sociologie du catholicisme français. Des articles de presse et de blogs ainsi que des essais ont aussi été étudiés afin d'étayer notre réflexion. Cependant, nous avons constitué deux corpus distincts d'articles de presse qui seront analysés en tant que tels, l'un consacré aux articles révélant les forts accents religieux et spirituels de la campagne électorale¹⁴ et l'autre contenant les réactions médiatiques au communiqué de presse émis au soir du premier tour par la CEF¹⁵.

Le système adopté pour citer et référencer ces lectures, en accord avec notre directrice de mémoire, est le système de référencement *Harvard*, à l'exception des citations en exergue, dont la référence – si disponible – sera inscrite directement dans le corps du texte, comme le veut l'usage. Seuls les articles et ouvrages cités dans le corps du mémoire seront inscrits dans la bibliographie. De même, seuls les essais et articles de presse ou de blog cités dans le corps du mémoire seront inscrits dans la documentation.

¹⁴ Étudié en particulier au Chapitre premier, Troisième partie.

¹⁵ Étudié en particulier au Chapitre deux, Troisième partie.

CHAPITRE PREMIER

LES CATHOLIQUES, ACTEURS ET OBJETS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2017

L'objet de ce premier chapitre est de présenter de manière approfondie le contexte dans lequel s'inscrit la stratégie de communication de la CEF en vue de l'élection présidentielle de 2017. Il est en effet impossible de comprendre les raisons qui ont poussé la CEF à ne pas prendre parti pour un candidat sans étudier l'inscription de l'Eglise dans le cadre de la laïcité et les évolutions récentes du magistère¹⁶ en ce qui concerne l'engagement de l'Eglise dans la société. De même, il est nécessaire de faire un rappel sur l'évolution sociologique de la religion catholique en France, car celle-ci est susceptible d'influer sur les décisions prises par les évêques. Enfin, la CEF ayant identifié¹⁷ un regain d'intérêt, de la part des chercheurs comme du personnel politique, pour le fait religieux, il semble important d'évaluer dans quelle mesure cela a pu les faire réfléchir et potentiellement adapter leur stratégie.

I- Spirituel et temporel : une distinction subtile

1) La laïcité, entre neutralité de l'Etat et neutralisation de l'espace public

*« Les pratiques religieuses [...] ne sont pas des délits envers la société.
L'empire de l'opinion est assez vaste pour que chacun puisse y habiter en paix. »*

Comte de Boissy d'Anglas, Assemblée nationale, 21 février 1795

Le sociologue Emile Durkheim définissait la religion comme « un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites ; croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Église, tous ceux qui y adhèrent » (2012 [1912], p.65). Adoptant un point de vue strictement sociologique, Danièle Hervieu-Léger la définit comme un « dispositif symbolique et pratique assurant l'inscription des croyants dans la continuité d'une tradition » (2003, p.22). Afin d'aborder les

¹⁶ Terme qui désigne l'enseignement des évêques et du pape dans l'Eglise catholique.

¹⁷ Comme les extraits d'entretiens nous l'apprendront.

questions posées par la présence et le rôle de la religion dans l'Etat et dans l'espace public, il s'agit tout d'abord de différencier les notions de fait religieux, de religion et de religiosité, que l'on peut classer du niveau macro au niveau micro (Gauthier 2017a, p.178). En effet, le fait religieux (ou le *religieux*) désigne la relation qu'une société ou des corps sociaux entretiennent avec l'altérité ou le divin, tandis que la religion correspond aux corps institués pour organiser cette relation. Enfin, la religiosité réfère aux pratiques et aux comportements individuels, ainsi qu'à l'expérience personnelle vécue dans cette relation.

C'est la religion en tant que corps institué dont la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat est venue modifier les droits et les devoirs, notamment en établissant la non-confessionnalité de l'Etat et la liberté de culte, régime connu depuis sous le nom de *laïcité*. Le conseiller d'Etat Thomas Andrieu explique que « la laïcité est tout à la fois un mode d'organisation des pouvoirs publics, un principe juridique mais aussi une valeur philosophique et un objet du débat politique » (2016, p.9). Les liens étroits qui existaient entre l'Eglise catholique et l'Etat français jusqu'au début du XIX^e siècle expliquent que la motivation principale des législateurs de la III^e République fut de les dissocier en opérant une séparation réelle (bien que quelques vestiges de ces liens subsistent, comme l'entretien des églises par l'Etat ou le Concordat toujours en place en Alsace-Moselle). François Gauthier, professeur en sciences des religions, explique cette volonté de séparation par la faible influence en France du protestantisme, relevant que dans les pays où cette confession était plus puissante il s'est plutôt agi de légiférer en faveur de la liberté de religion, alors que dans des pays à majorité catholique, comme la France, l'on adoptait des lois pour se libérer de la religion (2017b, p.272). Cependant, au fur et à mesure que cette séparation est entrée dans les mœurs, elle est apparue non plus comme le principe fondateur de la laïcité française mais comme une modalité du principe supérieur de neutralité de l'Etat vis-à-vis des religions (Woehrling 2011).

L'attitude de l'Eglise catholique vis-à-vis de la laïcité française a elle aussi connu une évolution en profondeur au cours du siècle dernier, puisque son discours est passé de la condamnation la plus totale et le rejet des « injustes lois laïques » à l'acceptation de la légitimité de ce cadre organisant la vie des religions dans la société (Portier 2005). Ainsi, dans une lettre envoyée aux évêques français pour le centenaire de l'adoption de la loi de 1905, le pape Jean-Paul II affirme qu'une « saine » et « juste » laïcité participe au bien commun, à condition de ne pas empêcher l'expression d'une appartenance religieuse (Durand & Prudhomme 2017, p.719). Le pape Benoît XVI a pour sa part développé l'intérêt que la religion avait à s'inscrire dans un

cadre laïque, qui « garantit à la politique d’opérer sans instrumentaliser la religion, et à la religion de vivre librement sans s’alourdir du politique » (2012, §29).

Désormais, une revendication fréquente chez les clercs, politistes et philosophes catholiques (P.¹⁸ Rougé 2017 ; Hadjadj 2017, p.319 ; Marion 2017a) consiste à souligner l’origine chrétienne, selon eux, de la laïcité, du fait de la séparation établie dans l’Evangile entre le temporel et le spirituel, notamment à travers la parole qui est devenue maxime : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Luc 20, 25¹⁹). La distinction entre pouvoir militaire et autorité spirituelle est quant à elle manifestée par une parole moins connue de l’Evangile, au moment de l’arrestation de Jésus lorsqu’il dit à Pierre « Remets ton épée au fourreau » (Jean 18, 11). De plus, l’institution même de l’Eglise, autorité spirituelle en ce monde et séparée de l’ordre politique, a pu constituer un terreau favorable à la conception de la séparation entre pouvoir politique et autorité religieuse (Thibaud 2003, p.42). C’est pourquoi le philosophe Marcel Gauchet qualifiait le christianisme de « religion de sortie de la religion » (1985, p.II). Le cardinal Ratzinger affirmait pour sa part, juste avant son élection à la papauté, que « l’idée moderne de liberté est un produit légitime de l’espace vital chrétien. [...] Quand l’Eglise elle-même devient Etat, la liberté se perd. Mais il est également vrai que la liberté se perd quand l’Eglise est supprimée comme entité publique, jouissant d’une influence politique » (2005).

Ayant abandonné ses critiques contre le principe de la laïcité et lui reconnaissant même désormais une légitimité évangélique, l’Eglise s’attache aujourd’hui à défendre une conception de la laïcité qui permette aux religions de s’exprimer sans contrainte dans l’espace public et d’investir les débats de société. Vincent Neymon, directeur de la communication de la CEF, nous a présenté ainsi sa vision de la laïcité :

La laïcité, dans son acception originelle qui devrait rester la même, est un cadre qui permet à chacun d’exprimer légitimement ce qu’il croit ou ne croit pas. La laïcité à la française, et non pas le laïcisme tel qu’il a été vécu ces dernières années du fait de l’idéologie de certaines personnes, si elle était respectée comme il se doit, serait le cadre qui permettrait à l’Eglise catholique, notamment, d’exprimer ce qu’elle a à dire.

Les reproches faits à la pratique actuelle de la laïcité par les catholiques sont de deux ordres : ils dénoncent la dérive de la neutralité vers l’ignorance des religions de la part de l’Etat et s’insurgent contre la relégation du fait religieux dans la sphère privée.

¹⁸ L’abréviation « P. », pour « père », sera utilisée dans ce mémoire pour identifier les prêtres de l’Eglise catholique.

¹⁹ Les références à l’Evangile se présentent sous la forme : « Auteur Chapitre, Verset ».

La sécularisation²⁰ qu'ont connue la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, dont la France, durant les dernières décennies, semble avoir discrédité chez le personnel politique et dans la haute administration l'idée selon laquelle les religions étaient encore des acteurs majeurs de la société (Hermon-Belot & Fath 2005). Le déficit de connaissances en matière religieuse est régulièrement dénoncé, notamment par le rapport rendu par le philosophe Régis Debray en 2002 sur l'enseignement du fait religieux, qui conseillait de passer d'une « laïcité de l'ignorance » à une « laïcité de la médiation » (Tincq 2015). En raison de la prégnance des enjeux religieux dans le débat public actuel, la théorie du philosophe et sociologue Jürgen Habermas selon laquelle il est de la responsabilité du personnel politique ainsi que dans son intérêt de s'intéresser aux religions d'une manière qui montre une disposition à apprendre semble se vérifier (2008, p.164). Le père Laurent Stalla-Bourdillon, aumônier des parlementaires, reprend cette requête à son compte lorsqu'il affirme que « la laïcité est en souffrance d'un manque de connaissance des religions. Ce n'est pas parce qu'on ne croit pas qu'on ne doit pas connaître » (2015).

Le politologue Gilles Kepel considérait déjà en 1991 dans *La revanche de Dieu* que l'épiscopat français, à commencer par ses têtes de proue les cardinaux Decourtray et Lustiger, était engagé dans une bataille pour « faire sortir le catholicisme de l'espace privé dans lequel l'Etat l'a confiné, et de lui rendre la situation de droit public qu'il revendique » (p.115). Il convient avant tout de proposer une définition de l'espace public qui permette d'analyser les problématiques liées à l'expression des religions dans la société. Cet espace public peut être décrit comme l'espace médian entre la sphère publique, au sens d'étatique et administrative, et la sphère privée, résiduelle et principalement domestique. Il s'agit du « lieu de la confrontation des opinions et des convictions, celui du débat public », semblable à l'*agora* grecque (Picq 2016, p.185). Au sein de l'espace public ainsi défini, plusieurs sous-espaces existent comme l'espace social, qui correspond par exemple au monde de l'entreprise, ou l'espace partagé, dont la rue est l'exemple le plus parlant (Saint-Martin & Schaumasse 2016, p.15).

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la laïcité française est basée sur un besoin pour l'Etat de s'affranchir de la religion, notamment catholique mais pas exclusivement. Cela permet d'éclairer le fait qu'il apparaît être de la responsabilité de l'Etat de veiller à la neutralité non seulement de la sphère étatique et administrative mais aussi de l'espace public au sens de social et partagé. C'est ce qui fait dire à l'historien et sociologue Emile Poulat qu'auparavant,

²⁰ Concept englobant le déclin de la participation religieuse, la laïcisation des Etats et la relégation de la religiosité à la sphère privée.

« la religion catholique était publique, une affaire d'Etat, et la liberté de conscience une affaire privée. C'est désormais l'inverse : la religion est privée, et la liberté de conscience est publique, assurée par l'Etat » (2003, p.32).

Or, les responsables de l'Eglise ainsi que des penseurs catholiques considèrent que « la laïcité de l'Etat ne saurait impliquer la laïcité de la société, notion vide de sens » (Manent 2015, p.162), et à ce titre ils demandent une laïcité permettant à chaque religion de s'exprimer librement et leur reconnaissant un rôle dans la société, au même titre que tout corps social institué représentant plusieurs millions de français (dans le cas de l'Eglise catholique). Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, résume cette prétention ainsi :

La légitimité de la CEF, c'est la légitimité d'un acteur de la société. Il me paraît légitime dans le contexte de la laïcité que les différentes religions puissent s'exprimer dans le débat public, c'est la conception de la laïcité que nous héritons de la loi de 1905.

Cette légitimité revendiquée dans le débat public s'appuie à la fois sur la vocation universelle de l'Eglise, qui souhaite « s'élever au-dessus de l'auditoire particulier » des catholiques pour s'adresser à un auditoire universel (Amossy 2012, p.57), et sur le refus de borner la foi à une expérience personnelle sans prise sur la société (Mgr Dagens 1996, p.11). Cela va à l'encontre de la conception intégrale de la personne qu'a l'Eglise, qui implique que l'on ne peut demander aux citoyens de séparer leur foi du reste de leur existence ni de remiser celle-ci à leur seule sphère privée. En effet, l'Eglise est convaincue que son enseignement permet, notamment aux croyants, d'éclairer leurs choix et leurs actes au sein de la société.

2) Le catholicisme, une religion incarnée dans les réalités terrestres

« Et le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous. »

Evangile selon saint Jean 1, 14

Le politologue Gilles Kepel estime que cette volonté d'affirmation de la visibilité de l'Eglise et des catholiques dans le débat public avait été freinée aux lendemains du Concile Vatican II, une prudence s'appuyant sur « l'autonomie des réalités terrestres », mais que le pontificat de Jean-Paul II l'a remise au centre des préoccupations de l'Eglise (1991, p.77). Elle est en cohérence avec le dogme²¹ fondateur du christianisme, celui de l'Incarnation, qui signifie que Dieu est entré dans l'histoire humaine en prenant chair dans la personne de Jésus, selon la

²¹ « Participation à la vérité au travers d'une autorité médiatrice » (Gauchet 1985, p.101)

définition proposée par l'Eglise. De ce mystère de l'Incarnation résulte une tension entre l'altérité radicale que cela révèle du Dieu des chrétiens, qui se découvre « à ce point différent, éloigné, que sans le secours de la révélation il fût resté ignoré des hommes » (Gauchet 1985, p.97), et la dignité que cela octroie aux réalités terrestres et au genre humain. La foi catholique ne peut donc pas se limiter au culte rendu à Dieu mais doit s'exercer dans la vie quotidienne et dans l'engagement pour la société.

L'Eglise est donc investie d'une mission dans la structuration des efforts des croyants pour participer au bien commun. Cette notion, centrale dans la doctrine sociale de l'Eglise²², se différencie de celle d'intérêt général en ce qu'elle n'est pas une addition d'intérêts particuliers. Pour les catholiques, le bien commun conditionne la possibilité des biens particuliers, sous réserve de ne pas baser les décisions politiques sur ces derniers. Un exemple donné par le philosophe Jean-Luc Marion permet d'illustrer clairement ce principe : « la menace climatique (si on n'en relève pas le défi, en contraignant les intérêts particuliers qui produisent la pollution) rendra impossible toute vie humaine en général » (Marion 2017b, p.96). Outre le bien commun, la doctrine sociale comporte plusieurs principes fondateurs, à savoir la dignité de la personne, l'option préférentielle pour les pauvres²³, la destination universelle des biens²⁴, la subsidiarité²⁵ et la solidarité. Sœur Marie-Laure Denès, directrice du Service Famille et société de la CEF, les qualifie de « tamis qui sert pour se former un avis sur, par exemple, un projet de loi ou un programme électoral ». L'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog*, considère de même que l'enseignement social de l'Eglise peut aider à faire des choix politiques :

L'Evangile, ce n'est pas un message désincarné, l'Evangile est là pour éclairer très concrètement les choix qu'on a à faire dans le quotidien, et donc l'un des rôles de l'Eglise est justement d'offrir des clés de compréhension, des critères de discernement des réalités quotidiennes et politiques à la lumière de l'Evangile. Il me semble important de montrer que l'Evangile n'est pas déconnecté, que la foi chrétienne ne nous sépare pas du monde ni de ses soucis, mais bien au contraire nourrit notre engagement et notre discernement.

²² Aussi appelé « Enseignement social de l'Eglise », il « ne correspond pas à un programme politique, ni à l'énoncé d'une théorie économique. Il vise à rappeler de grands principes moraux, reposant sur une conception chrétienne de l'homme et une vision de la société subordonnée à l'idée de justice, pour favoriser le discernement des chrétiens à l'occasion des dilemmes auxquels la vie économique et sociale les confronte, et les encourager à l'action. » (Durand & Prudhomme 2017, p.400)

²³ Issue de la Théologie de la libération sud-américaine, elle se traduit non pas par une exclusivité mais par une priorité accordée aux plus pauvres.

²⁴ Selon l'enseignement de l'Eglise, « Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité » (Constitution pastorale *Gaudium et Spes*, GS 69, 1).

²⁵ Principe selon lequel « aucune instance supérieure ne doit s'arroger de compétence qui pourrait être aussi bien exercée par une collectivité de rang inférieur » (Tincq 2009, p.240).

Cette certitude d'être en mesure de donner des critères pour orienter le choix des citoyens qui souhaitent s'y référer repose sur la conviction d'être en présence d'un enseignement d'inspiration divine. C'est pourquoi, sans appeler à la désobéissance civile, l'Eglise rappelle fréquemment la supériorité du *droit naturel*, et donc divin, sur le *droit politique*. Le sociologue Philippe Portier indique que, selon le magistère de l'Eglise, le droit que les hommes façonnent doit « configurer les vies conformément aux finalités que révèle l'ordre des choses, lui-même nécessairement en consonance avec le discours de l'Écriture » (2015, §40). L'Eglise considère qu'il est à sa charge de déclarer qu'il est un « droit divinement institué, précédant toute décision de majorité » (Ratzinger 2004, p.28). Ce droit naturel peut se traduire de manière très concrète, comme le pape Léon XIII l'a écrit dans la célèbre encyclique *Rerum Novarum* de 1891 : « Au-dessus de leur libre volonté, il est une loi de justice naturelle plus élevée et plus ancienne que tout échange entre l'homme et l'homme, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête » (Spickard 2017, p.157).

Or, depuis les années 1960, l'épiscopat français s'est inquiété en particulier des évolutions de la société qu'il estime aller à l'encontre du *droit naturel*. Le discours de l'Eglise, sur les questions de morale sexuelle ou familiale, ne varie pas mais il s'enrichit peu à peu de contributions d'ordre sociologiques ou psychologiques afin d'aller convaincre sur un terrain plus aisé que celui de la théologie (Pelletier 2013). Cependant, l'engagement de l'Eglise sur ces questions ne saurait faire oublier les nombreuses prises de position sur d'autres sujets, ainsi que le rappelle Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF :

En période électorale, ce qui change c'est le contexte mais pas le message, le message demeure toujours le même : les préoccupations de l'Eglise catholique, que rappelle le pape François et que nous rappelons, demeurent l'attention au plus pauvre, à la justice sociale, aux exclus, l'amour qu'on doit avoir vis-à-vis des plus petits, le respect de toute personne, du début de sa conception à la fin naturelle de sa vie sans oublier toute son existence (il ne faut pas croire que la foi chrétienne et le brevet de catholique se ramène à celui qui défend les vertus familiales, c'est bien plus large que ça).

La légitimité accordée par l'opinion publique à l'Eglise ne semble pas être la même selon les thèmes au sujet desquels elle s'exprime, comme le regrette Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF :

C'est toujours ambivalent cette facilité de la société à venir chercher l'Eglise quand elle en a besoin, et puis sur certaines questions à nous renvoyer dans nos sacristies.

Au cours de la période qui nous intéresse, cela a été particulièrement visible lors de la parution à l'automne 2016 du livre de la CEF *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*, qui était un ouvrage de politique générale dans lequel les thématiques de l'avortement

ou de l'euthanasie par exemple étaient à peine évoquées. Ce livre a reçu des éloges de la plupart des grands journaux français, dont un papier du journal *Libération* qui a marqué pour longtemps les esprits des catholiques, s'intitulant « Messieurs les évêques, la République vous remercie » et dans lequel le journaliste invitait ses lecteurs à consulter l'ouvrage et évoquait les évêques français en les nommant « *nos évêques* » (Biseau 2016).

Selon l'historien René Rémond, il se serait produit un retournement entre la fin du XIX^e siècle et notre époque, puisque c'est désormais au sujet des enjeux liés à la morale collective (« justice sociale, droits de l'homme, paix et solidarité ») que la pensée de l'Eglise est sollicitée et non sur les questions d'éthique personnelle ou familiale, alors que c'était l'inverse il y a un peu plus de cent ans (Tincq 2009, p.238). Des incompréhensions et des agacements ont pu être suscités par une apparente dichotomie, lorsque l'Eglise ou l'un de ses représentants, comme le pape ou un évêque, semblait prendre des positions *progressistes* en matière de morale sociale et *conservatrices* en matière de morale sexuelle. D'après le magistère, les différents points d'attention de l'Eglise sont pourtant liés et il existe une cohérence à leur prise en compte dans leur ensemble : du point de vue ecclésial, une conception *intégrale* de la dignité de la personne humaine implique à la fois la condamnation des dérives du capitalisme et celle de l'avortement (Tincq 2009, p.247).

La légitimité de la participation de l'Eglise au débat public ne saurait être à géométrie variable selon les thèmes qu'elle souhaite aborder (Willaime 2016, p.203). La CEF ne se prive donc pas d'intervenir régulièrement sur différents sujets, grâce notamment aux publications de ses services spécialisés dans divers domaines, et elle publie de temps à autre un document dans la veine de l'ouvrage paru en octobre 2016 afin de proposer une réflexion globale sur la situation politique du pays et parfois de donner quelques pistes d'amélioration.

3) L'Eglise, un phare pour les croyants

« La conscience est le premier de tous les vicaires du Christ. »

Cardinal Newman, *Lettre au duc de Norfolk*, 1874

Si la doctrine sociale de l'Eglise expose des principes généraux, elle ne détaille pas les mesures à prendre pour tendre vers ses objectifs. Il ne s'agit pas pour l'Eglise de formuler un programme politique, puisque « la Bible propose une direction éthique et un horizon, sur le fond duquel les mesures politiques concrètes peuvent être évaluées » (Baziou, Blaquart & Bobineau 2010, p.20). À la suite des divisions occasionnées chez les catholiques par les événements de mai

1968, la CEF a tenu à reconnaître officiellement la légitimité du « pluralisme inconfortable et nécessaire » des options politiques des croyants, dans un texte publié en 1972 appelé *Pour une pratique chrétienne de la politique*. L'impossibilité pour les évêques de se prononcer en faveur d'un candidat lors d'une élection résulte ainsi à la fois de la nature de la doctrine sociale et du pluralisme reconnu chez les catholiques (Vaillant 2017). La CEF n'a donc donné aucune consigne de vote ni exprimé de préférence pour un candidat depuis le début de la V^e République, une attitude que soutient l'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog* :

L'évêque doit être l'évêque de tous : cela demande à la fois un certain courage sur les idées et en même temps une grande liberté vis-à-vis des personnes. Sur les questions sur lesquelles des catholiques peuvent légitimement penser différemment, un évêque doit éviter de présenter une option qui serait plus catholique que les autres, par prudence. Par contre, on doit être uni sur les idées. Mais sur les moyens (par qui les idées sont-elles portées et quel programme les représente le mieux ?), là-dessus il peut y avoir une certaine différence légitime.

En outre, si la CEF souhaitait malgré tout recommander aux catholiques de voter pour un candidat ou un parti, elle serait bien en difficulté de trouver un programme ne remettant en cause aucun des principes défendus par l'Eglise. Ainsi que l'indique le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise, « le chrétien ne peut pas trouver un parti qui corresponde pleinement aux exigences éthiques qui naissent de la foi et de l'appartenance à l'Église ». Sœur Marie-Laure Denès, directrice du Service Famille et société de la CEF, nous l'a confirmé :

Il faut faire prendre conscience aux chrétiens qu'il n'y a pas de parti qui soit en soi chrétien, c'est un mirage de penser qu'un parti va appliquer une politique intégralement chrétienne alors que déjà nous, dans nos vies, nous ne le faisons pas. Le royaume de Dieu n'est pas pour aujourd'hui. Il y a forcément des choses qui ne vont pas nous plaire.

Cette absence nécessaire de candidat idéal ne remet pas en cause la nécessité pour les catholiques de participer au processus électoral : si l'horizon ultime, le *Royaume de Dieu* de la fin des temps, permet de « refouler l'urgence immédiate d'un *combat pour la foi* » prosélyte voire violent, il n'exonère pas les croyants de s'efforcer d'agir dès maintenant pour le bien commun (Hervieu-Léger 2016, p.189). Le philosophe politique Emile Perreau-Saussine affirmait en 2011 que « pour l'Eglise, les êtres humains ont deux devoirs fondamentaux : celui d'informer leur conscience ; celui de suivre leur conscience, *même erronée* » (p.208). La conscience a été valorisée par le magistère, étant décrite comme la « voix de Dieu en chacun » et le lieu intérieur où s'inscrit la loi naturelle²⁶ (Durand & Prudhomme 2017, p.309). Le moyen que propose l'enseignement de l'Eglise pour faire des choix en suivant sa conscience s'appelle le discernement, évoqué dès la lettre de l'apôtre Paul aux Thessaloniens et ayant connu un regain

²⁶ Évoquée au Chapitre premier, Première partie.

d'intérêt depuis le Concile Vatican II. Le discernement ne consiste pas seulement en la « faculté d'apprécier sainement les choses »²⁷ mais désigne l'aptitude à le faire en usant de sa liberté de manière conforme à l'Évangile ainsi qu'à l'enseignement de l'Église.

La CEF, qui émet des messages de rappel des principes fondamentaux à prendre en compte avant de voter, ne peut dans le même temps accepter en quelque sorte de se compromettre, de choisir un candidat ou un parti en reniant certaines de ses exigences. C'est pourquoi elle invite plutôt les catholiques à choisir en conscience et à forger leur propre opinion à l'aide des repères donnés par l'Église. Ce choix en conscience est le fondement sur lequel repose la stratégie de la CEF autour de l'élection présidentielle de 2017. En effet, l'Église revendique désormais un rôle d'accompagnement des catholiques dans leur choix électoral, sans leur imposer une option mais en *éclairant les consciences*. Nous avons identifié cette expression (souvent utilisée à l'infinitif : *éclairer les consciences*), qui apparaît à la première ligne du communiqué de presse émis le soir du premier tour²⁸ et qui a été prononcée par quatre des personnes que nous avons enquêtées, comme un figement, au sens où il constitue un moyen « prêt à l'emploi » de définir le rôle de l'épiscopat en période électorale (Krieg-Planque 2012, p.122) et que sa routinisation permet un « blocage de la contradiction » (ibid., p.103).

La CEF révèle par l'utilisation de l'expression *éclairer les consciences* son présupposé selon lequel les consciences auraient besoin d'être éclairées, et qu'elles devraient l'être par l'Église. En employant régulièrement cette expression, la CEF revendique sa capacité à éclairer les consciences tout en écartant la possibilité que cela ne soit pas nécessaire. L'expression remplit d'autant plus sa fonction argumentative que le verbe *éclairer* dispose d'une forte valeur axiologique, c'est-à-dire qu'il prend un sens moral et exprime un jugement de valeur, en l'occurrence positif (Amossy 2012, p.140).

Il semble donc que l'épiscopat français ait renoncé à la prétention de diriger les consciences par l'injonction, en se positionnant plutôt comme une force de proposition d'un éclairage que les fidèles doivent s'approprier plutôt qu'en énonçant une consigne qu'ils n'auraient qu'à appliquer passivement (Portier 2012, p.31). C'est ce qu'a répondu Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF, lorsque nous lui avons demandé quel était le rôle de l'Église en contexte électoral :

²⁷ Dictionnaire Larousse.fr. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/discernement/25811?q=discernement#25688>

²⁸ Disponible en annexe.

Je ne pense pas que le rôle de l'Eglise soit de donner des consignes de vote, en tout cas moi en tant que catholique ce n'est pas ce que j'attends. Mais son rôle, c'est vraiment d'éclairer les consciences, et ensuite, chacun vote comme il veut. C'est éclairer, et non pas diriger.

Cette remise en cause de l'ascendant ecclésial, du monopole du clergé sur l'interprétation des candidatures et des programmes, correspond à la fois à l'évolution de la société (avec notamment l'avènement d'un individualisme prononcé²⁹ qui tend à amoindrir l'impact des consignes de vote) et à celle de l'Eglise, qui a procédé à son aggiornamento³⁰ afin de s'adapter à la modernité (Lagroye 2006). Vincent Neymon, directeur de la communication à la CEF, pose ainsi la question :

Depuis quand l'institution Eglise (et d'ailleurs maintenant les hommes politiques c'est pareil) sont-ils suivis dans leurs consignes de vote ? Il ne faut pas rêver, on sait très bien que nous ne sommes pas attendus sur ce terrain-là.

L'épiscopat souhaite particulièrement revendiquer la différence qui doit être visible entre l'engagement de l'Eglise dans le débat public et celui des catholiques eux-mêmes. Mgr Brunin, évêque du Havre, mettait récemment en garde dans *La Croix* contre les tensions qui peuvent naître de la confusion entre le rôle de l'Eglise et celui des croyants (2017). C'est justement la vocation³¹ des laïcs de s'engager en faveur d'un candidat, de militer ou même de se présenter à une élection. Cependant, il ne s'agit pas pour les catholiques engagés en politique de prétendre appliquer de la seule façon possible l'enseignement de l'Eglise, comme le rappelle la constitution *Gaudium et spes*, issue du Concile Vatican II : « Personne n'a le droit de revendiquer d'une manière exclusive pour son opinion l'autorité de l'Église » (GS 43). De même, la légitimité du pluralisme politique au sein de l'Eglise ne doit pas contrevenir à l'unité des catholiques, qui forment selon le magistère un corps unifié.

²⁹ Cette notion sera approfondie au Chapitre deux, Première partie.

³⁰ « Mot italien qui désigne couramment le travail de "mise à jour", de renouvellement, de réforme, entrepris avec la réunion du Concile de Vatican II. » (Lagroye 2012, p.31)

³¹ La vocation se réfère, pour les catholiques, à la volonté de Dieu pour la vie de chacun.

II- « Sel de la terre » ou « lumière du monde »³² : les mutations récentes du catholicisme français

1) D'un catholicisme de convention à un catholicisme d'adhésion

« France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? »

Pape Jean-Paul II, messe au Bourget, 1^{er} juin 1980

L'*aggiornamento* effectué par l'Eglise lors du Concile Vatican II n'aura pas suffi à endiguer la sécularisation des sociétés occidentales, notamment de la société française. L'historien Yvon Tranvouez relève que l'Eglise a perdu « une bonne part de son clergé, de ses militants, de ses fidèles, et jusqu'à son évidence culturelle alors même qu'elle s'était engagée dans une réforme de grande ampleur pour s'adapter au monde moderne » (2011, p.255). Cependant, il n'est pas possible d'en déduire un effondrement du religieux ni même des religions instituées, puisque, comme le théorisait Jürgen Habermas, à mesure que l'emprise chrétienne sur la société diminue, on assiste à la « reviviscence des communautés traditionnelles d'appartenance » (Portier 2015, §84).

La notion de *communauté* n'est pas nouvelle dans l'Eglise, étant donné que la religion catholique est née du rassemblement d'un groupe de croyants très restreint puis de la création d'Eglises locales fonctionnant de manière communautaire. Conjonction de la libre adhésion et de l'universalité, la communauté est polysémique pour les catholiques et ce terme peut faire référence aussi bien à la communauté des croyants ou à une communauté paroissiale qu'à la communauté humaine (Durand & Prudhomme 2017, p.280). Cependant, la nouveauté vient du fait que, jusqu'à récemment, la grande majorité des Français appartenait au catholicisme ou du moins revendiquait une culture catholique. En effet, dans les années 1960, plus de 90% de la population française était baptisée, alors que la CEF estime cette proportion à 35% d'une génération naissant aujourd'hui (Cuchet 2013, p.200). La France compte aujourd'hui 54% de personnes se déclarant catholiques, 4% de pratiquants (au sens de messalisants) réguliers (s'y rendant au moins une fois par mois) et 1,8% de pratiquants hebdomadaires (Chambraud 2017a).

Néanmoins, il est nécessaire de remarquer que, malgré une chute assez importante du nombre de catholiques et particulièrement du nombre de pratiquants, le catholicisme reste de

³² Tirés du chapitre cinq de l'Evangile selon saint Matthieu, versets 13 et 14, ces expressions sont régulièrement utilisées pour parler de la volonté d'enfouissement de la foi chrétienne ou au contraire de la recherche de la visibilité, attitudes qui seront étudiées dans ce chapitre.

loin la religion majoritaire en France. De plus, l'effondrement du catholicisme de convention n'efface pas l'émergence d'un catholicisme d'adhésion, que plusieurs chercheurs ont identifiée ces dernières décennies grâce à des travaux sur la conversion et le phénomène des *recommençants*³³ (Sauvagat 2017b), ce qui représente un signal positif pour l'Eglise.

Au-delà des aspects quantitatifs, c'est au niveau subjectif de la perception des catholiques qu'un retournement s'est effectué. En effet, à l'occasion de la mobilisation d'une partie des catholiques lors des manifestations d'opposition à la loi autorisant le mariage des couples homosexuels, l'on a vu apparaître dans les médias audiovisuels et les articles de presse l'expression *communauté catholique*, qui n'avait guère cours auparavant puisque la communauté des croyants catholiques se superposait quasiment à la communauté française dans l'imaginaire collectif. Cela révèle, selon Guillaume Cuchet, la fin de la « matrice culturelle commune » que représentait l'Eglise catholique en France, même pour les personnes qui ne pratiquaient pas ou qui s'étaient détachées de la foi (2013, p.199). De plus, certains catholiques perçoivent une augmentation des moqueries et des attaques contre leur foi, qu'ils qualifient grâce au néologisme victimaire *cathophobia* (Favier 2014, p.145).

En outre, l'augmentation du nombre de personnes musulmanes en France et l'importance prise par les questions relatives à l'islam dans le débat public semblent avoir eu des conséquences sur les catholiques français (Kauffmann 2017). Selon le philosophe Pierre Manent, « la question musulmane oblige les catholiques à reprendre conscience d'eux-mêmes, à poser à nouveau les questions oubliées, celle de leur place dans le corps politique, celle du sens de leur participation à la chose commune » (2015, p.154). D'une part, les dérives communautaristes et les attaques terroristes, bien que limitées à la frange islamiste des musulmans, ont pu jeter un discrédit sur les religions de manière générale, dans le cadre d'une réaffirmation de la laïcité et des valeurs progressistes de liberté d'expression et de liberté des mœurs. D'autre part, dans un mouvement opposé, la visibilité de l'islam et la fréquence de son traitement médiatique ont pu entraîner une volonté de réaffirmation d'une identité nationale étroitement liée à la religion catholique à travers la mobilisation des « racines chrétiennes de la France » (Grjebine 2017), une récupération de la foi comme d'une bannière identitaire qui suscite des inquiétudes. La CEF, dans son livre *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*, paru à l'automne 2016, indique une direction plus nuancée : « Dans notre société, profondément redevable à l'égard de son histoire chrétienne pour des éléments fondamentaux de son héritage, la foi chrétienne coexiste avec une grande diversité de religions et d'attitudes

³³ Personnes ayant reçu une éducation religieuse puis ayant perdu la foi, qui la retrouvent à l'âge adulte.

spirituelles. Le danger serait d'oublier ce qui nous a construits ou à l'inverse de rêver à un âge d'or imaginaire. » (p.50).

Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz Toujours*, a déclenché en janvier 2017 la polémique au sein des catholiques français par la parution de son livre intitulé *Identitaire, le mauvais génie du catholicisme*. Conçu comme un avertissement, l'essai met en garde contre la tentation du repli sur soi et la peur de l'altérité, tout en rappelant que le cœur de la foi n'est pas la culture qu'elle inspire : « Ce christianisme identitaire, féru de passé glorieux, de cimetières et de vieilles pierres, dévitalise et stérilise le christianisme pour en faire une référence culturelle comme une autre. Ce sont nos clochers réduits à la décoration de nos villages. C'est la crèche en cochonnaille de Fabien Engelmann », maire Front national de Hayange (Le Morhedec 2017a).

Le philosophe Marcel Gauchet nuance quant à lui les inquiétudes liées à l'affirmation plus visible et audible des identités, considérant que dans la plupart des cas, il ne s'agit pas pour les individus d'utiliser leur identité pour se couper de l'ensemble de la Nation mais de la faire valoir afin d'être écouté et pris en compte dans le débat public. Il rapproche cette évolution des catholiques français d'une tendance de fond dans la société : « On se définissait par abstraction de ses appartenances et de ses singularités privées, à commencer par ses convictions religieuses, afin de s'élever à l'universel. On se définit, dorénavant, par l'appropriation subjective de ses appartenances et de ses singularités, l'enjeu étant d'être reconnu publiquement dans cette identité privée. » (2003, p.58). En outre, une identité forte et assumée, sans verser dans les dérives identitaires, est souvent une condition nécessaire à la survie d'une minorité.

Cette démarche *attestatoire* plutôt qu'*identitaire* a été adoptée par de nombreux catholiques ces dernières années qui, ayant intégré le fait que la place accordée au catholicisme en France ne relevait plus de l'évidence, ont appris les méthodes et les stratégies des minorités afin de se faire entendre. L'historien et spécialiste en sciences des religions Denis Pelletier perçoit cette évolution à la fois dans le discours adopté par des catholiques, celui du « droit à la différence, du droit d'être catholique » mais aussi dans les « actions spectaculaires » qu'ils peuvent mener, dont l'illustration la plus marquante est la mobilisation mise en place à l'encontre de la loi autorisant le mariage des couples homosexuels (Pelletier 2013).

2) *Le mariage pour tous* : épisode de cristallisation des tensions

*« J'ai perçu dès le début qu'il s'agissait d'un véritable mouvement social.
Nous avons formé des générations de militants dans la rue.
Fort de cette expérience, je me suis immédiatement dit qu'il se formait là
une nouvelle génération de cadres politiques.
On commence déjà à les voir : c'est Sens Commun. »*

Benoît Hamon, *Famille Chrétienne*, 29 mars 2017

En 2003, l'historien et sociologue Emile Poulat déclarait dans son ouvrage intitulé *Notre laïcité publique* : « Nous savons clairement ce qu'il ne faut plus attendre des catholiques français en politique : une force compacte d'intervention sur les grands enjeux de société » (p.337). Il semble que la mobilisation déclenchée par le projet de loi autorisant le mariage des couples homosexuels dix années plus tard lui ait donné tort, puisque celle-ci, malgré une « rhétorique aconfessionnelle », a été menée majoritairement par des catholiques, grâce à des fonds venant notamment d'associations catholiques et en utilisant des marqueurs du catholicisme (Favier 2014, p.143). L'ampleur prise par les rassemblements organisés à partir de novembre 2012 par *La manif pour tous* a surpris le personnel politique aussi bien que les médias, et a suscité un intérêt renouvelé pour la sociologie du catholicisme chez les chercheurs (Cuchet 2013, p.199). En effet, le peu d'importance accordée à la question du mariage des couples homosexuels durant la campagne électorale de 2012 – le sujet n'avait même pas été évoqué lors du débat d'entre-deux-tours – ainsi que l'exemple d'Etats comme la Grande-Bretagne, dans lesquels une telle loi a été adoptée sans provoquer de remous, n'avaient pas préparé les esprits à une contestation de cette envergure.

Par ailleurs, c'est non seulement la quantité de personnes mobilisées par *La manif pour tous* qui a pu surprendre, mais aussi la composition et le style de ces manifestations. En effet, à rebours des stéréotypes³⁴ sur les catholiques, la participation de nombreux jeunes, l'ambiance festive et la mise en place d'une communication professionnelle et décalée ont étonné les journalistes, qui ont couvert les manifestations de manière très récurrente (Cuchet 2017, p.66). De même, la parité femme-homme affichée par les organisateurs et la mise en avant de femmes comme Frigide Barjot, Ludovine de la Rochère ou Madeleine de Jessey étaient représentatives d'un souhait de ne pas apparaître réactionnaires et hostiles à toute forme de modernité. Pour les catholiques, rien de tout cela ne constituait une réelle surprise, puisque de nombreuses

³⁴ « Le stéréotype peut être défini comme une image collective simplifiée et figée des êtres et des choses que nous héritons de notre culture, et qui détermine nos attitudes et nos comportements. » (Amossy 2012, p.103)

occasions de socialisation leur avaient permis depuis plusieurs années de se retrouver dans des ambiances similaires comme les rassemblements de la jeunesse catholique des *Journées mondiales de la jeunesse*³⁵, organisés tous les trois ans, ou les sessions d'été de la Communauté de l'Emmanuel³⁶ attirant chaque année près de 25 000 personnes à Paray-le-Monial, en Bourgogne. Ces signes de vitalité, qui semblent évidents pour les catholiques et notamment les urbains, ne semblent pas avoir été pris en compte par François Hollande au moment d'inscrire cette proposition de loi à l'Assemblée nationale, ce qui fait observer au politologue Gaël Brustier que « ni à l'Élysée, ni à l'hôtel Matignon, ni même au ministère de l'Intérieur, il ne s'est trouvé un conseiller suffisamment au fait des rapports de forces internes au monde catholique et des plaques tectoniques de la société française, pour anticiper un tant soit peu le risque politique encouru » (2014, p.47).

D'autre part, la mobilisation contre l'ouverture du mariage aux couples homosexuels reposait sur un travail idéologique s'inscrivant dans le temps long. Le magistrète réfléchissait depuis longtemps aux questions relevant de l'intime, réflexion enrichie par les contributions de juristes, de psychologues ou de philosophes, afin de développer un enseignement sur la « question bioéthique » aussi assuré que celui qui avait permis aux XIXe et XXe siècles tant d'interventions sur la « question sociale » (Portier 2015, §114). Ainsi, contrairement aux manifestations parallèles organisées par *Civitas*³⁷, les arguments théologiques n'ont généralement pas été utilisés par *La manif pour tous* : « cette dernière s'est placée sur le terrain séculier, essayant de parler, plus ou moins adroitement, le langage du droit, des sciences humaines et sociales ou bien de la biologie » (Favier 2014, p.145).

Il a donc fallu la conjonction entre la perception des catholiques de leur statut minoritaire, évoquée précédemment, et leur impression de mépris de la part de la classe politique pour baser sur ces ressources idéologiques une révolte conservatrice. C'est ce qu'Emmanuel Macron, durant sa campagne présidentielle, relevait en affirmant : « c'est ce qui s'est passé avec le *mariage pour tous*, où on a humilié cette France-là » (Garcin 2017).

Il n'est pourtant pas si étonnant que les catholiques, bien que numériquement diminués, soient encore capables d'organiser des mouvements d'ampleur, lorsque l'on considère les atouts dont ils disposent. Les ressources organisationnelles de l'Eglise sont en effet importantes,

³⁵ « Grand rassemblement international de jeunes catholiques, qui se tient chaque fois dans un pays différent. Voulues par le pape Jean-Paul II, les JMJ sont présentées comme le signe de la vitalité de l'Eglise chez les jeunes, et elles sont très médiatisées. » (Lagroye 2006, p.301)

³⁶ La Communauté de l'Emmanuel sera présentée dans la sous-partie suivante.

³⁷ Qui se définit comme un « lobby catholique traditionaliste ».

à travers le réseau dense des diocèses et des paroisses, la culture du bénévolat et du don, ainsi que la jouissance de locaux et de moyens logistiques. Le catholicisme peut se targuer d'une certaine compétence dans l'organisation de grands rassemblements, à commencer par ceux cités précédemment mais aussi toutes les rencontres diocésaines et autres pèlerinages, et il constitue un réservoir de militants, grâce aux diverses associations catholiques notamment (Béraud 2017, p.330). En outre, il existe de nombreux relais de l'information catholique, en particulier les médias catholiques et une *cathosphère* fournie et active sur Internet.

Si la mobilisation n'a pas pu faire échouer la proposition de loi incriminée, elle représente d'une certaine façon une victoire idéologique, ayant remis les catholiques et leurs convictions au centre du débat public, comme cela s'est vérifié lors de la campagne électorale de 2016-2017³⁸. *La Manif pour tous* a aussi donné naissance à des émanations politiques, dont le mouvement Sens commun, créé par des jeunes qui avaient participé activement aux manifestations, qui a eu un rôle majeur dans la stratégie de François Fillon en vue des primaires de la droite puis de l'élection présidentielle ainsi que dans la perception de sa candidature par l'opinion publique. Ayant intégré le parti Les Républicains, Sens commun a obtenu un accord pour présenter six de leurs candidats aux élections législatives de juin 2017.

Quant à l'engagement des évêques de France dans *La manif pour tous*, Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, affirme :

Les évêques n'ont jamais été les instigateurs de quelque chose, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais dans le cadre de 2012-2013 eu le souci de mener une campagne. Ils ont pu participer à une campagne, penser que c'était plutôt chrétien de mener cette campagne donc ils ont pu soutenir, dire des choses, mais *La manif pour tous* n'est pas dirigée par un évêque.

L'implication de la CEF, en tant qu'institution, dans le mouvement de protestation à l'encontre de la loi autorisant le mariage des couples homosexuels ne sera pas analysée ici, mais il est certain que tous les évêques français n'ont pas eu la même approche de ce phénomène. Certains ont pu faire preuve d'une certaine indifférence vis-à-vis de cette mobilisation, d'autres d'un soutien remarqué, comme le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, qui dénonçait dès septembre 2012 la « rupture de société » qu'impliquait, à son sens, cette loi (Michelat & Dargent 2015, p.58). Une majorité d'évêques semble avoir privilégié une attitude prudente, compte tenu notamment du fait que, malgré l'impression qui a été donnée, l'ensemble des catholiques ne participait pas à cette mobilisation. En effet, un sondage commandé à l'institut *Ipsos* par le groupe de presse catholique *Bayard* révèle que près des trois quarts des catholiques français

³⁸ Cette importance du catholicisme dans la campagne sera analysée au Chapitre premier, Troisième partie.

n'avaient pas souhaité s'impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans cette contestation (Chambraud 2017a). Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF, considère que la complexe gestion de cette période a durablement affecté l'épiscopat :

J'étais là quand il y a eu le mariage pour tous, quand certains évêques sont allés défiler, d'autres pas. Je pense que les évêques et les catholiques ont été très marqués par le clivage que cela a donné entre les "bons évêques" et les "bons catholiques" qui allaient manifester, et puis les autres.

Les catholiques de France étaient donc divisés entre une minorité protestataire et une majorité qui acceptait la loi, mais seuls les premiers ont été audibles dans un premier temps, donnant l'impression d'un catholicisme intégralement opposé à cette évolution, comme le regrette Mgr Ribadeau Dumas :

Cette division est apparue au cœur de la société française, elle est apparue aussi au cœur des communautés chrétiennes, et donc depuis 2013 les évêques ont particulièrement l'impression que leurs communautés ont été divisées, fragilisées, que des opinions contradictoires se sont fait valoir, alors que la culture du débat est peu fréquente dans nos communautés, et qu'il y avait eu une espèce de rouleau compresseur (dont on ne savait pas très bien comment il s'était créé) qui avait fait en sorte qu'était apparu évident que l'ensemble des catholiques était contre le *mariage pour tous*, alors que ce n'était pas si évident que ça. Du coup, il fallait être vigilant sur l'unité des communautés et sur l'unité de la société française.

Le climat de tension suscité par la mobilisation autour de *La manif pour tous* ainsi que la longueur de ce débat ont occasionné de l'avis général d'importantes divisions entre catholiques français (Denis 2017b), que les sociologues n'ont de cesse de décrire comme un corps particulièrement hétérogène.

3) Les catholiques français, évolutifs et hétérogènes

« Les fractures entre catholiques sont souvent incomparablement plus profondes que celles qui les opposent aux non-catholiques. »

René Rémond, *Droite et gauche dans le catholicisme français*, 1958

Bien que le catholicisme soit l'une des religions historiques les plus homogènes, notamment grâce à la figure unificatrice du pape, les croyants varient selon leur articulation du politique et du religieux, ainsi que par leurs pratiques rituelles (Caillé et al. 2017, p.23). En France, bien que 54% des personnes déclarent appartenir au catholicisme, seuls 4% peuvent être qualifiés de pratiquants, au sens de participants réguliers à la messe. Les catholiques français sont donc structurés de manière pyramidale, avec une base nombreuse de croyants peu impliqués et une pointe minoritaire de fidèles très engagés. Le politologue Yann Raison du

Cleuziou, considérant que le degré de pratique de la messe ne suffit pas à caractériser l'engagement dans l'Eglise, a réalisé une étude pour identifier la proportion de français répondant à la définition de *catholique engagé*. Selon lui, 23,5% des français auraient ainsi un lien avec l'Eglise, comme le fait de se mobiliser pour une action caritative, de se marier religieusement, de faire baptiser son enfant ou de l'inscrire au scoutisme (Raison du Cleuziou 2014). Il a ensuite identifié, en se basant sur des entretiens qualitatifs, six familles de catholiques français, dont la plus nombreuse est celle des *festifs culturels* (45% des *catholiques engagés*), qui ne fréquentent l'Eglise que pour les baptêmes, mariages et funérailles. « Pour eux, le christianisme incarne des valeurs. Mais c'est un peu comme à la Bourse, cela monte et cela descend », analyse Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF (Sauvaget 2017b).

Les catholiques plus fortement engagés, dont la participation à la messe, si elle n'est pas hebdomadaire, correspond au moins aux grands temps de l'année liturgique, ont été classés de nombreuses façons dont il est difficile de rendre compte de manière condensée. Nous tenterons de dégager de grandes tensions afin d'éclairer les clivages autour desquels se distribuent les catholiques français.

La première tension relève de l'importance accordée à la foi dans la vie des croyants. Il est possible de distinguer une vision *intégraliste* de la foi, dans laquelle elle est au centre de l'existence et éclaire tous les choix, d'une vision *marginaliste* de la foi, dans laquelle elle se limite aux pratiques choisies et n'intervient pas dans le reste de l'existence (Portier 2012, p.20). Pour les catholiques *intégralistes*, l'Eglise est une référence qui peut informer les choix réalisés dans la vie personnelle mais également les orientations politiques, alors que les catholiques *marginalistes* ne tiennent compte de l'Eglise que dans la sphère privée. Au sein de ces deux tendances, les individus varient, par les accommodements qu'ils sont prêts à faire vis-à-vis de la « civilisation de la subjectivité », entre *transigeants* et *intransigeants* (Tincq 2009, p.249).

Une deuxième tension peut être observée entre les croyants ayant accepté ou du moins s'accommodant de l'*aggiornamento* confirmé par le concile Vatican II et de l'inscription de la foi catholique dans un cadre laïque, et ceux qui s'y opposent. Si la grande majorité des catholiques français accepte ces évolutions inhérentes à la modernité, certains croyants refusent d'appliquer l'intégralité des éléments doctrinaux formulés par le concile Vatican II et revendiquent un traitement différencié pour la religion catholique, par rapport aux autres religions, dans l'Etat français (Lagroye 2006, p.298). Ces croyants *fondamentalistes* ou *intégristes*, qui restent marginaux en Europe (Gauchet 2003, p.54), sont le plus souvent considérés comme *schismatiques*, c'est-à-dire séparés de l'Eglise catholique.

En ce qui concerne les catholiques appartenant pleinement à l'Église, la diversité est telle qu'il est difficile d'établir des distinctions franches. Cependant, nous nous appuyons sur la thèse du sociologue des religions Philippe Portier, qui identifie deux grandes tendances du catholicisme contemporain : le *catholicisme d'ouverture* et le *catholicisme d'identité* (2012, p.22). Cette distinction comporte des faiblesses en ce qu'elle laisse entendre que les *catholiques d'identité* ne seraient pas ouverts, alors qu'ils le sont à leur manière et en faveur de causes différentes, ainsi que par sa focalisation sur les catholiques que l'on pourrait qualifier de *militants*, tandis que la réalité des catholiques en paroisse est souvent plus complexe et fluide (Cuchet 2017, p.68). Ainsi, Yann Raison du Cleuziou regrette que « cette dichotomie donne en effet le monopole de l'ouverture d'esprit aux uns et le monopole de l'affirmation confessionnelle dans l'espace public aux autres » (2016). Malgré ses limites, l'opposition entre catholicisme d'ouverture et catholicisme d'identité est la thèse qui permet le mieux d'analyser les positions des différents mouvements qui constituent le catholicisme français contemporain.

Catholicisme d'identité

Le *catholicisme d'identité* est un catholicisme *ostensible*, selon le concept développé par la sociologue des religions Danièle Hervieu-Léger, qui affirme que le passage d'un statut majoritaire à minoritaire a entraîné une insistance des fidèles à rendre leur foi visible et à se distinguer en affirmant de manière décomplexée leurs convictions et leur identité (2017, p.604). Cette démarche *attestatoire* se révèle dans le port du col romain voire de la soutane par les prêtres, dans l'identité architecturale de certaines nouvelles églises ou dans l'investissement de la rue lors de processions, de chemins de croix ou d'autres rassemblements (Béraud 2017, p.332). D'un point de vue liturgique, l'on remarque chez ces catholiques une réaffirmation de la différence des rôles des prêtres et des laïcs, une attention renouvelée à la beauté et à la justesse de la liturgie, ainsi que le retour de pratiques qui étaient tombées en désuétude, comme l'adoration du saint sacrement³⁹ ou le jeûne. Loin d'être une catégorie homogène, le *catholicisme d'identité* se subdivise lui-même en deux tendances à la spiritualité différente : le *traditionalisme* et les mouvements *charismatiques*.

³⁹ « À la fois attitude spirituelle et geste religieux, l'adoration exprime le sentiment de l'homme face à la transcendance et au mystère divin. L'adoration du saint sacrement prend un essor considérable à partir du XVI^e siècle, en réponse aux critiques protestantes, affirmation de la foi en la présence réelle de Jésus dans le sacrement de l'Eucharistie. En France, après être tombé en désuétude, le mouvement est relancé depuis les années 2000 autour du monastère de la Visitation de Paray-le-Monial. » (Durand & Prudhomme 2017, p.20)

Tout d'abord, les *catholiques traditionalistes* sont constitués d'un ensemble de groupes qui, tout en restant dans l'obéissance au Vatican, sont plus ou moins opposés à la modernisation de l'Eglise et tout particulièrement à celle de ses rites : ils restent très attachés à la messe en latin selon le rite tridentin, instauré par le concile de Trente en 1545-1563 et autorisé depuis le concile Vatican II à titre extraordinaire (Blanc 2016). La frontière est parfois fine entre les catholiques que l'on peut qualifier de *traditionalistes* et les *catholiques fondamentalistes* évoqués précédemment, mais c'est la fidélité au pape – qui n'empêche pas les critiques à son égard – qui représente cette délimitation. Le sociologue Philippe Portier cite parmi les mouvements appartenant à ce courant *traditionaliste* l'Opus Dei, la communauté Saint-Martin, la communauté des Frères de Saint Jean et les Foyers de charité (2012). Nous émettons un doute quant au classement des Foyers de charité⁴⁰ dans cette catégorie, puisque leur liturgie (en particulier par les chants qu'ils choisissent) et leur mission (centrée sur les retraites de discernement personnel) nous semblent s'apparenter plutôt au courant *charismatique*.

Le *renouveau charismatique*, né en 1967 aux Etats-Unis, met l'accent sur la relation de chaque croyant avec l'Esprit saint, l'une des trois personnes de Dieu selon le dogme trinitaire de l'Eglise. Par son apostolat individuel et communautaire, il représente un courant dynamique, en forte progression dans l'Eglise en France, et attire notamment de nombreux jeunes convertis ou *recommençants*. La religion est souvent individualisée chez les personnes proches de mouvements *charismatiques*, où l'accent est particulièrement mis sur la conversion intérieure, c'est-à-dire la réaffiliation à une foi reçue en tant qu'enfant, de manière choisie à l'âge adulte, puis la confirmation de ce choix de manière perpétuelle au cours de la vie (Béraud 2017, p.334). Ce courant est notamment représenté en France par la communauté de l'Emmanuel⁴¹, à laquelle les évêques de nombreux diocèses ont confié la responsabilité de paroisses ou de sanctuaires et qui organise chaque été les sessions de Paray-le-Monial évoquées précédemment, ainsi que par la communauté du Chemin neuf ou celle des Béatitudes. La production massive par ces communautés *charismatiques* de chants liturgiques nouveaux et leur mise en valeur de

⁴⁰ Fondés par Marthe Robin à Châteauneuf-de-Galaure, ce sont des foyers dans lesquels des communautés de laïcs et de prêtres vivent ensemble une vie de prière et d'accueil de retraitants.

⁴¹ La communauté de l'Emmanuel se décrit comme une « communauté catholique internationale reconnue par le Saint Siège comme association publique de fidèles, qui rassemble en son sein des laïcs – mariés, célibataires, consacré(e)s – et des prêtres qui se mettent ensemble à la suite du Christ et au service de la mission de l'Eglise. Les membres de la Communauté de l'Emmanuel sont réunis par des engagements communs et réguliers sans pour autant vivre sous le même toit. La Communauté de l'Emmanuel compte aujourd'hui 11.500 membres répartis dans 67 pays sur les 5 continents, dont 265 prêtres et 200 consacré(e)s. » Source : www.emmanuel.info/qui-sommes-nous/

l'adoration eucharistique semblent avoir affecté les paroisses diocésaines, qui ont petit à petit ajouté ces chants à leur répertoire et mis en place des heures d'adoration dans leurs églises.

Le politologue Gilles Kepel considère qu'au moins jusqu'aux années 1990, le *renouveau charismatique* s'intéressait surtout à la spiritualité et à l'évangélisation, sans intervenir dans le débat public ni former ses membres sur les questions de société (1991, p.115). Selon le politologue Gaël Brustier, c'est au tournant des années 2000 que s'est effectué un rapprochement entre les mouvements *charismatiques* et les fraternités *traditionalistes*, connu désormais comme le phénomène *tradismatique* (2013). Sans organisation ni direction, il s'agit plutôt d'un état d'esprit *tradismatique*, qui conjugue quête de sens spirituel et recherche de débouchés politiques. Cette force militante nouvelle s'est particulièrement investie dans *La manif pour tous* et cherche désormais d'autres modes d'action, particulièrement autour des questions bioéthiques, ne trouvant dans le programme d'aucun parti actuel les positions qu'elle défend (Roy 2017).

Catholicisme d'ouverture

Le *catholicisme d'ouverture*, parfois appelé *catholicisme conciliaire* en référence au concile Vatican II, constituait dans les années 1960 et 1970 « l'aile marchante du catholicisme » (Portier 2012, p.25). Il se caractérise par un enfouissement de leur foi, qui ne s'exprime quasiment que dans la sphère privée, par une remise en question de la hiérarchie ecclésiale, que les *catholiques d'ouverture* estiment nécessaire mais non légitime à imposer des règles aux fidèles en dehors des lieux de culte, ainsi que par une grande implication dans l'action sociale. Si certains signaux sont positifs pour ce courant, comme l'élection du pape François, qualifiée de « divine surprise » par les catholiques conciliaires selon l'anthropologue Guillaume Cuchet (2017, p.74), leur influence semble décroître rapidement au sein de l'Eglise en France.

Les *catholiques d'ouverture* souhaitent que les croyants et l'Eglise soient pleinement intégrés dans la société, sans rechercher une visibilité mais en participant au bien commun de manière discrète (Raison du Cleuziou 2016). C'est ainsi que durant plusieurs décennies, de nombreux prêtres ont abandonné soutane et col romain, aujourd'hui adoptés à nouveau par de jeunes prêtres soucieux d'être reconnus. Le philosophe politique Emile Perreau-Saussine remarquait en effet que globalement, « les jeunes évêques sont plus conservateurs que leurs aînés, et les jeunes prêtres sont plus conservateurs que les jeunes évêques » (2011, p.243).

L'arrivée d'une nouvelle génération de croyants et d'ecclésiastiques, n'ayant pas connu le concile Vatican II et ayant grandi dans une société dans laquelle l'Eglise n'était ni très visible

ni particulièrement influente, est l'une des raisons invoquées pour expliquer le déclin numérique des *catholiques d'ouverture*. En effet, d'après une enquête de *Sociovision*, 53% des jeunes Français de 18 à 29 ans se rattachent aujourd'hui à une religion, alors qu'ils n'étaient que 34% en 1994. Ce regain de religiosité chez les jeunes, bien qu'en partie imputable à des jeunes musulmans, s'explique selon le sociologue des religions Jean-Paul Willaime par le fait que cette génération n'a pas été socialisée religieusement et n'est donc pas dans une attitude de rejet de la foi (Dryef 2017). Le sociologue affirme également que « si les jeunes sont religieux, ils le sont de façon plus engagée, plus visible, plus conséquente ». Outre les jeunes convertis, il est aussi nécessaire de prendre en compte ceux dont les parents leur ont transmis la foi, sans qu'ils la perdent au moment d'entrer dans l'âge adulte. Or, il apparaît que le taux de transmission intergénérationnelle de la foi est significativement supérieur dans les milieux plus conservateurs, liés au *catholicisme d'identité*, que chez les *catholiques d'ouverture* (Cuchet 2017, p.70).

D'autre part, les évolutions de la politique intérieure française ont aussi pu marginaliser les *catholiques d'ouverture*, qui votaient souvent à gauche et qui se sont trouvés en porte-à-faux lorsque le clivage gauche-droite s'est déplacé des questions économiques et sociales aux questions sociétales. Si leur fort engagement dans l'action sociale les rapprochait de la gauche, avec laquelle ils partageaient des luttes progressistes, ils n'ont pas toujours pu soutenir des candidats ou des gouvernements qui proposaient des évolutions sociétales contre lesquelles l'Eglise s'était strictement prononcée (Cuchet 2013, p.200).

*

Les catholiques français sont donc fortement divisés, entre pratiquants réguliers et *festifs culturels* d'une part, et au sein même des pratiquants d'autre part. Si dans les paroisses rurales les différences sont moins affirmées, les paroisses urbaines sont de plus en plus spécialisées et choisies par les fidèles selon le courant par lequel elles sont animées (Béraud 2017, p.335). Cette hétérogénéité représente un défi pour les évêques, dont la responsabilité est de fédérer tous les catholiques et qui doivent à la fois éviter un repli communautaire et un éclatement de l'Eglise. Cette hétérogénéité implique aussi qu'il est d'autant moins possible aujourd'hui de caractériser un vote catholique unifié.

III- La campagne présidentielle de 2017, reflet d'un regain d'intérêt pour le fait religieux

1) De l'utilité du religieux pour le politique

« L'idée selon laquelle nous vivons dans un monde sécularisé est fausse. Le monde d'aujourd'hui est aussi furieusement religieux qu'il l'a toujours été. »

Peter Ludwig Berger, *Le réenchantement du monde*, 2001

Comme nous l'avons étudié, la religion catholique vit une période de crise, au regard du nombre de ses fidèles et de ses clercs, et dans le même temps un renouvellement de la pratique et de la visibilité des croyants, notamment les plus jeunes. Ce regain de religiosité, qui peut aussi être observé dans d'autres religions, s'accompagne d'un « retour de légitimité du discours religieux et de la préoccupation spirituelle dans l'espace public » (Gauchet 2003, p.53). La question se pose de savoir quel intérêt présente la religion pour le personnel politique et pour la société en général.

La conflictualité qu'a entraînée au XX^e siècle l'essor des *religions séculières*, aussi appelées *religions profanes* ou *mystiques politiques*, telles que le nazisme ou le communisme, a démenti la thèse selon laquelle la modernité, en contradiction fondamentale avec la religion, entraînerait automatiquement la fin des croyances absolues et des évidences de sens partagées (Zawadski 2017, p.261). La théorie formulée au début du siècle dernier par le sociologue Emile Durkheim peut expliquer ce surgissement, puisque selon lui « il ne peut y avoir de société qui ne sente le besoin d'entretenir et de raffermir, à intervalles réguliers, les sentiments collectifs et les idées collectives qui font son unité et sa personnalité » (2012 [1912], p.610). Les religions séculières apparaissent donc comme une réponse au déclin des religions transcendantes et comme leur substitut. En 1983, le philosophe et sociologue Raymond Aron analysait qu'une « sorte de scepticisme ronge la conscience des Européens depuis le déclin des religions transcendantes, puis des religions séculières » (p.727). Le philosophe Marcel Gauchet interprète pour sa part le regain de religiosité actuel en Europe comme une conséquence de l'échec de ces totalitarismes d'Etat, répondant au besoin d'un « système complet et autosuffisant de compréhension et de justification de l'existence » (2003, p.56). En effet, les religions instituées sont porteuses de sens, et représentent potentiellement une alternative à la tentation nihiliste, qui ferait « perdre de vue le sens de la dignité humaine » (Perreau-Saussine 2011, p.255).

De nombreux travaux ont eu pour objet les religions comme porteuses de sens, dans les trois dimensions de ce terme : « des significations (de la vie et de la mort, du bonheur et du malheur), des orientations (de vie, des normes éthiques orientant le comportement) et des sensations (des façons de sentir individuellement et collectivement, des émotions individuelles et collectives) » (Willaime 2016, p.197). L'Eglise catholique en France a la particularité, vis-à-vis des autres religions, de proposer par la voix des évêques et celle de la CEF une réflexion sur le sens du politique, de la dignité de la personne dans le monde actuel. En effet, cette réflexion globale semble manquer chez le personnel politique, ce que déplore la sociologue des religions Danièle Hervieu-Léger : « le dépassement (du rapport religieux à l'histoire) est entièrement indexé sur la capacité du politique de prendre lui-même en charge la production du sens collectif de l'histoire. C'est le déficit du politique, dont souffrent dramatiquement nos sociétés, qui fait le lit de la résurgence sous de multiples formes (dont l'islam militant n'est qu'une des expressions) de ces réinvestissements activistes du religieux sur la scène publique, auxquels nous assistons aujourd'hui » (2016, p.190). Selon le philosophe Marcel Gauchet, les religions peuvent fournir « une idée d'ensemble du monde et de l'homme susceptible de justifier ultimement les options individuelles et collectives » (1998, p.106).

D'autre part, la religion catholique semble avoir un rôle à jouer dans la société française, en tant que facteur de paix sociale. Le philosophe Pierre Manent affirme que « l'Eglise catholique est la seule force spirituelle engagée dans une démarche qui prend en compte d'une manière délibérée et pour ainsi dire thématique les revendications et les vues des autres » (2015, p.157), ce qui lui permet d'être médiatrice entre l'Etat et les autres religions.

La CEF dispose de deux Conseils d'évêques se réunissant régulièrement pour travailler aux relations avec les autres confessions chrétiennes et les autres religions : le Conseil pour l'unité des chrétiens et les relations avec le judaïsme et le Conseil pour les relations interreligieuses et les nouveaux courants religieux. Elle dispose aussi d'un Service national pour l'unité des chrétiens, d'un Service national pour les relations avec le judaïsme et d'un Service national pour les relations avec les musulmans, dans lesquels travaillent des clercs et des laïcs qui se consacrent au travail sur ces questions. Nous avons pu assister à deux événements organisés par ces services : un office œcuménique réunissant un prêtre catholique, une pasteure protestante et un archiprêtre orthodoxe au mois de mars, et un débat sur la peur de l'islam entre un prêtre catholique et un imam, théologien de l'islam, en avril.

De même qu'elle peut constituer une ressource pour l'Etat par le renforcement des relations interreligieuses qu'elle entretient (Willaime 2016, p.202), l'Eglise peut aussi être médiatrice dans le domaine de la diplomatie, comme une « seconde voie » plus informelle

(Besmond de Senneville 2017). D'autre part, l'Eglise prend fréquemment position en faveur de l'engagement civique, appelant à participer aux échéances électorales, comme le rappelle le père Stalla-Bourdillon, aumônier des parlementaires :

L'Eglise est un facteur de crédibilisation de l'activité politique, en responsabilisant les électeurs dans le fait que le vote n'est pas quelque chose de facultatif.

La société française, ayant connu un mouvement permanent vers plus d'individualisme, de libéralisme et de matérialisme, est désormais affectée par une révolte morale de certains de ses membres, révolte à laquelle l'Eglise peut répondre par son discours inchangé (Dortier & Testot 2005). En outre, à travers l'hétéronomie qu'elle défend, la religion enseigne le sens de la limite et représente ainsi un obstacle à la toute-puissance et à l'hubris des hommes (Caillé 2017, p.203). Il y a ainsi une dimension religieuse de la politique lorsqu'elle s'emploie à faire vivre ensemble une communauté d'individus à travers la recherche de compromis, tout comme il y a une dimension politique de la religion lorsque celle-ci invite ses fidèles à s'investir dans la société plutôt que de s'en tenir à la pratique des rites (Picq 2016, p.175). C'est justement la dimension religieuse du politique dont le sociologue Alain Caillé regrette l'inexistence dans le processus de construction européenne : « faute de politico-religieux instituant, il ne peut pas naître de société européenne » puisque « aucune société, aucun mouvement social, aucune communauté politique ne peuvent s'instituer sans fournir des biens de salut, transcendants ou immanents » (2017, p.214-215). Il se pose donc la question du bénéfice que peuvent tirer les Etats, et d'une certaine manière les candidats à une élection, de la promotion d'une religiosité du politique.

Il semble que les candidats à l'élection présidentielle française de 2017 aient pris en compte ce facteur dans leur campagne, à tel point que, d'après un sondage de l'institut *Ipsos* réalisé en mars 2017, 77 % des Français jugent que l'on « parle trop de religion dans le débat public ». Ils sont cependant 60% à considérer que c'est un thème important dans une campagne, bien que la religion n'occupe une « place importante dans la vie personnelle » que de 24% des sondés. Ce même sondage indique aussi que, pour 94% des Français, la manière dont la religion catholique est pratiquée aujourd'hui « est compatible avec les valeurs de la société française » (Maillard 2017). Il en va différemment de l'islam, ce qui peut expliquer l'importance prise par les questions liées à cette religion dans la campagne électorale, comme l'ont montré les propos de la part de Marine Le Pen, lors du débat de l'entre-deux-tours, accusant son rival Emmanuel Macron de liens cachés avec l'Union des organisations islamiques de France. Cela venait clore une campagne rythmée par l'affaire du *burkini* (une tenue de plage intégrale apparue sur les

plages françaises à l'été 2016), par celles du café « interdit aux femmes » de Sevran ou par les polémiques liées aux menus de substitution (sans porc) dans les cantines.

Quant au catholicisme, c'est surtout à l'influence de ses fidèles sur la campagne et sur le résultat des primaires de la droite que les médias se sont intéressés. La mobilisation de thèmes et de signes religieux, en particulier catholiques, par les candidats a été remarquée, notamment par le sociologue Philippe Portier qui explique que « le religieux n'est plus invoqué dans les campagnes électorales depuis les années 1930 et la fin de l'opposition entre catholiques et partisans de la loi de 1905. Ce retour du religieux n'est pas identique aujourd'hui : il n'y a pas d'animosité à l'égard de la religion catholique, au contraire, il y a une recherche de racines qui concerne tous les candidats ». Il constate aussi une accentuation de l'appel aux émotions des électeurs par les candidats, affirmant que « nous sommes dans une époque où il y a moins de rationalité dans les argumentaires des hommes politiques » (Philippe-Viela 2017). De même, le père Stalla-Bourdillon considère que cette attitude de la part des candidats relève d'une recherche de légitimation :

Toute tentative de recevoir une légitimation des religions en venant chercher une sorte d'onction est la traduction en creux d'un manque de légitimité. C'est parce qu'il y a un manque de légitimité qu'on recourt à des référents dans la société pour augmenter la légitimité. Ça se voit quand on fait des appels du pied à une religion, ça se voit quand on va dans une cathédrale à l'entre-deux-tours. L'Eglise catholique n'est pas dupe et fera particulièrement attention à ne pas tomber dans le piège de cette légitimation, d'autant que ça ne dure qu'un moment.

Si l'évocation du fait religieux dans une campagne électorale n'est pas chose nouvelle, puisque la plupart des observateurs en font cas depuis le début des années 2000, il semblerait que la campagne de 2017 ait représenté un nouveau palier, ajoutant à la mobilisation des religions sur le fond une forme de religiosité politique. À partir d'un corpus d'articles de presse collectés tout au long de la campagne pour l'élection présidentielle, nous avons pu identifier les accents religieux qui l'ont caractérisée, en particulier au sujet de thématiques catholiques et par l'utilisation des symboles du catholicisme. En outre, cette importance prise par le catholicisme dans la campagne a été remarquée aussi par les évêques, comme nous l'a confirmé Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF :

On a beau dire que le christianisme a disparu du paysage social français, les catholiques n'ont jamais été aussi présents dans une élection que dans celle-ci. Les catholiques en tant que tels sont une composante essentielle de la vie de la société française. Ça sonne pour moi le glas d'une politique de laïcité vécue dans les dernières années qui a voulu éradiquer les religions de la sphère publique. Nous sommes toujours vivants.

2) Les catholiques, un électorat à séduire et à convaincre

« Vous, chrétiens, les plus civiques des hommes ! »

Charles Péguy, *Dialogue de l'histoire et de l'âme charnelle*, 1909

Selon l'historien Jean Garrigues, c'est un discours de Nicolas Sarkozy en décembre 2007 – le fameux discours du Latran – qui se trouve à l'origine de la mobilisation de la religion catholique comme référent identitaire par les politiques. Nicolas Sarkozy, alors président de la République, avait déclaré devant de nombreux cardinaux que « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur ». Jean Garrigues estime qu'en « faisant du prêtre le référent culturel, plus que l'instituteur, Nicolas Sarkozy a inauguré une manière différente et plus polémique d'aborder la question » (Clément 2017).

Cette tendance semble avoir été confirmée, puisque la majorité des journalistes dont les articles forment notre corpus⁴² ainsi que de nombreux historiens, politistes et sociologues des religions affirment que la récurrence de l'évocation, sous plusieurs formes, du religieux durant la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 a été inédite, en particulier en ce qui concerne le catholicisme. Certains personnages politiques s'en sont aussi émus, comme le candidat aux primaires de la gauche Vincent Peillon, parlant de « grand déballage religieux » (Rescan 2017), ou le candidat à l'élection présidentielle Jean-Luc Mélenchon s'exclamant lors du débat du 20 mars 2017 : « fichez-nous la paix avec la religion ! » (Le Point 2017). Les catholiques que nous avons rencontré en entretien sont pour leur part plutôt désabusés quant aux accents religieux donnés à cette campagne, comme le résume Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz Toujours* :

C'est un peu inévitable parce que les politiques ont tendance à fonctionner de façon assez segmentée, donc ils vont aller un jour à l'Association française de kinésithérapie et le lendemain ils vont rencontrer les catholiques. Ils ne négligent aucune clientèle, pour dire les choses de façon péjorative, même si ce n'est pas toujours aussi cynique.

Des thèmes chers à l'électorat catholique

A travers l'étude du corpus d'articles de presse, nous avons repéré quatre thématiques importantes aux yeux des catholiques, sur lesquelles les différents candidats à l'élection présidentielle de 2017 se sont exprimés et au sujet desquelles ils ont fait des propositions

⁴² La liste des articles formant ce corpus est disponible en annexe.

programmatisques : les enjeux bioéthiques, la famille, la solidarité et la catholicité de la culture française. En ce qui concerne les enjeux bioéthiques, la campagne a été quelque peu bousculée par l'adoption en février 2017 au Parlement d'une loi élargissant le délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse aux entraves réalisées sur Internet. Suscitant une levée de boucliers chez certains catholiques, qui y voyaient un obstacle à leur liberté d'expression, cette disposition législative a été rapidement prise en compte dans le discours des candidats aux élections. Ainsi, François Fillon et Marine Le Pen ont promis d'abroger cette loi après leur élection (Lemarié & Goar 2017). Dès la campagne pour les primaires de la droite, l'avortement était devenu un sujet de discussion après les regrets qu'avait exprimés François Fillon pour avoir qualifié l'avortement de « droit fondamental » dans un ouvrage (Caro 2017). En outre, le candidat de la droite ainsi que la candidate frontiste ont exprimé durant la campagne leur opposition à l'autorisation de l'euthanasie et à l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules.

Les thématiques familiales ont aussi été très présentes, la plupart des candidats invoquant la supériorité de leur programme économique et social pour le budget des ménages, et la quasi-totalité d'entre eux soulignant le rôle primordial de la politique éducative. François Fillon a ainsi inscrit à son programme l'assouplissement des règles relatives au financement de l'enseignement privé et le rétablissement de l'universalité des allocations familiales (Petillon 2016), tandis qu'Emmanuel Macron se prononçait pour une hausse du quotient familial. Le point ayant le plus retenu l'attention reste toutefois la position différenciée des candidats quant à la loi Taubira, et donc au mariage des couples homosexuels et à leur capacité d'adopter. Marine Le Pen souhaitait revenir à un « PACS amélioré » pour les couples homosexuels, ne permettant pas l'adoption, tandis que François Fillon promettait de réserver l'adoption plénière aux couples hétérosexuels et donc de limiter les couples homosexuels à une faculté d'adoption simple. Marion Maréchal-Le Pen, plus proche des catholiques que sa tante, a exprimé lors de l'entre-deux-tours son intérêt pour Sens commun, le qualifiant de « jeune courant politique très prometteur » (Chambraud 2017b). Erwan Le Morhedec a cependant mis en garde les catholiques contre la valeur des promesses qui pouvaient être faites : « peut-on décider de l'avenir de la France en fonction des seuls sujets de bioéthique et sur la famille ? Ce n'est pas parce que ces sujets sont centraux aux yeux des catholiques qu'ils le sont aux yeux des candidats. En faire un élément déterminant de son vote quand ils sont accessoires dans les programmes des candidats eux-mêmes n'est peut-être pas des plus pertinent... » (2017b).

En dehors de ces problématiques certes récurrentes dans les médias mais non exhaustives quant aux préoccupations des catholiques, l'accent a aussi été mis par les candidats sur la solidarité et la fraternité, notamment avec les chrétiens d'Orient. François Fillon était allé visiter un camp de réfugiés chrétiens au Kurdistan dès 2014 et avait organisé un meeting de levée de fonds en leur soutien au Cirque d'hiver de Paris en 2015, qui avait fait salle comble (Caro 2017). Marine Le Pen, dans une lettre adressée aux catholiques français le jour de Pâques, exprimait ses pensées pour les chrétiens d'Orient. Pour sa part, Emmanuel Macron, qui était allé visiter un centre d'hébergement du Secours catholique le jour de Pâques, a choisi, lors du débat d'entre-deux-tours, d'utiliser sa carte blanche pour parler du handicap, ce qui n'est pas sans interpeller les nombreux catholiques engagés sur ce sujet dans diverses associations spécialisées. Cela a par ailleurs été confirmé juste après son accession à la présidence de la République, lorsque le premier déplacement de son Premier ministre Edouard Philippe a consisté en la visite d'une maison Simon de Cyrène⁴³ (Tournier & Kubacki 2017). François Fillon, se réclamant du catholicisme social, et Marine Le Pen, condamnant la poursuite effrénée du profit, ont chacun loué les vertus de la charité chrétienne. Marine Le Pen est allée jusqu'à invoquer la pensée sociale de l'Eglise afin de critiquer son opposant, Emmanuel Macron : « rien dans le programme fratricide de M. Macron n'est conforme à la doctrine sociale de l'Eglise, à ses préoccupations éthiques ou à sa conception de la famille » (Houchard 2017).

Enfin, ce sont les traditions et les monuments catholiques qui ont suscité nombre de commentaires de la part des candidats, utilisés pour promouvoir les *racines catholiques* de la culture française. À travers l'exaltation du patrimoine architectural catholique et des traditions comme les crèches de Noël par le Front national, le sociologue Yann Raison du Cleuziou s'interroge sur la muséification et la folklorisation de la religion que ce parti semble favoriser (2017a, p.19). La religion catholique semble être utilisée par Marine Le Pen pour établir la moindre légitimité de la religion musulmane en France, tandis que François Fillon affirme qu'il n'y a « pas un problème religieux en France. Il y a un problème lié à l'islam » (Caro 2017).

Envoi de signaux manifestes aux catholiques

⁴³ L'association Simon de Cyrène, qui porte le nom du personnage ayant aidé Jésus à porter sa croix selon l'Evangile, définit ainsi sa mission : « L'association Simon de Cyrène développe et anime des maisons partagées, lieux de vie partagés où adultes valides et handicapés partagent une relation amicale et solidaire. » Source : www.simondcyrene.org

Dès l'été 2016, les candidats aux primaires de la droite ont souhaité envoyer des signaux forts aux électeurs catholiques, notamment en se rendant dans les hauts lieux du catholicisme français. L'on a ainsi vu Alain Juppé se rendre à la messe du 15 août à Lourdes, pour la fête de l'Assomption, tandis que Nicolas Sarkozy y assistait à l'église du Lavandou dans le Var et François Fillon à l'abbaye de Solesmes (Sauvaget 2016). Peu avant le premier tour de l'élection présidentielle, François Fillon s'est rendu à la messe sur l'île de la Réunion, suivi par de nombreuses caméras, puis il a organisé un déplacement au Puy-en-Velay à l'occasion du dimanche de Pâques. Le vendredi 5 mai 2017, pour la dernière journée de campagne avant le second tour, Emmanuel Macron a visité la cathédrale de Rodez tandis que Marine Le Pen se rendait à celle de Reims, évoquant chacun sur les réseaux sociaux la grandeur de l'histoire de France.

D'autre part, de nombreux candidats à l'élection présidentielle, de droite comme de gauche, ont fait état au cours de la campagne de leur foi ou du moins de leur relation personnelle avec le catholicisme. Le plus remarqué a certainement été François Fillon, qui a déclaré le 3 janvier 2017 durant le journal télévisé de *TF1* qu'il était « gaulliste et, de surcroît, chrétien » afin de rassurer les téléspectateurs sur sa proposition de réforme du système de santé. De même, durant sa campagne pour les primaires de la droite, Alain Juppé avait à plusieurs reprises rappelé qu'il était baptisé et même souligné que son deuxième prénom était « Marie ». À la gauche de l'échiquier politique, les professions de foi se sont faites plus nuancées, mais les trois principaux candidats ont tout de même évoqué l'influence du catholicisme dans leur construction. Ainsi, Benoît Hamon a affirmé que l'on « ne peut pas se construire sans le catholicisme », tandis qu'Emmanuel Macron, tout en se définissant aujourd'hui comme un agnostique ouvert à la transcendance, rappelait avoir demandé le baptême à douze ans lors de son entrée dans un collège jésuite (Pruvot 2017). Pour sa part, Jean-Luc Mélenchon a déclaré dans une interview à *Famille chrétienne* : « je suis de culture catholique, je connais la maison ». Erwan Le Morhedec nous a donné son sentiment sur ces déclarations :

Les laïcs peuvent tout aussi bien s'engager en politique, sans dire – et c'est peut-être nécessaire – explicitement qu'ils sont chrétiens, non pas pour occulter une face honteuse de ce qu'ils seraient mais simplement en considérant qu'en politique il n'est pas indispensable de venir faire part de ses convictions religieuses. Ce ne serait pas de la dissimulation mais une certaine réponse à ce qu'on nous demande de faire, c'est-à-dire une certaine laïcité. Tous les laïcs ne peuvent probablement pas – ou ne veulent pas – faire état de leurs convictions religieuses directement.

Moi je trouve dommage que l'exigence de laïcité finisse par moments par nous demander d'occulter une part de nous-mêmes, ce qui finalement aboutit à un manque de transparence, parce que moi j'aime bien savoir ce qui constitue la personne et le politique en

face de moi. Mais celui qui agira et s'exprimera en conformité avec ses convictions chrétiennes sans le dire ouvertement n'est pas moins chrétien que celui qui le dit ouvertement.

Quant à la candidate du Front national, elle a souhaité revendiquer sa foi tout en prenant ses distances avec l'Eglise : « Je suis extrêmement croyante et j'ai la chance de ne jamais avoir douté. Mais je suis fâchée avec l'Eglise dont je pense qu'elle se mêle de tout, sauf de ce qui la concerne » (Tincq 2017a).

En s'affranchissant ainsi des évêques, Marine Le Pen est dans la continuité de la rhétorique d'opposition entre le peuple et les élites qui caractérise sa campagne. Le Front national avait déjà pris sèchement à partie les évêques de France au lendemain de Noël en 2016, suite à des prises de position en faveur de l'accueil des migrants. Gilbert Collard avait ainsi accusé l'Eglise d'être « représentée aujourd'hui par des évêques politiques, qui sont des adversaires de la foi », tandis que Louis Aliot leur conseillait « de remplir leurs églises, ce qui n'est pas gagné, et qu'ils laissent après les partis politiques gérer les affaires publiques » (Tresca 2016). De telles invectives contre l'Eglise font douter de la stratégie déployée par Marine Le Pen pour séduire les catholiques, qui demeurent en majorité dans une attitude fidèle vis-à-vis du clergé et des évêques. À l'inverse, François Fillon et Bruno Le Maire, après la parution du livre de la CEF *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* à l'automne 2016, avaient écrit aux évêques afin de proposer des réponses aux problèmes que ceux-ci soulevaient. Alain Juppé avait pour sa part adressé un texte aux catholiques, dans lequel il exprimait avoir été « très sensible » à l'ouvrage de la CEF et avoir suivi leur assemblée plénière « avec beaucoup d'intérêt » (Vaillant 2016), faisant dire au directeur de la rédaction de l'hebdomadaire chrétien *La Vie*, Jean-Pierre Denis : « Du jamais vu, foi d'habitude de cette instance épiscopale depuis vingt ans » (2016).

Enfin, les candidats à l'élection présidentielle ont voulu adresser des signaux aux catholiques en mobilisant la figure du pape François, à commencer par Alain Juppé qui, pour se démarquer de François Fillon – tout juste rallié par Sens commun –, avait affirmé se sentir « plus proche du pape François que de *La manif pour tous* » (Izoard 2016). De manière plus étonnante, c'est Martine Aubry qui a choisi de citer le Pape lors d'un *meeting* de campagne pour Benoît Hamon, en reprenant sa phrase : « L'Europe peut mourir si elle ne retrouve pas sa vertu cardinale : la solidarité ». Cette citation ayant déclenché les applaudissements de l'auditoire, Martine Aubry s'est étonnée ainsi : « Faire applaudir le Pape, c'est quand même pas mal » (Aleteia 2017). Jean-Pierre Denis, réagissant dans son éditorial de *La Vie*, avait mis en garde les candidats quant à ces tentatives de récupération : « Laissons le Pape tranquille, il est *irré récupérable* ! Alors Dieu, vous imaginez... » (2016).

Mobilisation de signes catholiques

L'analogie entre *meetings* politiques et cérémonies religieuses n'est pas nouvelle, elle a déjà pu être faite au sujet des partis de masse comme le Parti communiste ou plus récemment de la campagne de Ségolène Royal en 2007 (Tincq 2017a). Cela étant, la retransmission à la télévision des *meetings* a entraîné un mouvement vers une plus grande théâtralisation de ces rendez-vous et a décuplé l'importance du charisme du candidat, ce qui rapproche l'exercice du *meeting* des émissions télévangélistes. La campagne s'est ainsi terminée en apothéose lorsque, tout juste élu, Emmanuel Macron est venu saluer le peuple sur l'esplanade du Louvre, lors d'une cérémonie aux images ajustées dans les moindres détails, notamment par la mise en valeur de la pyramide de verre, symbolique d'une certaine transcendance (Denis 2017a).

Deux candidats en particulier ont adopté une gestuelle aux accents religieux lors de leurs *meetings*, Emmanuel Macron en posture christique, les bras en croix, et François Fillon la main sur le cœur. Si l'on peut percevoir dans l'attitude du candidat d'En marche ! une recherche de la transcendance et une volonté – plus ou moins délibérée – de s'ériger en messie recevant « l'onction des applaudissements », le geste de François Fillon semble plutôt évoquer l'humilité ainsi que la charité qui, traditionnellement, vient du cœur (Bouniol 2017). Outre les gestes, les mots du religieux et particulièrement ceux de la religion catholique ont été fréquemment utilisés par les candidats à l'élection présidentielle. Emmanuel Macron a été souvent moqué pour son utilisation d'un « vocabulaire de la béatitude », lui qui invitait ses électeurs à l'*espérance*, formulait le souhait de traiter ses concurrents avec *bienveillance* et terminait ses *meetings* par un « je vous aime » lancé à la foule (Noyon 2017). Le président nouvellement élu a ainsi clôturé son discours sur l'esplanade du Louvre par ces mots : « je vous servirai avec amour ». François Fillon a, pour sa part, utilisé des mots bibliques pour évoquer son ascension durant la campagne pour les primaires de la droite, comparant sa campagne à un « chemin de croix où *les derniers seront les premiers* » (Bouniol 2017). Enfin, Jean-Luc Mélenchon s'est abondamment servi du lexique catholique durant sa campagne, faisant l'apologie du *bien commun* au-dessus des intérêts privés et interpellant ainsi la foule de l'un de ses *meetings* à Marseille : « et maintenant, mes frères, mes sœurs, donnez-vous la main » (Tincq 2017a).

Alors que dans les discours de la campagne électorale de 2007, on ne trouvait pas « la moindre citation du texte biblique », et que les rares échos qui s'y trouvaient étaient « indirects et peu perceptibles » (Baziou, Blaquart & Bobineau 2010), nous venons d'observer que des allusions à la Bible, facilement identifiables pour des catholiques, avaient émaillé la campagne de 2017. Par surcroît, des citations de la Bible elle-même ont été utilisées par certains candidats, comme

lorsque Jean-Luc Mélenchon a déclamé une partie du *Sermon sur la montagne* durant un *meeting* à Rennes. Le candidat de La France insoumise s'est aussi présenté à un *meeting* à Marseille, le dimanche des Rameaux, un rameau d'olivier dépassant de sa boutonnière, qu'il a brandi en proclamant être le « candidat de la paix » (Kubacki 2017).

Si chacun des principaux candidats à l'élection présidentielle a manié les mots et les signes de la religion de manière plus ou moins appuyée dans sa campagne, Emmanuel Macron est le seul à avoir revendiqué la dimension mystique de sa démarche, par des affirmations telles que « je ne sépare pas Dieu du reste, je fais le lien entre la transcendance et l'immanence », « il faut construire une sacralité » ou même « la dimension christique, je ne la renie pas » (Philippe 2017).

Après une campagne aux accents religieux aussi marqués, à la fois dans les thèmes évoqués et les signaux envoyés que dans les signes mobilisés, la question se pose de l'influence que cela a pu avoir sur la stratégie de la CEF. Selon Vincent Neymon, son directeur de la communication, tout cela n'a suscité qu'un intérêt curieux de la part des évêques :

On ne peut pas dire que ça leur passe au-dessus... Je pense qu'ils sont comme n'importe qui attentifs à tout ce qu'on peut leur dire sur leur propre foi et sur leur raison d'être. Les discours des politiques ont été très écoutés à l'aune de nos convictions, de l'Evangile et de la doctrine sociale de l'Eglise. Nous avons une grille d'écoute et de lecture qui est plaquée presque naturellement sur tous ces discours. Maintenant je pense que ces discours n'ont pas eu d'influence sur le discours de l'Eglise.

Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF, le confirme :

Ce qui est intéressant c'est de rencontrer les candidats en privé, ce qu'a fait Mgr Ribadeau Dumas, de les entendre sur leur programme, de leur demander comment ils abordent les questions qui nous sont importantes. Mais pour nous, le fait que François Fillon se déclare chrétien, ça nous donne juste plus de boulot car les médias vont nous appeler pour nous demander une réaction, mais voilà ça n'influence pas l'institution.

À son tour, Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, a affirmé que ces signaux de la part des candidats n'avaient pas eu d'impact sur l'institution. Il semble aussi penser que certaines démarches des candidats n'ont pas produit les résultats espérés sur l'électorat :

Il est illusoire de vouloir récupérer un vote catholique, d'abord parce que les catholiques ne sont pas plus bêtes que les autres et on sait bien que de la même façon que tous les politiques vont au Salon de l'agriculture pour caresser le cul des vaches, ils adressent des signes aux catholiques : je ne pense pas que ce soit ni en visitant une cathédrale, ni en allant saluer la dépouille du père Hamel, ni en se réclamant chrétien que l'on peut rafler le vote des catholiques. Ce n'est pas parce qu'on est catholique qu'on sera un bon homme politique, ce n'est pas parce qu'on se revendique proche des catholiques qu'on va faire une bonne politique, c'est le programme qui compte. Ces choses-là n'ont à mon avis pas produit le fruit attendu.

3) L'électorat catholique, orphelin et divisé

« *Le parti le plus sage, entre chrétiens, est de ne pas se haïr pour des questions controversables.* »

Bienheureux Frédéric Ozanam, 1849

Si les candidats de tous bords ont ainsi tenté de séduire l'électorat catholique, par des signaux manifestes et par une religiosité du politique, ce n'est pas sans raison. En effet, par sa sociologie, le catholicisme français représente un électorat important, notamment en raison de la forte participation électorale des croyants. Cela s'explique en partie par leur âge relativement élevé ainsi que par les injonctions de l'Eglise à aller voter, et cela s'est vérifié lors du second tour de l'élection présidentielle de 2017, quand 78% des pratiquants – et 80% des pratiquants réguliers – ont participé au processus électoral (Pèlerin 2017). Il est estimé que l'électorat catholique pratiquant ne représente qu'environ 15% de celui du parti Les Républicains, mais entre 60 et 70% des électeurs de droite se rattachent de près ou de loin au catholicisme. La structuration et la mobilisation dont est capable cet électorat ont ainsi fait des catholiques une cible privilégiée de la communication des candidats aux primaires de la droite (Raison du Cleuziou 2017b). Les sociologues Guy Michelat et Claude Dargent ont étudié les facteurs dont résultait l'enracinement à droite d'une majorité de catholiques, qui vote pour les partis de droite à hauteur de 60 à 70% selon les scrutins, et ils ont identifié l'importance de la liberté pour ces électeurs – qu'ils rapprochent de la liberté de culte et de l'enseignement – ainsi que leur attachement à la famille et au patrimoine – personnel et collectif –, qui sont des thèmes portés plutôt par la droite (2015, p.56).

Cependant, il s'agit de ne pas oublier les 30 à 40% de catholiques qui votent plutôt à gauche, ceux que l'on appelait les « cathos de gauche » dans les années 1960 à 2000. Ils représentent aujourd'hui une minorité vieillissante dans le catholicisme mais sont toujours représentés politiquement, notamment par les *Poissons roses*, un mouvement de catholiques appartenant au Parti socialiste. L'un de ses représentants, le député Dominique Potier, regrette que le quinquennat de François Hollande les ait marginalisés, affirmant que désormais, « nous sommes doublement minoritaires, au Parti socialiste et dans l'Eglise » (Jova 2017). Le pasteur Pascal Ollive, longuement engagé au Parti socialiste, déplore lui aussi que « pendant cinq ans, le discours du gouvernement socialiste [ait] été de dire que le christianisme, c'était la droite réactionnaire ! Ils ont associé une religion à un parti politique. L'héritage chrétien de gauche a été foulé aux pieds, par idéologie ou par cynisme » (ibid.).

Les médias, en mettant surtout l'accent sur l'aile conservatrice du catholicisme, n'ont pas toujours révélé le pluralisme politique existant au sein des catholiques et ont participé à une homogénéisation de cet électorat dans l'opinion publique. Cela résulte aussi d'une volonté de la part du courant plutôt *identitaire* du catholicisme, qui est notamment animé par *La manif pour tous* ou Sens commun, de créer un marché électoral en imposant les sujets bioéthiques et familiaux dans le débat public et en amplifiant le poids des électeurs catholiques de droite ainsi que l'homogénéité de leurs revendications afin de peser sur les programmes des candidats (Raison du Cleuziou 2017b). La « bulle médiatique » ou « l'illusion d'optique » du *vote catholique* acquis à la droite a ainsi effacé la diversité des votes des catholiques, alors que coexistait parmi les croyants une variété d'options politiques : pour certains, le libéralisme d'Emmanuel Macron ou de François Fillon faisait office de repoussoir, tandis que pour d'autres, le combat de Marine Le Pen contre l'immigration était en contradiction avec l'enseignement de l'Évangile (De Galember 2017). Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, nous a fait état de ces divergences d'opinion parmi les catholiques :

J'ai rarement été témoin de dialogues aussi violents dans les familles, dans les cercles d'amis, dans les cercles ecclésiaux sur ce sujet-là, donc c'est bien la preuve que les fractures étaient réelles. La diabolisation fonctionnait des deux côtés. D'un côté, Marine Le Pen était vue comme un épouvantail qui allait chasser tous les migrants et faire de la société française une société fermée sur elle-même, et de l'autre côté Emmanuel Macron était ce libéral libertaire qui allait continuer l'œuvre de M. Hollande et ruiner encore plus la famille. C'est oublier que pour les catholiques, ni l'un ni l'autre ne sont justes, parce qu'il faut allier les deux : il faut considérer la famille, mais aussi les considérations sociales, économiques, et l'accueil des migrants et des plus pauvres.

Le vote des catholiques pratiquants (messalisants réguliers) aux élections de 2017 est demeuré fidèle aux trois familles du catholicisme que l'historien René Rémond avait identifiées. Les catholiques républicains ont pu trouver en François Fillon leur candidat, tandis que les chrétiens démocrates votaient plus facilement pour Emmanuel Macron ou Jean-Luc Mélenchon et que les catholiques traditionalistes, héritiers du maurassisme, se laissaient tenter par le vote en faveur de Marine Le Pen (De Gaulmyn 2017). Selon une enquête IFOP réalisée à la suite du premier tour de l'élection présidentielle, les catholiques pratiquants ont en effet donné leurs voix à hauteur de 46% à François Fillon, de 19% à Emmanuel Macron, de 15% à Marine Le Pen et de 12% à Jean-Luc Mélenchon (Pèlerin 2017). L'on peut remarquer que les résultats sont sensiblement différents lorsque l'on observe l'intégralité des catholiques, et non seulement les pratiquants, puisque le vote en faveur de François Fillon baisse significativement (28%) et que celui au profit d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen augmente (22% chacun).

Le vote majoritaire pour François Fillon de la part des catholiques pratiquants en particulier, et de l'ensemble des catholiques dans une moindre mesure, s'explique par divers facteurs relatifs à la personne de l'ancien Premier ministre, outre l'inclination des catholiques pour les partis de droite. Les familles catholiques, notamment dans l'Ouest de la France, ont pu se reconnaître dans la famille nombreuse de François Fillon, son mode de vie, sa modération et la discrétion de sa foi, dans un premier temps (Plunkett 2017). D'après Laurent Dandrieu, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, « il a suscité un grand espoir, celui d'une *relégitimation* de la parole catholique dans le débat politique » (Chambraud 2017b). Les catholiques ont aussi pu voir en François Fillon une figure messianique pour la France, ce qui fait dire à l'historien Jean Garrigues qu'il y a « une part d'idolâtrie dans l'adhésion à un homme providentiel, cette spécificité française s'enracine dans un réflexe de type mystique » (Bouniol 2017). Son programme économique et social a pourtant représenté un repoussoir pour certains catholiques, le libéralisme s'accordant difficilement avec les préceptes évangéliques et ceux, qui en découlent, de la doctrine sociale de l'Église.

Un retournement a eu lieu au moment de la révélation de l'emploi par François Fillon de sa femme et de ses enfants en tant qu'assistants parlementaires, qui a fait chuter les intentions de vote des catholiques en sa faveur de 49% en janvier à 37% en mars (Lemarié & Goar 2017). Le sociologue Philippe Portier analyse ainsi cet affaïssissement : « Le vote catholique se donne comme un vote moral : il repose sur une demande de cohérence entre vie privée et vie publique, point essentiel dans la doctrine sociale de l'Église » (Kubacki & Desjoyaux 2017). Lors de son discours d'ouverture de l'assemblée plénière de la CEF en mars 2017, son président Mgr Pontier s'est exprimé de manière assez évidente à ce sujet : « La campagne électorale qui se déroule a apporté son lot d'informations, de suspicions, d'outrances, de fautes et finalement de violence même par rapport à cette part de la population française qui arrive tout juste à vivre et à faire des projets. Le rapport à l'argent peut aveugler et empêcher de percevoir le drame profond que vivent ceux qui n'ont pas accès au travail, à un logement digne, à la culture. [...] L'exercice du pouvoir est exigeant. Il nécessite une vigilance de tous les instants pour demeurer au service du bien commun et ne pas en tirer un profit personnel aux effets désastreux ». Pour sa part, Erwan Le Morhedec relève la dissonance entre le discours et les actes du candidat :

Il s'est fait piquer sur des choses qui confortent le cliché du catholique hypocrite, qui vous dit "je suis chrétien" mais qui n'est finalement qu'un grand bourgeois qui en croque comme tout le monde... Ce qui, je pense, a davantage plu initialement aux catholiques, chez François Fillon, c'est qu'il avait ce bon positionnement vis-à-vis d'eux qui était de l'incarner sans nécessairement le dire, l'incarner sans en avoir fait un argument. Et beaucoup de catholiques se reconnaissaient dans ce qu'il pouvait être, en tout cas jusqu'à la révélation des affaires.

Les deux tiers des catholiques pratiquants ayant voté pour des candidats éliminés au soir du second tour, ils sont rapidement apparus comme l'un des groupes les plus orphelins de l'entre-deux-tours, comme nous l'a confirmé Antoine-Marie Izoard, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire catholique *Famille Chrétienne* :

Cette campagne a été tellement clivante, dans nos milieux en particulier, les gens étaient catastrophés par ce qui se passait. Dans notre lectorat, puisque c'est un lectorat qui avait beaucoup voté François Fillon, forcément ils se sont retrouvés un peu orphelins – dès même la campagne, à cause des affaires, car, pour un chrétien, il y a un problème de parole tenue.

Toujours est-il que l'influence des catholiques dans la campagne a été abondamment commentée, *Libération* titrant « Au secours, Jésus revient ! » dès le mois de novembre 2016, le rôle de Sens commun dans la campagne de François Fillon étant régulièrement questionné et le port d'un pendentif en forme de croix par la députée Valérie Boyer sur un plateau de télévision déclenchant de vives réactions sur les réseaux sociaux (Grosjean 2016). Selon le philosophe politique Emile Perreau-Saussine, « pour une partie de l'intelligentsia laïque, le droit à l'interruption volontaire de grossesse, le droit de mettre un terme à la souffrance par l'euthanasie, les transformations récentes de la morale sexuelle, relèvent désormais des droits les plus élémentaires. Ceux qui s'y opposent sont décrits comme fondamentalistes » (2011, p.236). Ainsi, le journaliste Laurent Joffrin, dans un éditorial pour *Libération* suite à la victoire de François Fillon lors des primaires de la droite, écrivait ceci : « il y a désormais en France un catholicisme politique, activiste et agressif, qui fait pendant à l'islam politique. Le révérend père Fillon s'en fait le prêcheur mélancolique. D'ici à ce qu'il devienne une sorte de Tariq Ramadan des sacristies, il n'y a qu'un pas » (2016). L'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog*, a réagi ainsi :

J'ai été assez agacé par le débat des élections où, à un moment donné, il y a eu toute une série de polémiques autour du côté catholique de François Fillon, ou revendiqué tel. Comme si ça pouvait être problématique. Certains ont été scandalisés qu'il dise "je suis chrétien", on l'avait accusé d'être un affreux réactionnaire... J'avais trouvé ça très pénible, parce que les catholiques étaient pris en tenailles, comme si c'était un problème d'être catholique.

*

Nous avons donc étudié le rôle de l'Eglise dans le débat public, les mutations récentes du catholicisme français et les accents religieux de la campagne pour l'élection présidentielle de 2017, trois facteurs majeurs dans la détermination de la stratégie de communication de la CEF au cours de cette campagne, stratégie que nous allons maintenant examiner plus en détail.

CHAPITRE DEUX

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, UN EXERCICE D'EQUILIBRISTE

L'objet de ce deuxième chapitre est d'étudier la façon dont la CEF communique dans le contexte de l'élection présidentielle de 2017, malgré les limites qui sont les siennes. Nous étudierons dans un premier temps l'autorité dont elle dispose sur les catholiques, puis nous nous intéresserons à la façon dont la CEF gère l'hétérogénéité en son sein et au sein du catholicisme français. Enfin, nous interrogerons les spécificités du discours de l'Eglise et l'adaptation de la CEF aux exigences actuelles en matière de communication.

I- La Conférence des évêques de France, du gouvernement à la gouvernance

1) La Conférence des évêques de France, une « autorité de service »

« Que votre autorité ne tire sa force, ni de la dureté du commandement, ni de la rigueur des châtiments, mais de la supériorité de votre sagesse. »

Isocrate (436-338 av. J.-C.), *Pensées morales*

Cent neuf évêques sont en activité en France à l'heure actuelle, dans les quatre-vingt-dix-sept diocèses de France : dans certains diocèses¹ où la population est importante, plusieurs évêques auxiliaires siègent auprès de l'évêque diocésain. Il est nécessaire de commencer notre analyse de l'autorité de la CEF par celle de l'autorité propre des évêques, qui peut être décomposée selon les trois idéaux types d'autorité définis par Max Weber dans *Economie et société*, qui est paru à titre posthume en 1921 : l'autorité traditionnelle, l'autorité charismatique et l'autorité rationnelle-légale. Les évêques jouissent d'une forte autorité traditionnelle du fait qu'ils représentent les successeurs des premiers apôtres institués par Jésus « comme "berger[s] de ses brebis" (Jean 21, 16), comme piliers de son Eglise, envoyés en mission pour annoncer le "Royaume de Dieu jusqu'aux extrémités de la Terre" (Matthieu 28, 19-20) » (Tincq 2009, p.149).

¹ « Circonscription, la plupart du temps territoriale, à la tête de laquelle est placé un évêque. » (Durand & Prudhomme 2017, p.392)

Cette succession apostolique, depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours, ainsi que le procédé de nomination des évêques – qui sont choisis par le pape –, fondent la légitimité de leur autorité. En outre, les évêques bénéficient aussi d'une autorité charismatique, qui relève dans certains cas du charisme personnel – selon la personnalité de l'évêque – et toujours du charisme de fonction. En effet, la grande solennité de la cérémonie de consécration d'un évêque, les signes qui le démarquent du reste du clergé – la croix pectorale, la crosse et la mitre – ainsi que les pouvoirs qui lui sont octroyés dès son intronisation par l'Eglise participent à sacraliser sa fonction et ainsi à le doter d'une autorité charismatique (Lagroye 2006, p.85). Enfin, par le soin qu'a attribué aux évêques la constitution pastorale *Gaudium et spes* de « scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Evangile », leur rôle nécessite désormais une érudition religieuse et intellectuelle, ce qui leur octroie une autorité rationnelle qui est dotée d'une plus grande plausibilité dans la société actuelle que la seule autorité de fonction (ibid., p.90).

Cette autorité, les évêques l'exercent en plénitude dans leur diocèse, étant seulement soumis à la juridiction du pape. Les évêques du monde entier forment, avec le pape, le *collège épiscopal*, c'est-à-dire qu'ils sont tous responsables de la bonne marche de l'Eglise universelle (Tincq 2009, p.151). La participation des évêques aux synodes d'évêques² et aux conciles³ les gratifie d'un surplus d'autorité, par les actes de langage qu'ils y produisent et qui sont ensuite largement diffusés et suivis d'effets (Krieg-Planque 2012, p.89). Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, explique que les fonctions qu'ils remplissent sont au nombre de trois :

Les évêques demeurent en période électorale évêques, c'est-à-dire : ils enseignent, ils gouvernent, ils sanctifient. Ils enseignent et donc ils doivent dire ce qui, au nom de l'Evangile, leur paraît juste et opportun, ils gouvernent c'est-à-dire qu'ils sont garants de la communion et de l'unité, et ils sanctifient c'est-à-dire qu'ils prient et notamment pour le bien de notre pays. Les deux premières fonctions, qui sont le rappel de choses essentielles au nom de l'Evangile pour le bien du pays et pour le bien commun ainsi que le ministère de communion qui est le leur, qui est de ne pas être clivants mais artisans d'unité, me semblent représenter un rôle important, qui encore une fois n'épuise pas ce qu'est l'Eglise catholique, composée de tous les baptisés.

La collégialité des évêques s'organise au niveau national à travers les conférences épiscopales, dans le but que décrit l'abbé Grosjean, fondateur du *Padreblog*, au sujet de la CEF :

² « Institution émanant du concile Vatican II qui réunit des évêques délégués du monde entier. Ce rassemblement se termine par l'adoption d'un rapport dont le pape peut reprendre les conclusions pour les publier dans une "exhortation apostolique post-synodale". » Source : www.eglise.catholique.fr/glossaire/synode-deveques

³ « Un concile peut être œcuménique, c'est-à-dire universel quand il réunit la totalité des évêques, général lorsqu'il réunit l'ensemble des évêques catholiques du monde (c'est le cas du concile Vatican II bien qu'on ait pris l'habitude de l'appeler œcuménique), national ou provincial. » Source www.eglise.catholique.fr/glossaire/concile/

La CEF a un rôle de représentation et de coordination, chaque évêque est maître dans son diocèse, mais la CEF, pour des raisons évidentes de pratique, permet qu'il y ait une parole unifiée, bien qu'elle ne vienne pas remplacer la parole des évêques, qui restent libres de parler en leur titre. Au niveau national, pour des raisons de représentation médiatique et politique, la CEF a évidemment un rôle à jouer dans le débat public.

Les conférences épiscopales nationales, dont la création répond à un impératif politique et médiatique de disposer d'une institution permettant la réflexion, la concertation et l'expression d'une parole unifiée, sont relativement neuves dans l'histoire de l'Eglise. En effet, c'est au siècle dernier que se sont développées puis ont été institutionnalisées des instances de coordination nationale de l'Eglise, dont la CEF, créée en 1964, est l'exemple français. Connues dès le Concile Vatican II sous le nom de *conférences épiscopales*, celles-ci ont vu leur fonctionnement encadré par le Code de droit canonique de 1983 puis leur nature et leur rôle définis par le *motu proprio*⁴ « Apostolos Suos ». Il est intéressant de noter que, depuis 1983, leur nom a été changé en « conférences des évêques », afin de revaloriser le rôle personnel des évêques. À chaque étape de leur création, de nombreuses voix se sont élevées pour exprimer la crainte de voir les évêques mis sous la tutelle d'une organisation nationale centralisée. En effet, en droit canonique, l'évêque n'est responsable devant personne d'autre que le pape et il est seul à détenir une autorité dans son diocèse. Il est donc libre d'y appliquer ou non les recommandations émises par la CEF.

Cette dimension n'est généralement pas comprise par les médias et le public, notamment en raison d'un raccourci sémantique qui fait écrire aux journalistes, plutôt que « la Conférence des évêques de France dit... », « les évêques de France disent... » (Bouthors 2017). Ce raccourci laisse entendre que les communications émises par la CEF représentent la totalité de la pensée de l'ensemble des évêques, alors que bien souvent ses messages se restreignent au plus grand dénominateur commun. Cela n'empêche alors en aucun cas certains évêques de prendre des positions plus engagées, plus explicites ou plus détaillées. La réflexion autour de la stratégie à adopter durant la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 a ainsi dû tenir compte à la fois de la nécessité d'imposer dans le paysage médiatique une parole de l'Eglise au niveau national, tout en ménageant la liberté de chaque évêque.

Si la CEF joue un rôle de facilitatrice de la réflexion et de l'action collégiale, ainsi qu'un rôle de représentation, son autorité est donc une autorité de service⁵, qu'elle exerce à travers le

⁴ « Acte législatif pris et promulgué par le Pape, agissant de sa propre initiative, en pleine connaissance de cause et non pour répondre à une sollicitation. Cet acte équivaut à un décret qui précise des règles d'administration et d'organisation dans l'Eglise. » Source : www.eglise.catholique.fr/glossaire/motu-proprio/

⁵ *Statuts de la Conférence des évêques de France*, Titre 1, article 1.

travail de ses divers organes. L'ensemble des évêques français se réunit deux fois par an en assemblée plénière à Lourdes, ce qui rend malaisée la gestion de la CEF au quotidien. C'est pourquoi un Conseil permanent, composé d'un président et de neuf évêques, reçoit délégation de l'assemblée plénière afin d'appliquer ses décisions dans la gestion courante (Koffi 2016, p.259). Le secrétariat général de la CEF est pour sa part responsable de l'exécution des décisions et tient le rôle de porte-parole. Il est aidé en cela par le directeur de la communication, auquel la fonction de porte-parole adjoint a été donnée il y a deux ans afin de soulager quelque peu le secrétaire général, Mgr Ribadeau Dumas, qui considère son rôle ainsi :

À partir du moment où il est légitime que les religions s'expriment dans le débat public, un certain nombre d'entre elles se sont organisées de telle façon qu'il puisse y avoir une parole qui ne confisque pas la parole de tous les acteurs mais qui est une parole unitaire. La CEF, avec son porte-parole, est ainsi l'institution invitée à prendre la parole, au nom de tous les évêques, sans gommer les aspérités légitimes qu'il peut y avoir entre les évêques.

La direction de la communication, dirigée par le laïc Vincent Neymon, reçoit ses ordres de mission directement des évêques et doit faire valider ses décisions par le Conseil permanent ou, pour celles d'une plus grande envergure, par l'assemblée plénière. Cela implique des contraintes, comme l'explique Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias :

La machine institutionnelle est quand même difficile à mettre en branle, ils décident des choses en Conseil permanent, ça met du temps à redescendre, ils reviennent en arrière, ils avancent.

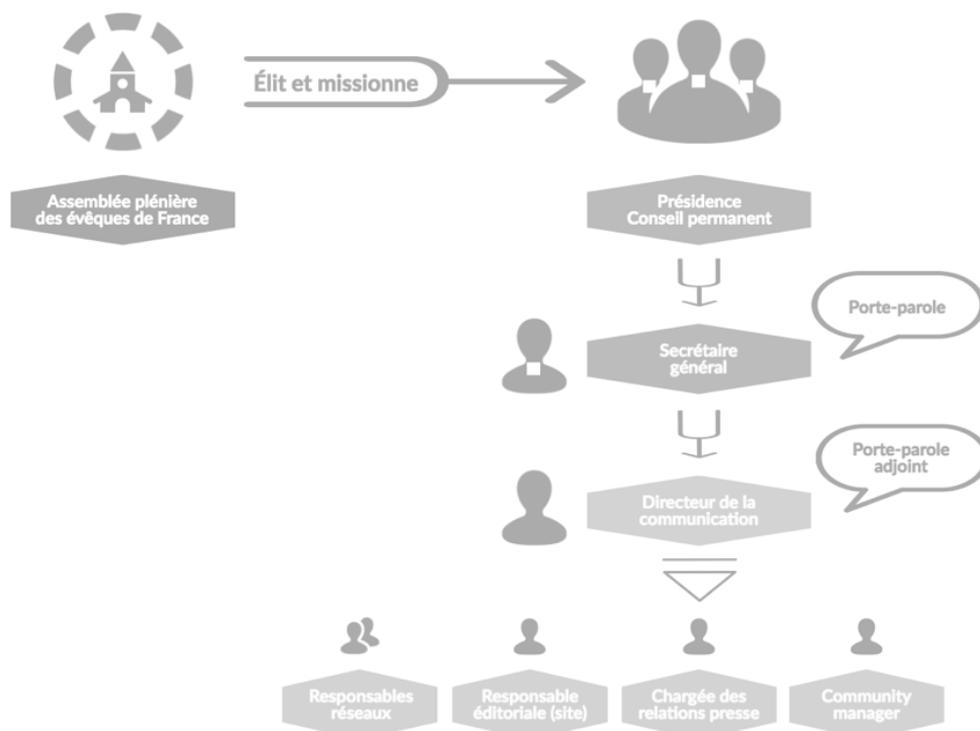


Figure 1 – Organigramme spécialisé, réalisé grâce à notre observation participante

2) L'impact du processus d'individualisation du croire

« Les hommes qui vivent dans les temps d'égalité sont difficilement conduits à placer l'autorité intellectuelle à laquelle ils se soumettent en dehors et au-dessus de l'humanité. C'est en eux-mêmes ou dans leurs semblables qu'ils cherchent d'ordinaire les sources de la vérité. »

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1840

L'individualisation du croire a été identifiée par de nombreux chercheurs comme l'une des tendances majeures de la religiosité contemporaine (Bobineau & Tank-Storper 2007, p.93), qui s'exprime dans le domaine religieux par une subjectivisation des croyances. Ainsi, selon le sociologue Philippe Portier, « chaque individu retravaille lui-même des traits objectifs communs » afin de construire sa propre relation au divin (Sauvaget 2017b). D'après la sociologue Danièle Hervieu-Léger, « ce qui caractérise l'ultra modernité religieuse, c'est la revendication d'authenticité personnelle qui fonde les individus à agencer eux-mêmes leur petit récit croyant » (2003, p.22). L'on peut aussi remarquer une *mondanisation* des croyances, dans le sens où les individus ne basent plus leur foi sur l'espérance de la vie après la mort mais sur les bénéfices – une forme de bien-être – qu'ils peuvent obtenir, grâce à la foi, dans ce monde (Bobineau & Tank-Storper 2007, p.97). Le sentiment d'appartenance est désormais plus fluctuant, il peut être gradué : « on n'est pas croyant ou non croyant, pratiquant ou non, catholique ou non, mais on est plus ou moins croyant, pratiquant, catholique » (Michelat & Dargent 2015, p.28). Si ces phénomènes sont facilement observables chez les catholiques non pratiquants, ils n'en restent pas moins à l'œuvre aussi chez les catholiques dont la pratique est régulière, dans le sens où ils seront plus attentifs à leur développement personnel par la foi, choisiront leur paroisse selon la liturgie qui les satisfera le plus ou mettront en doute des éléments de la doctrine de l'Eglise ou du discours de ses clercs (Portier 2015, §88).

L'Eglise, qui est passée d'une domination absolue de l'institution à la valorisation de l'acte de foi individuel, connaît ainsi une période de désinstitutionalisation de la croyance, qui se traduit d'un côté par la baisse de la pratique et de l'autre par la remise en cause de la prétention de l'Eglise à dire la vérité. Généralisant l'esprit d'examen, la modernité ne nie pas le dogme de l'Eglise mais le passe au crible de la critique personnelle : l'Eglise est alors considérée comme énonciatrice d'une opinion, qui peut certes être respectable voire utile, mais elle ne bénéficie d'aucun privilège de véridicité (Zawadski 2017, p.259). L'on remarque ainsi une érosion de la pertinence dans la société des croyances dogmatiques, qui sont selon Alexis de Tocqueville les « opinions que les hommes reçoivent de confiance et sans les discuter » (ibid.).

Un sondage réalisé par l'institut *CSA* pour *Le Monde des religions* en 2007 est particulièrement éclairant quant au flou des croyances des personnes se disant alors catholiques : seulement 52% d'entre elles affirmaient « croire en Dieu », 58% disaient « croire en la résurrection du Christ, 39% en la virginité de Marie et 37% en la Trinité » (Raison du Cleuziou 2014, p.15). Une telle dichotomie entre l'identification à la religion catholique et l'adhésion à son dogme est révélatrice, outre de la dimension fortement culturelle de l'appartenance au catholicisme en France, de la volonté d'en « prendre et d'en laisser » dans le discours de l'Eglise (Portier 2015, §88).

La sociologue Danièle Hervieu-Léger inscrit ces phénomènes d'individualisation, de subjectivisation et de désinstitutionalisation des croyances dans un mouvement de fond des sociétés occidentales : le remplacement de la *démocratie des citoyens* par la *démocratie des identités*. Dans ce nouveau paradigme, chacun est autorisé à affirmer sa dissonance dans l'espace public et à revendiquer son « droit à être soi-même ». C'est ainsi que l'on assiste à la « prolifération des expressions croyantes autonomes ou semi-autonomes », à l'expansion d'un marché religieux fluide et disséminé dans lequel chacun peut choisir ce qu'il souhaite (2016, p.192). Philippe Portier résume ainsi la situation : « l'institution ne contrôle plus ses troupes » (Sauvaget 2017b).

L'*aggiornamento* de l'Eglise, permis par les dispositions adoptées lors du concile Vatican II, a tenu compte de ces évolutions, dont les prémices étaient observables dans les années 1960 mais qui ont pris de l'ampleur depuis. Ainsi, l'Eglise a voulu instaurer des instances internes de dialogue entre les clercs et les laïcs, afin de passer d'un régime d'imposition des normes à une « régulation en termes de normes choisies et de rôles négociés » (Willaime 2014, p.324). L'Eglise a promu une nouvelle façon de fonctionner, en mettant l'accent sur le dialogue, l'arbitrage et le compromis : « au régime de *gouvernement*, s'est substitué, à partir des années 1970-1980, le régime de *gouvernance* » (Portier 2012, p.29). Néanmoins, le dépôt de la foi, que l'Eglise a la charge de conserver et de transmettre, est normatif : son contenu ne peut être négociable. Accepter la foi revient, aux yeux de l'Eglise, à accepter ce dogme dans son ensemble. Le dialogue ne pourra ainsi porter que sur les modalités de la vie de l'Eglise, mais en aucun cas sur le contenu de la foi (De la Brosse 2013, p.83). En outre, cette orthodoxie semble recherchée par les mouvements que l'on associe avec la modernité dans l'Eglise. Ainsi, les communautés du *renouveau charismatique*, par leur attachement à la parole de Dieu, par leur retour à une liturgie sacralisée et par la distinction qu'elles réaffirment entre membres du clergé et laïcs, participent à la restauration d'un *régime des certitudes* (Lagroye 2006, p.162).

3) Le peuple catholique, corps de l’Eglise ou troupeau mené par ses bergers ?

« *Le berger avec ses moutons a l’air d’une église avec son village.* »

Jules Renard (1864-1910)

Selon le sociologue Jacques Lagroye, le concept de *régime des certitudes* traduit le monopole exercé dans l’Eglise par les clercs et la hiérarchie quant au rapport à la vérité : ainsi, « les discours émis par les clercs [...] sont tenus pour des interprétations sûres et seules autorisées de la vérité révélée » (2006, p.147). Or, l’Eglise traverse depuis plusieurs décennies une crise de la prêtrise en France, où le nombre de prêtres est passé de vingt-neuf mille à quinze mille entre 1995 et 2015, parmi lesquels dix mille ont plus de soixante-cinq ans et sept mille plus de soixante-quinze ans. Si le nombre d’ordinations de nouveaux prêtres⁶ augmente chaque année depuis le milieu des années 2000 – il est de cent dix-sept en 2017 – ceux-ci ne peuvent remplacer les huit cents départs à la retraite annuels (Ouest France 2016). Dans le même temps, le nombre de laïcs⁷ ayant reçu une lettre de mission pour travailler au sein de l’Eglise est passé de cinq cents à cinq mille (Béraud 2007, p.10). La nécessité est donc pressante de redéfinir le rôle et les missions des clercs et des laïcs dans l’Eglise.

Cette distinction entre clercs et laïcs demeure la *summa divisio* dans l’Eglise, dont les textes ont pendant longtemps évoqué les premiers comme des *bergers* et les seconds comme un *troupeau* (Lagroye 2006, p.84). Cette métaphore des *bergers* et du *troupeau* a été remplacée dans les textes ecclésiaux, depuis le concile Vatican II, par l’expression plus valorisante du *peuple de Dieu*, mais nous avons pu constater au cours de nos entretiens qu’elle reste utilisée puisque trois des enquêtés – tous trois laïcs – ont qualifié le peuple catholique de *troupeau*. Selon Jacques Lagroye, le pouvoir des clercs dans l’Eglise relève essentiellement de l’ordre du *faire*, puisqu’ils sont les seuls à pouvoir donner les sacrements, au-delà de leur *savoir* (ibid., p.147). L’Eglise rappelle fréquemment que cette différence de fonction entre clercs et laïcs n’implique pas une différence de nature ni une quelconque supériorité. En effet, lors de son baptême, chaque catholique est institué « prêtre, prophète et roi » selon la doctrine des *tria munera* : chacun est *prêtre* – donc appelé à intercéder auprès de Dieu –, *prophète* – appelé à la

⁶ Appartenant au clergé séculier, qui « relève des diocèses, d’institutions équivalentes ou d’une prélatrice personnelle », ou au clergé régulier, qui « fait partie d’un institut religieux ou d’une société de vie apostolique ». (Durand & Prudhomme 2017, p.264)

⁷ Un laïc est un catholique baptisé qui n’a pas été ordonné clerc et qui n’est donc ni diacre, ni prêtre, ni évêque.

mission – et *roi* – appelé à agir dans le monde au nom de Dieu (Koffi 2016, p.259). D’après Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz toujours*, le concile Vatican II a revalorisé le rôle des laïcs :

Je crois que c'est aussi la responsabilité que nous donne Vatican II, qui reconnaît aux laïcs le droit de s'exprimer, à supposer qu'ils le fassent avec sincérité et discernement, en ayant bien conscience du fait que même si nous n'avons pas une parole institutionnelle et nous ne représentons pas l'Eglise, nous impliquons quand même l'Eglise quand nous parlons.

C’est cette responsabilité qu’ont exercée de nombreux mouvements et associations catholiques ainsi que des journaux chrétiens et de simples catholiques lors de l’entre-deux-tours de l’élection présidentielle de 2017. Par des manifestes, des pétitions et autres prises de parole, ils ont montré la diversité des opinions politiques des catholiques et ont constitué un pendant à la communication institutionnelle de la CEF (De Galembert 2017). Vincent Neymon, directeur de la communication de la CEF, rappela tout de même à cette occasion que « ce n'est pas parce que certains groupes parlent en tant que catholiques qu'ils engagent l'institution ». Parmi ces locuteurs catholiques revendiqués, figurent en bonne position les animateurs de la *cathosphère*⁸.

Erwan Le Morhedec est le plus connu des blogueurs catholiques et l’un des seuls à avoir acquis une notoriété en dehors des cercles catholiques (Tricou 2015, p.110), ce qui lui octroie une quasi-responsabilité, aux yeux des médias, de porte-parole des catholiques :

J'essaie, à chaque fois que l'occasion m'en est donnée, de rappeler que je ne suis pas le porte-parole des catholiques, mais il y a ce qu'on dit, et il y a l'étiquette qu'on vous colle. Et le fait est que les médias aiment bien justifier le fait qu'ils vous demandent votre avis à vous par l'importance qu'ils vous prêtent ou vous reconnaissent. Donc parfois ils vont en faire plus que nécessaire pour pouvoir dire "on est allé chercher un expert".

Un autre blogueur, l’abbé Grosjean, a acquis une renommée importante ces dernières années, au point que « certains catholiques se moquent, et disent que Mgr Ribadeau Dumas est le porte-parole des évêques et que l’abbé Grosjean est, lui, le porte-parole des catholiques », selon le politiste Yann Raison du Cleuziou (2017b). Cette rhétorique de l’opposition du peuple et de l’élite, qui traverse toute la société, se trouve ainsi appliquée à l’Eglise, ce qui ne paraît pas nécessaire si l’on considère le rôle que revendique Mgr Ribadeau Dumas :

Le but n'est pas de dire "voilà ce que disent les catholiques", c'est vraiment de dire "voilà ce que disent les pasteurs de l'Eglise". Mais après les catholiques se décident eux-mêmes, nous ne leur demandons pas de signer les communiqués que je fais, c'est la position de l'institution.

Quand on parle de "l'Eglise catholique", c'est quelque chose de très particulier quand même... Quand les journalistes parlent de "la position de l'Eglise", ils parlent en fait de la position de l'épiscopat français, mais l'Eglise catholique est bien plus large que l'épiscopat français.

⁸ Ensemble des sites, des blogs et des comptes sur les réseaux sociaux qui se revendiquent catholiques.

Il demeure que l'existence d'une *cathosphère* et sa reconnaissance dans les médias posent question quant à son autorité et sa légitimité à s'exprimer dans l'Eglise (Tricou 2016). Le problème se pose pour les laïcs qui s'expriment en tant que catholiques sur Internet, et à plus forte raison pour les clercs qui doivent moduler leur expression afin de garder la liberté de ton propre à la culture numérique tout en respectant leur devoir d'obéissance vis-à-vis de leur évêque. L'enjeu est donc pour l'Eglise de permettre une diversité des niveaux de parole en articulant au mieux la parole institutionnelle de la CEF et la parole plus informelle des clercs et des laïcs (Gaillard 2016), comme le souhaite l'abbé Grosjean :

Il y a la parole institutionnelle de l'Eglise, qui est précieuse et qui a du poids en tant qu'institution, et puis ensuite il faut aussi développer une parole de catholiques, de penseurs catholiques, de philosophes catholiques, de blogueurs catholiques, de prêtres catholiques... qui rende présente la pensée catholique dans le débat public. Et ce sont des paroles qui se complètent. La parole institutionnelle de Mgr Pontier ne peut forcément pas être quotidienne, ni la parole de Mgr Vingt-Trois. Il faut que d'autres paroles, parfois plus informelles, puissent la compléter sur des modes différents.

Je pense que tout ce qui ira dans le sens d'un plus grand travail en commun sera précieux, parce qu'il faut articuler les différents niveaux de parole. Quand la CEF sort un texte, c'est important qu'il soit relayé, expliqué, rendu plus accessible par des blogueurs ou des influenceurs qui "vendent le texte". C'est comme en politique : quand le président de la République parle – et il parle rarement –, vous avez des députés qui vont sur les plateaux télé et dans les journaux commenter, expliquer, "vendre" la parole présidentielle et la répandre. C'est toujours précieux si telle ou telle intuition de nos évêques peut ensuite être relayée par chacun selon son charisme, sa personnalité et sa sensibilité. Là l'impact est très fort.

Aucun des deux blogueurs catholiques rencontrés en entretien n'a fait état d'une tentative de contrôle de leur parole par la CEF, ce dont Erwan Le Morhedec se réjouit :

Non, je n'ai pas été associé à la stratégie du tout. Enfin, si, on m'a adressé par exemple le document du mois d'octobre. Mais les relations que j'ai avec la CEF... Ils sont toujours très respectueux de mon indépendance, alors qu'il ne serait pas bien compliqué de titiller un peu la question de l'obéissance... Depuis que je m'exprime en tant que catholique, donc bientôt dix ans, jamais la CEF ou un évêque n'a essayé de m'influencer. À la rigueur, c'est décroissant : c'est plus les fidèles qui vont vous sommer d'aller dans tel sens pour mériter le statut de vrai chrétien ou vous sommer d'obéir à l'Eglise ; ça peut venir de prêtres – mais ce n'est pas fréquent. Après c'est vrai que je n'ai pas de contact avec les évêques tous les quatre matins, mais en tout cas ce n'est jamais venu d'un évêque. On me transmet les choses, mais sans jamais me demander un traitement particulier. On a pu me dire – je ne me souviens pas de mémoire – "si tu peux relayer ce serait pas mal". Mais on ne m'a jamais dit de relayer positivement.

Cette question du relai de la parole des évêques par des prêtres ou des laïcs fait partie des pistes de réflexion que la CEF explore actuellement. Après avoir mis en place une liste de « voix catholiques autorisées », soit des personnes mobilisables pour expliquer la position de l'Eglise sur divers sujets, la direction de la communication réfléchit à automatiser ses envois d'information aux influenceurs catholiques sur Internet.

Bien que consciente de la nécessité pour les prêtres de faire *redescendre* l'information de manière plus informelle que les évêques ne peuvent le faire, la CEF reste prudente quant à la médiatisation trop importante des prêtres. En effet, selon le sociologue Jean-Paul Willaime, « la légitimation acquise à travers les médias peut devenir gênante et concurrencer les hiérarchies instituées » (2014, p.306). L'Eglise n'a pas pour usage de choisir ses représentants selon les critères du succès mondain – « jeunesse, beauté, aisance d'expression, présence et talent médiatique » – mais plutôt selon leur sûreté doctrinale et leur orthodoxie (Tincq 1998, p.96). De plus, la CEF anime un réseau dense et bien organisé, qui lui permet de communiquer avec l'ensemble des diocèses et qu'il serait malvenu de négliger au profit d'influenceurs sur Internet (Malzac & Tresca 2017).

*

Il apparaît donc que la CEF est partagée entre le désir de promouvoir l'expression des laïcs et des clercs et d'organiser cette prise de parole pour une plus grande cohérence et une meilleure efficacité, et la crainte des dérives que peuvent entraîner la médiatisation et la mise en lumière des prêtres.

Cependant, l'opinion publique dans l'Eglise n'est pas une et les tensions qui ont fait surface au sein de l'Eglise à l'occasion de la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 ne peuvent être réduites à une opposition entre la hiérarchie et le peuple catholique (Mgr Defois 1998, p.49).

II- Une stratégie de navigation entre les écueils du relativisme et de l'autoritarisme

1) De l'hétérogène à l'homogène, la construction d'une stratégie de communication

« La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion.
L'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie. »

Blaise Pascal, *Pensées*, 1670

La stratégie de communication de l'épiscopat en vue de l'élection présidentielle de 2017 a été réfléchi et arrêtée très en amont, dès l'assemblée plénière s'étant tenue en mars 2016. C'est à ce moment-là que la décision de ne pas prendre position pour un candidat a été prise, en conformité avec la tradition de neutralité et la fonction d'*éclairage des consciences* revendiquées par l'Eglise en France depuis 1972⁹. L'on peut tout de même s'interroger sur la véracité des allégations portées dans les médias au sujet des facteurs ayant pu influencer les évêques, allégations dont Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, se défend :

J'ai entendu des choses pendant la campagne électorale qui semblent totalement étrangères à ce qu'on a vécu, comme quoi il faudrait faire plaisir à une majorité plutôt de droite et classique, comme quoi c'était la perte du denier de l'Eglise qui était en jeu... Des préoccupations totalement absentes du discours des évêques et de leur pensée. Nous ne sommes pas clientélistes.

La principale thèse avancée par les observateurs pour expliquer la neutralité de la CEF était une supposée *droitisation* des catholiques dans leur ensemble et des évêques en particulier. Ainsi, un article de Libération expliquait l'absence de prise de position de l'institution par le « pouvoir de la frange conservatrice au sein de la hiérarchie », la journaliste discernant au sein de la CEF « deux minorités, une clairement réactionnaire et l'autre plus progressiste (une quinzaine d'évêques de chaque côté) » (Sauvaget 2017a). Un événement s'étant produit à l'été 2015 avait mis de l'huile sur le feu, lorsque Mgr Rey, évêque de Fréjus-Toulon, avait invité pour l'université d'été de la Sainte-Baume – consacrée à la politique – la députée Marion Maréchal-Le Pen à participer à une table ronde. Cela avait suscité beaucoup de réactions, certains observateurs interprétant ce geste comme une légitimation donnée au Front national.

⁹ Cela a été développé au Chapitre premier, Première partie, à partir de la page 13.

Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF, nous a exposé les divergences d'opinion que cet épisode avait révélées :

En 2015, Marion Maréchal-Le Pen a été invitée à la Sainte-Baume, et ça a remis sur la table la question du dialogue avec les électeurs du Front national. On a clairement vu qu'il y avait deux camps : ceux qui considèrent qu'on ne peut pas parler avec le FN, et ceux qui pensent que, compte-tenu de la proportion grandissante du vote FN en général et chez les catholiques, on ne peut mettre de côté autant de personnes.

Selon le journaliste Martin Brésis, le dilemme ainsi posé aux évêques français comportait deux risques : celui de l'anachronisme, en refusant de dialoguer avec le Front national malgré son importance dans la vie politique française, et celui du relativisme, en faisant fi de certaines convictions centrales dans l'enseignement de l'Eglise (2015). La question n'avait pas réellement été tranchée en 2015, au moment de la polémique. En effet, la CEF avait tenu deux positions : tout d'abord, Vincent Neymon, directeur de la communication et porte-parole adjoint, avait nié l'existence d'une « ligne anti-FN » au sein de l'institution ; puis Mgr Ribadeau Dumas avait affirmé pour sa part qu'un certain nombre des idées de ce parti étaient « clairement en opposition avec l'Evangile et avec la vision chrétienne de la société » (ibid.). Parmi les personnes que nous avons rencontrées en entretien, les avis divergent sur la possibilité que certains évêques puissent désormais soutenir le Front national. Vincent Neymon reste convaincu du contraire :

Je pense que tous les évêques de France, j'en mettrais presque ma main au feu, n'ont pas voté pour Marine Le Pen.

Cependant, Constance Pluviaud n'écarte pas la possibilité qu'une évolution ait eu lieu au sein de l'épiscopat ces dernières années :

On peut penser que certains évêques ont voté FN, ce n'est pas exclu. Je pense qu'avant, le consensus contre le FN était plus facile à exprimer et qu'aujourd'hui, même pour les évêques, ce n'est plus aussi évident, soit parce qu'eux-mêmes se posent des questions sur ce vote, soit parce que dans certains diocèses la plupart des gens votent FN. Comment rester le pasteur d'un troupeau qui va à l'encontre de ta foi et des idées que l'on peut avoir ?

En effet, l'on observe aujourd'hui l'essor d'un *catholicisme d'identité*, aux tendances conservatrices, au détriment du *catholicisme d'ouverture* qui semblait plus progressiste¹⁰. Selon le journaliste Henri Tincq, ce *catholicisme d'identité* prône une « défense plus musclée des valeurs chrétiennes traditionnelles », ce qui pourrait entraîner un vote plus important des catholiques pour le Front national, malgré la résistance qu'ils lui opposaient traditionnellement (2017a). Vincent Neymon demeure, cette fois encore, convaincu du contraire :

¹⁰ Cela a été développé au Chapitre premier, Deuxième partie, à partir de la page 25.

Je pense qu'une énorme majorité de catholiques n'ont pas voté pour Marine Le Pen sauf quelques-uns dont la pratique est peut-être moins régulière que d'autres et qui sont un peu identitaires, qui sont peut-être voyants et dont on a l'impression qu'ils sont nombreux, mais qui ne sont certainement pas les plus représentatifs.

Néanmoins, le principe du pluralisme des opinions politiques des catholiques étant formellement reconnu par l'Eglise, et l'amplification des divergences au sein de cet électorat ayant été confirmée par divers sondages, le principal souci des évêques lors de la construction de leur stratégie de communication semble avoir été celui de l'unité des croyants. Selon le sociologue Philippe Portier, « les évêques sont obsédés par le fait de ne pas créer de divisions » au sein du peuple catholique, la pluralité des options politiques ne devant pas affecter la communion entre les fidèles (Sauvaget 2017a). Vincent Neymon nous a ainsi confirmé :

Il ne faut pas se cacher qu'effectivement, dans ces contextes un peu tendus, un peu polémiques, l'Eglise en général et les évêques en particulier n'aiment pas trop rentrer dans l'arène. Je pense que c'est d'abord la nature de tout être humain, on n'est pas tous des boxeurs, ça c'est normal. Mais plus profondément que ça, les évêques ont le souci de l'unité, et descendre dans l'arène c'est forcément combattre. Je pense qu'ils sont globalement courageux, la question ce n'est pas la peur du combat, la question c'est la peur de la division.

Cette frilosité, ce n'est pas de la lâcheté – enfin, il y en a qui ont un peu peur, on n'est pas tous des saints, ni eux, ni moi, ni personne – mais je pense que le premier moteur ce n'est pas la lâcheté mais cette haute conscience qu'ils sont garants d'une unité et que c'est leur job quoi, qui leur est confié par le pape directement.

L'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog*, évoque lui aussi l'importance de l'unité :

Les évêques doivent rester les évêques de tous. Si demain un évêque ou un prêtre prend position pour un candidat, tous ceux qui n'ont pas voté pour ce candidat se sentiront exclus, ne se sentiront plus représentés ni compris par cet évêque. Les évêques ont le souci de la communion et de l'unité. Ce qui est essentiel, c'est que les catholiques soient unis sur la foi, donc il ne faudrait pas que des opinions légitimement différentes puissent diviser les catholiques.

Un autre facteur qui a souvent été évoqué pour expliquer l'absence de choix d'un candidat par les évêques ainsi que leur relative discrétion était l'impact que la révélation d'affaires de pédophilie dans l'Eglise a eu sur eux (Denis 2017b). En effet, l'assemblée plénière de mars 2016, durant laquelle la stratégie de communication a été décidée, fut aussi un moment particulièrement dur pour l'épiscopat et pour les équipes de la CEF, si bien que le Conseil permanent a mis en place un accompagnement psychologique pour les salariés ayant travaillé, de près ou de loin, aux questions relatives à la pédophilie dans le cadre de cette assemblée plénière. Constance Pluviaud nous a confirmé que, selon elle, cette expérience a pu rendre plus discrète la CEF, sans pour autant influencer son discours :

Il y a maintenant une volonté de faire profil bas, de ne pas trop faire parler de soi. Depuis un an, on fait attention à ne pas communiquer inutilement, en gros pour ne pas générer un *buzz*

qui se retournerait contre nous. On est vigilant, mais je ne suis pas sûre que cela ait d'autre impact sur la communication.

Les divergences d'opinion au sein du peuple catholique, la diversité d'approches parmi les évêques ainsi que leur souci de l'unité et les craintes qu'ils pouvaient avoir quant à la réception de leur communication ont engendré une stratégie prudente. Ainsi, l'étude du communiqué de presse émis par la CEF au soir du premier tour¹¹ révèle plusieurs méthodes d'effacement énonciatif et de lissage de la conflictualité.

L'analyste du discours Anne Régent-Susini avait identifié dans les textes religieux une atténuation du locuteur dans le but de rendre le discours susceptible « d'être porté par de multiples acteurs institutionnels » et d'être reçu par un large public (2015, p.63). Signé de la main de Mgr Ribadeau Dumas, porte-parole de la CEF, le communiqué utilise divers pronoms qui ne semblent pas renvoyer aux mêmes réalités. Dans les premiers paragraphes, le locuteur est évoqué à la troisième personne – « l'Eglise catholique veut éclairer les consciences », « elle redit l'importance du vote », « elle veut replacer ce scrutin » – ce qui montre une prise de distance, un choix de positionnement du porte-parole qui n'est que le relai d'un discours et non l'émetteur de celui-ci. De plus, l'évocation comme sujet de « l'Eglise » plutôt que de la CEF, notamment au moment de préciser « ainsi, n'appelle-t-elle pas à voter pour l'un ou l'autre candidat », est révélatrice de la conception selon laquelle toute l'Eglise catholique en France, et non seulement son épiscopat, est représentée par la CEF. Cela semble aller à l'encontre de ce que nous a affirmé Mgr Ribadeau Dumas, à savoir que « l'Eglise catholique est bien plus large que l'épiscopat français ».

Puis, au fil des paragraphes, apparaît le pronom *nous*, un *nous* insituable et ambigu qui semble parfois être utilisé pour qualifier la CEF – un *nous* exclusif – et d'autres fois pour désigner l'ensemble des Français – un *nous* inclusif (Krieg-Planque 2012, p.208). Ainsi, « quelle société voulons-nous construire ? » et « notre volonté de solidarité » semblent se référer à l'ensemble des Français, alors que « nous croyons en une société » et « notre foi chrétienne » semblent plutôt désigner les évêques français ou le peuple catholique.

En outre, la CEF adopte dans ce communiqué une posture de sous-énonciation – s'exprimant « à la lumière de l'Evangile » – qui lui permet de bloquer la contradiction (Régent-Susini 2015, p.52) en disqualifiant « la polémique au profit de la force intrinsèque censée s'attacher à la vérité » (Monte & Oger 2015, p.10). Par un *nous* imprécis et fluctuant ainsi que par l'énonciation à la troisième personne, au nom de l'Eglise, et par la posture de sous-énonciation

¹¹ Disponible en annexe.

adoptée, le communiqué de la CEF semble donc vouloir effacer les traces de conflictualité et d'hétérogénéité au sein de l'Eglise et de l'épiscopat. En outre, la stratégie de communication de l'entre-deux-tours ne se limitant pas à l'émission de ce communiqué, d'autres méthodes ont permis à la CEF de mettre en scène le pluralisme des convictions des évêques.

La direction de la communication de la CEF a ainsi ouvert une page sur son site, au sein du dossier « Elections 2017 », afin d'y répertorier les messages publiés par des évêques en leur propre nom durant l'entre-deux-tours. La *community manager* de la CEF a aussi partagé ces réactions polyphoniques sur ses comptes *Facebook* et *Twitter* – qui portent le nom « Eglise catholique en France ». L'articulation entre le communiqué émis par la CEF et les messages d'évêques était évidente aux yeux de l'équipe, puisque le communiqué relevait d'une énonciation collective négociée réduite aux plus grands dénominateurs communs – les sept points sur lesquels il y avait un consensus au sein de l'épiscopat – tandis que les messages d'évêques relevaient de leur liberté personnelle et pouvaient notamment mettre en valeur l'un ou l'autre de ces points qui leur semblait particulièrement important (Oger & Ollivier-Yaniv 2006, p.70). La CEF a ainsi orchestré des « espaces d'énonciation diversifiés » afin d'aboutir à une « harmonisation énonciative » et une « mise en visibilité concertée », qui tendent à « effacer et à minorer les éventuels dissonances ou conflits d'intérêts » (Labelle & Oger 2013, p.160).

Cependant, la mise en valeur de ces prises de parole d'évêques, dont certains ont exprimé une position beaucoup plus tranchée que celle de la CEF, comme nous le verrons, a pu affaiblir la stratégie de communication, comme le regrette Erwan Le Morhedec :

À un moment donné, on arrive dans une position totalement contradictoire et intenable, où l'on a la CEF qui dit "ça n'est pas le rôle de l'Eglise de dire pour qui voter"... et des évêques qui disent pour qui voter.

2) L'entre-deux-tours, un épisode critique pour l'unité de l'Eglise

*« Pressés de toutes parts, nous ne sommes pas écrasés ;
dans des impasses, mais nous arrivons à passer ;
poursuivés, mais non rejoints ; terrassés, mais non achevés. »*

Deuxième lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens 4, 8-9

En décidant de ne rien changer à son message – rappelant simplement des points d'attention – au soir d'un premier tour des élections présidentielles ayant permis à la candidate du Front national, Marine Le Pen, de se qualifier pour le second tour, la CEF a suscité des réactions parfois violentes qui se sont exprimées tout au long de l'entre-deux-tours. À notre question – « aviez-vous anticipé, à ce point-là, ces reproches ? » – Vincent Neymon, directeur de la communication de la CEF, a répondu :

Je crois que c'est dans le *à ce point-là* qu'on n'avait pas anticipé. En même temps, tous ces reproches qu'on a eus étaient des reproches de gens qui auraient souhaité avoir une Eglise telle qu'ils la voulaient et non pas telle qu'elle est.

Le reproche majeur ayant été adressé à la CEF durant l'entre-deux-tours concernait la supposée différence entre la réaction de l'institution et des évêques à la qualification pour le second tour de Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle de 2002 et leur réaction en 2017. Cette différence semble avoir été largement exagérée par les journalistes en ayant fait état, assurant qu'il « n'y a plus cette volonté de barrage explicite au vote extrême comme cela avait été le cas en 2002 » (De Gaulmyn 2017), que « contrairement à 2002, l'institution catholique semble bien en retrait » (Chambraud 2017b) ou que « les évêques sont bien moins nombreux à se positionner publiquement contre le parti de Marine Le Pen cette année » (Baïetto 2017). Or, ni le positionnement de la CEF ni celui des évêques à titre personnel n'étaient radicalement différents en 2002 : le communiqué émis par la CEF¹² ne mentionnait déjà pas de préférence pour un candidat, et seuls cinq évêques¹³ avaient explicitement condamné le vote Front national – ils ont été six à le faire en 2017. Nous avons établi une typologie¹⁴ des prises de parole d'évêques durant l'entre-deux-tours en 2002 et en 2017 qui fait apparaître des réactions relativement similaires, ce qui explique qu'en 2002 déjà les journaux aient fait état des pressions exercées sur l'épiscopat afin d'obtenir d'eux des consignes de vote plus claires (Licht 2002).

¹² Disponible en annexe.

¹³ Des tableaux comparatifs des réactions des évêques en 2002 et en 2017 sont disponibles en annexe.

¹⁴ Disponible en annexe.

S'ils étaient à peu près le même nombre à condamner explicitement le Front national en 2002 et en 2017, les évêques avaient été plus nombreux à le faire de manière voilée et moins nombreux à ne prendre aucune position identifiable en 2002 qu'en 2017. Ces plus nombreuses prises de parti peuvent s'expliquer tout d'abord par le fait que la société française dans son ensemble avait réagi plus vivement à la qualification pour le second tour de Jean-Marie Le Pen qu'à celle de sa fille, le « choc du 21 avril » ayant déclenché de nombreuses manifestations et appels à la mobilisation (Elkaïm 2017). Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, confirme ainsi :

Il faut se rappeler qu'en mars 2016, nous savions déjà par les sondages que le deuxième tour opposerait Marine Le Pen à un autre candidat, donc nous savions déjà la moitié de ce scrutin, ce qui est une différence essentielle par rapport aux scrutins précédents et notamment à celui de 2002. Il ne faut pas oublier qu'en 2002, l'apparition de Jean-Marie Le Pen au second tour était une surprise complète, à laquelle personne ne s'attendait, alors que là ça fait quand même cinq ans qu'on nous dit que Marine Le Pen sera au second tour.

D'autre part, ce n'est plus le même candidat qui représente le Front national en 2017 et Marine Le Pen semble avoir gommé certains aspects du parti de son père, comme la rhétorique antisémite, et avoir attiré une base électorale plus large que celle de 2002 (P. Delorme 2017). Enfin, l'utilisation qu'avait faite Jean-Marie Le Pen de la parole de Jean-Paul II, inspirée de l'Evangile selon saint Matthieu, – « n'ayez pas peur, entrez dans l'espérance » – lors de son discours au soir du premier tour avait suscité nombre de réactions outrées dans l'Eglise, une récupération que Marine Le Pen n'a pas reproduite en 2017 de manière si explicite (Lesegretain 2017).

Ainsi, le communiqué de la CEF émis en 2002, signé de son président de l'époque, Mgr Ricard, semblait mettre en cause plus clairement le programme du Front national, les seuls points d'attention évoqués étant la démocratie, l'Europe et la dignité de la personne humaine « quelles que soient ses origines ». Le communiqué s'achevait sur une invitation à faire appel « à l'intelligence plutôt qu'à l'instinct, au discernement plutôt qu'à la seule spontanéité, à la sérénité plutôt qu'à la peur ».

Le communiqué du 23 avril 2017 est nettement plus neutre : en reprenant les points d'attention évoqués dans la déclaration du Conseil permanent en juin 2016, la CEF ne tient pas compte des deux candidats qualifiés pour le second tour et rappelle simplement des principes de politique générale. Elle a ainsi été accusée d'avoir émis un communiqué vague et ambigu par manque de courage (Vercelletto 2017). Cependant, le flou peut parfois représenter une ressource (Krieg-Planque 2012, p.168), en ce qu'il permet à chacun d'interpréter à sa façon le message et d'en tirer une utilité. Ces interprétations personnelles étaient notamment rendues

possibles par la multiplicité des points d'attention exposés et la logique énumérative plutôt qu'intégrative qui les organisait (Portier 2017), ce qui a pu indisposer certains catholiques, comme Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz toujours* :

Moi ce que je peux attendre de la part de l'Eglise, c'est aussi d'avoir une vision globale, c'est-à-dire d'avoir une vision qui ne se limite pas à des thématiques additionnées mais qui prend en considération l'évolution de la société, la place de l'Eglise dans cette société et l'évolution des chrétiens eux-mêmes. C'est un des éléments sur lesquels j'étais un peu réservé cette fois-ci.

Cette possibilité laissée de tirer des conclusions divergentes à partir du communiqué a suscité des critiques au sein même de l'institution, comme celles de sœur Marie-Laure Denès, directrice du Service national Famille et société de la CEF :

Là, l'impression qui était donnée, c'était : on est pour l'Europe, alors ça sous-entend Macron, mais on est pour la famille, et là ça sous-entendait Le Pen (même si son attachement à la famille reste largement à prouver). Je trouve que ça laissait trop d'ambiguïté sur des sujets qui nous tiennent à cœur et que ça participait à une banalisation du Front national qui n'est quand même pas un parti comme les autres, pour moi.

Cette accusation de renvoyer dos à dos Marine Le Pen et Emmanuel Macron a aussi été portée par certains journalistes : « la référence à l'accueil des migrants et à l'Europe pourrait être prise comme un encouragement à voter Macron, celle au respect de la vie, de la famille et des liens de filiation est plutôt favorable à Marine Le Pen » (Chambraud 2017b). On a pu reprocher aux évêques d'être plus gestionnaires que prophétiques et de faire ainsi primer l'unité de l'Eglise sur les valeurs évangéliques, par des formulations qui n'étaient pas assez tranchantes. Il est en effet édifiant de comparer, sur le sujet des migrants, les propos du communiqué du soir du premier tour et ceux tenus par Vincent Neymon lors de notre entretien. Si le communiqué établissait la nécessité d'accueillir les migrants – « l'accroissement du phénomène migratoire, dû à de nombreux facteurs, est un constat, pas un combat. Quand certains pays accueillent des millions de réfugiés, comment notre pays pourrait-il reculer devant la perspective d'accueillir et d'intégrer quelques dizaines de milliers de ces victimes ? Notre volonté de solidarité ne peut pas se réduire au cadre restreint de notre pays » – il n'insistait pas sur la contradiction entre la foi et le rejet des migrants aussi clairement que Vincent Neymon a pu le faire par la suite :

Les paroles de catholiques, ou annoncés comme tels, qui étaient ouvertement anti-migrants, étaient pour nous discrédités d'emblée. Le drame, je crois, c'est que ces personnes-là continuent à brandir leur foi catholique, en méprisant Matthieu 25¹⁵ par exemple, et qu'ils fassent des émules. C'est là où on peut être un peu blessé, lorsqu'on voit que nos fondamentaux sont utilisés à mauvais escient ou sont, pour certains d'entre eux, ignorés pour pouvoir se réclamer

¹⁵ « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli. » (Matthieu 25, 34-35)

de la foi catholique. On ne peut pas être opposé aux migrations et se dire catholique, c'est antinomique. C'est comme si vous disiez "je suis nudiste, mais pas pratiquant", ça n'a pas de sens. Le principe de l'accueil de l'étranger est un principe intangible. Tant qu'on n'a pas accepté ce principe-là, on ne peut pas se dire qu'on est derrière le Christ.

Les catholiques critiques de l'attitude de la CEF durant l'entre-deux-tours n'ont pas trouvé de réconfort après les propos que le pape François a tenus auprès de journalistes lui demandant son avis sur les candidats qualifiés pour le second tour des élections. Le pape avait alors répondu : « des deux candidats politiques, je ne connais pas l'histoire. Je sais que l'un représente la droite forte mais l'autre, vraiment je ne sais pas qui il est. Alors je ne peux pas donner une opinion claire sur la France », après avoir assuré ne pas bien connaître la politique intérieure française (Guénois 2017). Cet aveu d'ignorance du pape a été interprété par de nombreux journalistes ainsi que par des catholiques comme un affront fait à Emmanuel Macron ou comme une banalisation du Front national – du fait de l'utilisation de l'expression *droite forte* plutôt qu'*extrême droite* – l'éditorialiste du *Monde* qualifiant cette réponse de « mal avisée » (*Le Monde* 2017).

Ainsi, bien que nous ayons montré que l'attitude de la CEF et des évêques n'a été que marginalement différente entre 2002 et 2017, il n'en demeure pas moins qu'une partie des catholiques ne s'est pas sentie représentée par les évêques et a eu l'impression que la voix des catholiques était, de même qu'en 2013, accaparée par les mouvements comme *La manif pour tous* ou *Sens commun* – qui ont appelé à ne pas voter pour Emmanuel Macron (Pedotti 2017). La crainte de voir Marine Le Pen accéder au pouvoir peut aussi expliquer certaines attitudes, comme celle de la journaliste catholique Isabelle de Gaulmyn qui, le 8 avril 2017, expliquait que les religions ne pouvaient « plus se permettre de désigner tel ou tel candidat » et que le Front national faisait désormais « partie du paysage », pour ensuite déplorer le « relatif silence » des évêques au motif que « pour le monde catholique, le refus du vote pour le Front national est un vrai enjeu », le 24 avril. Vincent Neymon semble penser que les critiques reçues de cet ordre étaient surtout le fait d'une peur généralisée :

On a eu beaucoup de reproches issus de peurs personnelles. Ce qu'on n'imaginait pas, c'était la violence de ces reproches, ce qui est pour nous un indicateur : ils sont à la hauteur de la peur vécue. On a déversé sur nous des angoisses en nous reprochant des choses, mais ça révélait plutôt des angoisses personnelles, qui ne sont pas injustifiées, mais voilà. Nous reprocher notre positionnement était une façon d'exprimer son angoisse. Le positionnement lui-même restait bon, je pense. À ces personnes, ce qu'on leur dit c'est "on entend votre cri, mais nous ne sommes pas les bonnes personnes à engueuler", en quelque sorte.

Si la majorité des reproches faits à la CEF émanait de personnes qui considéraient le vote pour Emmanuel Macron comme le seul vote possible pour des catholiques, certains électeurs de Marine Le Pen ont aussi critiqué l'absence de choix de l'institution, les accusant notamment d'ignorer les *principes non négociables*. Ces principes éthiques, formalisés en 2002 par le cardinal Ratzinger – le futur pape Benoît XVI –, figuraient dans une note doctrinale destinée à donner un cadre à l'engagement des catholiques en politique mais n'étaient pas conçus comme des critères de vote (Tresca & Vaillant 2017). Interrogé à ce sujet, l'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog*, défend l'intérêt de ces principes dans le discernement d'un vote :

Ces points non négociables, que Benoît XVI a développés, existent. Ils ne sont pas qu'au nombre de trois, ils sont plus nombreux et se rapportent à tout ce qui touche à la dignité humaine, même si Benoît XVI disait que les trois premiers (le respect de la vie, de la famille et de l'éducation), parce qu'ils sont à la racine des autres points, étaient primordiaux. Ça me paraît normal que les catholiques leur prêtent une attention particulière – ça ne veut pas dire exclusive –, car quand ces points-là ne sont pas respectés, il y a quelque chose de profond qui se défait.

Vincent Neymon soutient pour sa part une conception intégrale de ces principes :

Quand on voit la genèse de ces points, on peut se poser la question du détournement fait aujourd'hui dans le discours politique, il y a quelque chose qui n'est pas très juste. Ce qui n'est pas négociable, c'est le corpus dans son ensemble. Et si l'on parle de la défense de la vie, il faut parler corrélativement des questions sociales. On a coutume de dire ici "ok, faisons de la vie le point unique, essentiel, d'attention de l'Eglise : le début de la vie – du début de la grossesse –, la fin de la vie – l'euthanasie –, là on est sur des questions qui intéressent particulièrement certains catholiques, on le sait bien. Mais il y a tout le milieu de vie, avec la pauvreté, le chômage, la migration, etc... Alors allons-y, et ce n'est pas qu'un artifice sémantique, faisons rentrer dans cette question de vie l'ensemble de toutes ces questions sociales."

La période de l'entre-deux-tours, pendant laquelle la CEF a reçu beaucoup de critiques, a laissé un mauvais souvenir à la plupart des personnes que nous avons rencontrées en entretien.

Vincent Neymon y voit tout de même un signe de la vitalité du débat interne à l'Eglise :

Tant mieux ! C'est l'Eglise ça. Dans l'Eglise, que tout le monde s'exprime !

3) Complexité d'un discours invariant

« Les peuples passent, les trônes s'écroulent, l'Eglise demeure. »

Napoléon Bonaparte (1769-1821)

Si l'anticipation d'une stratégie longtemps en amont a ses avantages, en permettant de prendre de la hauteur et de ne pas être soumis aux aléas médiatiques, cela comporte aussi des inconvénients, notamment par la rigidité que cela implique. En arrêtant leur stratégie de communication dès l'assemblée plénière de mars 2016, les évêques disposaient certes d'un certain nombre d'éléments de contexte – comme la forte probabilité de l'accession de Marine Le Pen au second tour – mais ils ne pouvaient prévoir ni les accents religieux donnés à cette campagne électorale ni le contenu des programmes des différents candidats. Il a fallu que les porte-paroles de la CEF insistent auprès des évêques afin que ceux-ci acceptent qu'une parole soit prise au moment de l'entre-deux-tours, ce qui n'avait pas été prévu dans la stratégie initiale. Vincent Neymon, directeur de la communication de la CEF, l'explique ainsi :

Il faut bien se dire que sortir quelque chose, alors qu'on n'avait rien à dire, c'était déjà une performance non seulement de communication mais aussi de politique interne. Les évêques avaient décidé, pendant l'assemblée plénière, que nous ne dirions rien. On leur a dit "on ne peut pas rien dire, car on sera forcément interrogés, il faudra au moins qu'on réponde. Donc est-ce que vous nous autorisez à dire qu'on ne dit rien ?" Voilà. Vous voyez l'exercice qui était à la fois politique et communicationnel.

Cette stratégie leur a tout de même permis de poser des jalons au cours de la campagne et de faire connaître leurs points d'attention non seulement aux électeurs mais aussi aux candidats. Le livre publié à l'automne 2016 par la CEF, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*, qui était le point culminant de la stratégie pour ses concepteurs, avait ainsi été l'occasion d'aborder des sujets de fond pour tenter d'élever le débat au-dessus des querelles de personnes. Son écho a été important, à la fois dans les cercles catholiques et au dehors, car il posait des constats sur la société française que de nombreuses personnes pouvaient partager. Antoine-Marie Izoard, directeur de la rédaction de *Famille chrétienne*, a cependant remarqué que cette réception globalement positive du livre pouvait révéler, en creux, ses failles :

Il y a eu énormément d'anticipation, c'est malin et en même temps c'est parfois assez creux : le fameux texte qui a satisfait tout le monde – jusqu'à satisfaire *Le Monde* qui en a fait sa Une, *Libé*, et puis nous aussi – c'était parce qu'il n'y avait rien de trop clivant. Alors tant mieux, mais c'était étonnant.

En effet, la stratégie de la CEF, depuis la déclaration du Conseil permanent en juin 2016 jusqu'à la parution du livre à l'automne et à la diffusion du communiqué de presse au soir du

premier tour, semble avoir été à chaque fois de susciter la réflexion des électeurs plutôt que d'affirmer des solutions ou des mesures à prendre. Cela a pu être perçu comme un manque de courage, comme le reflet d'une peur de la division, mais il est aussi possible que les évêques aient adopté cette stratégie afin de faire passer au mieux leur message. Selon l'analyste du discours Alice Krieg-Planque, « la meilleure façon de convaincre un auditoire d'une thèse n'est pas d'asserter explicitement cette thèse, mais plutôt d'amener l'auditoire à formuler lui-même cette thèse, par inférence, raisonnement ou conclusion argumentative » (2012, p.189). Ainsi, la CEF aurait pu vouloir, en *éclairant* au mieux *les consciences* des catholiques, les amener vers une conclusion en matière électorale tout en sanctuarisant leur libre arbitre. Cette ligne de conduite a convaincu le fondateur du *Padreblog*, l'abbé Grosjean :

Je pense que la CEF a fait ce qu'il fallait faire, avec en amont un rappel des sujets de fond sur lesquels on était invité à réfléchir, à travailler. Je crois que c'était important de le faire en amont parce qu'on n'était pas encore pris dans le débat, dans les polémiques. Et puis entre les deux tours, elle a eu à mon avis tout à fait raison de résister à la pression médiatique et politique qui voulait lui faire prendre position pour un candidat, elle a tenu cette ligne de dire "on est là pour aider au discernement, pas pour le remplacer". Ça aurait été très infantilisant pour les électeurs de donner une consigne de vote, comme si les gens n'étaient pas capables de réfléchir par eux-mêmes. Mgr Pontier a eu tout à fait raison de dire qu'il faisait confiance à l'intelligence des gens.

En outre, selon de nombreux connaisseurs de la hiérarchie catholique, il était possible d'identifier les sous-entendus des différentes prises de parole de la CEF de manière relativement évidente. Il est impossible de prouver la thèse que sous-entendaient éventuellement les divers textes produits par la CEF durant la campagne (*ibid.*, p.183), mais plusieurs journalistes ont écrit des articles similaires, affirmant que le communiqué de presse contenait « quelques marqueurs notoires qui semblent peu compatibles avec certains fondamentaux du programme du Front national » (Aleteia 2017), qu'à sa lecture on voyait « mal comment voter Front national » (De Gaulmyn 2017) ou qu'il condamnait « implicitement le FN, cela se lisait entre les lignes » (Raison du Cleuziou 2017b). Le discours d'ouverture de l'assemblée plénière de mars 2017¹⁶, prononcé par le président de la CEF, semble lui aussi aller dans le sens d'une condamnation implicite de certaines des thèses du Front national, Mgr Pontier mettant en garde contre le « repli sur soi » et le « dangereux regard de méfiance » vis-à-vis des musulmans.

Malgré les nombreuses sommations médiatiques, politiques et citoyennes, la CEF n'a pas dévié de son positionnement de l'absence de choix, bien que cela ait été difficile, comme le raconte Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF :

¹⁶ Disponible en annexe.

C'est une période qui n'a pas été facile à vivre, même en interne, parce qu'on a reçu beaucoup de courriers, beaucoup d'appels. Je pense que c'était plus difficile de tenir la position qu'on a tenue pendant quinze jours, celle qui avait été décidée par les évêques, avec des remises en question régulières – ce n'est pas parce qu'on n'a pas infléchi notre ligne que la question ne s'est pas posée de savoir s'il fallait la changer –, que de céder et de reprendre la parole.

La violence avec laquelle certains journalistes ou certains catholiques ont pu sommer la CEF de prendre position – le plus souvent en faveur d'Emmanuel Macron, ou du moins à l'encontre de Marine Le Pen – a surpris et agacé ses responsables. Comme l'a indiqué le blogueur Erwan Le Morhedec dans un article paru durant l'entre-deux-tours, « en ce qui concerne l'Église, c'est tout de même un petit peu paradoxal de la sommer à longueur de temps de rester dans les sacristies, de ne pas s'immiscer dans la politique, même générale, et de faire soudainement appel à son autorité morale pour ce qu'il y a de plus directement politique, à savoir l'intention de vote » (2017b). C'est aussi l'avis de l'abbé Grosjean :

Si la CEF avait changé de ligne, elle l'aurait fait sous la pression médiatique qui demandait une sorte d'unanimité – alors qu'il n'y avait dans le fond aucun danger –, et ce n'aurait pas été un signe de liberté. Quels sont ces médias qui somment l'Église de se prononcer ? Ils lui disent déjà de se taire dès lors qu'elle parle des sujets qui lui sont chers, et en même temps réclament qu'elle parle mais qu'elle parle dans leur sens. Je pars du principe que dès lors qu'on réclame que je parle dans tel sens, alors je ne parle pas, car je ne suis pas à la botte des médias.

La pression médiatique s'est intensifiée au cours de l'entre-deux-tours, lorsque des représentants des cultes musulman, juif et protestant ont fait paraître un appel commun à faire barrage au Front national. La CEF n'a pas souhaité s'y joindre, ce que Vincent Neymon justifie par plusieurs moyens :

Notre principe est de ne pas s'utiliser les uns les autres pour créer un front des religions. Ça n'a pas de sens, c'est contraire à la laïcité, qui peut être propice à l'expression de chacun mais qui n'est pas faite pour que se monte une sorte de syndicat des religions contre l'Etat. Deuxièmement, nous ne sommes pas les mêmes. On n'est pas les juifs, on n'est pas les musulmans, ni les bouddhistes, et donc faire un front uni des religions... Sur quelle base commune, d'un point de vue théologique ? Ce serait factice. Troisièmement, la religion catholique a dans ce pays une histoire et une place qui n'est pas assimilable aux autres religions. Je ne dis pas que les autres religions n'ont pas une histoire et une place dans le pays, mais ce n'est pas la même. Et donc notre pays est quand même, qu'on le veuille ou non, imprégné de la religion catholique, y compris dans ses institutions, y compris dans l'inconscient collectif. Ce n'est pas seulement une question de racines, c'est aussi le contexte global d'aujourd'hui. Ne rentrons pas dans une politique qui ravalerait la religion catholique au rang d'autres institutions, ce serait une façon très délétère de nier cette influence de la religion catholique.

Il est tout de même nécessaire de noter que cette politique de refus du front uni des religions n'a pas toujours été celle de la CEF, puisque son président Mgr Billé avait signé en 1998 une déclaration interreligieuse pour exprimer une inquiétude face aux thèses « racistes, xénophobes et antisémites » du Front national, bien que le contexte fût différent puisque cette

déclaration était parue après les élections régionales et non dans le cadre de la campagne électorale (La Croix 2013). Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz toujours*, bien qu'il soit critique quant à certains aspects de la stratégie de la CEF, a souhaité défendre le choix de l'institution sur ce sujet-là :

Je trouve, pour ne pas jeter la pierre tout le temps à l'Eglise, qu'à un moment donné ce n'était pas forcément très correct ni amical de rendre public cet appel à partir du moment où il n'avait pas été général. Je pense que ceux qui y ont participé savent, globalement, quelles sont les positions véritables des évêques, ils savent qu'à la CEF il n'y a pas de complaisance au Front national. Ils auraient peut-être dû avoir la courtoisie de se dire "soit on peut y aller tous ensemble, soit on n'y va pas", mais y être allés sans l'Eglise, c'était quand même une façon un peu inamicale de pointer l'Eglise du doigt. Un front commun des religions, je ne sais pas si c'est pertinent. Qu'elles expriment toutes la même position isolément, pourquoi pas. Qu'elles expriment toutes la même position dans un document commun, je ne suis pas convaincu que c'était...

D'autant plus qu'il y a une chose à laquelle je suis sensible notamment depuis les attentats, c'est la façon dont on parle des religions de façon globale : il y a "le politique" et puis "le religieux", comme si le judaïsme, le bouddhisme, l'islam et le catholicisme disaient la même chose. Comme si, parce qu'on est dans le domaine spirituel, on peut traiter tout le monde ensemble. Les religions, il est bon qu'elles puissent se retrouver sur certains points essentiels, et quand le pape réunit les représentants des différentes religions pour essayer d'avancer vers la paix, parfait. Mais je ne suis pas certain qu'il faille que de notre côté, on crédibilise l'idée d'un religieux qui soit un pack global et qu'on dise "les religieux pensent ça".

Si la période de l'entre-deux-tours a été difficile à vivre pour les responsables de la CEF, ceux que nous avons rencontrés en entretien sont convaincus d'avoir émis le bon message et ont le sentiment d'avoir tenu une ligne cohérente. Vincent Neymon nous a exposé en détail le raisonnement qui a été celui des concepteurs et des applicateurs de la stratégie :

Donc ces débats qui ont été violents, rugueux, toutes les insultes et injures qu'on a reçues, y compris venant de bons catholiques à droite comme à gauche, ne devaient pas nous faire varier, parce que c'était la vérité qu'on devait dire. On a vécu là ce que devraient vivre toutes les institutions qui communiquent, c'est-à-dire d'abord se poser la question de qui elles sont, pour prendre une parole ajustée à ce qu'elles sont et non pas une parole ajustée à ce que les publics voudraient qu'elles soient. Nous n'avons pas été une Eglise ajustée à ce que certains catholiques voulaient – d'abord ce n'était pas possible, car on a eu des avis variés –, on a été une Eglise ajustée à ce que le Christ nous a demandé.

Notre position a été dure à tenir, parce que clairement l'immense majorité – contrairement à ce qu'on croit –, l'immense majorité des catholiques n'est pas Front national. Donc il y avait un penchant naturel à partir en guerre contre Marine Le Pen, en tout cas contre ses idées, et par voie de conséquence à inviter, implicitement ou non, à voter pour Emmanuel Macron. Donc ce qui a été compliqué à tenir était de rester dans un positionnement qui se voulait un éclairage des consciences, et non pas un positionnement qui tenait compte d'une sorte de bon sens ou de la majorité des avis qui pouvaient être recueillis ou connus. C'est ça qui était difficile, y compris pour les évêques, y compris pour les décideurs ici à la CEF. Si vous voulez, nous ne pouvions pas être à la fois un éclaireur des consciences et ces consciences elles-mêmes.

Les décideurs de la CEF rencontrés en entretien admettent volontiers des manquements au niveau de la forme de la communication, comme nous le verrons par la suite, mais

maintiennent donc le fond de leur message malgré les critiques reçues. Comme l'affirmait Mgr Di Falco alors qu'il était porte-parole de la CEF, « l'Eglise ne cherche pas comme objectif premier à développer un message qui plaise » (1996). Le message est donc susceptible d'être présenté de diverses façons afin d'être mieux reçu et mieux compris, mais les évêques ne sont pas censés le modifier afin de répondre à une demande. Il s'agit donc pour l'épiscopat d'être capable de supporter les pressions et les sommations sans changer de cap. Vincent Neymon conclut ainsi notre entretien :

Je ne veux pas tirer de conclusions générales de tout cela, mais ce que je me dis c'est que dans nos métiers compliqués de communication, il y a des moments où il faut tenir parce que nous pensons que nous sommes dans une vérité, et que ce n'est pas parce que tout le monde dit qu'elle est fautive qu'elle l'est. Il faut courber un peu l'échine, se laisser couvrir d'injures et d'insultes, et puis ça passe. Mais ça c'est notre métier de communicant, il faut avoir la peau dure. Moi j'ai la peau dure, je m'en fous, mais par contre mes chefs, mes évêques – si je puis dire – pour eux c'est plus compliqué parce qu'ils n'ont pas l'habitude de subir cette critique très injuste.

Notre mission ici n'est pas de donner une bonne image de l'Eglise, elle est de livrer un message, qui est rugueux parfois, qui ne nous appartient pas et qui fait son chemin. Nous on sème et, évidemment, on ne récolte pas. Soyons dans un certain abandon et ne cherchons pas à tirer de notre communication des bénéfices d'image, ce serait complètement contraire à ce que l'Evangile même nous dit. Il ne faut pas se soucier de cette histoire d'image, ce qui n'empêche pas d'essayer de mettre toutes nos compétences et le peu d'expérience qu'on a au service de l'annonce de l'Evangile. Vous voyez, ce n'est pas non plus une bonne raison pour rien foutre, mais on fait tout ce qu'on peut et advienne ce que l'Esprit voudra. Je crois vraiment à ça.

Je serais *dir-com* de Danone, la terre entière serait contre moi parce que j'ai mal communiqué sur une gamme de yaourts, je pense qu'on changerait les choses en se disant : ce sont des consommateurs et c'est d'eux que vient notre légitimité, donc sans doute qu'on s'est trompé. En ce qui nous concerne, ce n'est pas la même chose, donc comment fait-on pour tenir envers et contre tout une position, parce qu'on pense que c'est la seule possible ? Ce qui nous rassure, c'est qu'on n'est pas les premiers, depuis 2000 ans, à avoir ce problème.

Je suis le seul *dir-com* de France, à mon avis, qui se moque de l'image de sa boîte.

III- L'Eglise catholique à la recherche du bon discours

1) Un ethos communicationnel riche mais daté

« *Au commencement était le Verbe.* »

Evangile selon saint Jean 1, 1

Si les responsables de la communication de la CEF ne semblent pas concentrés sur l'image de leur institution, il n'en demeure pas moins que celle-ci a une influence sur la réception de leur stratégie. En effet, l'Eglise n'est pas une institution neutre, elle est connue de la grande majorité des Français et ceux-ci sont marqués par les stéréotypes¹⁷ qui lui sont attachés. La série *Ainsi soient-ils*, diffusée sur *Arte* de 2012 à 2015, remarquée pour les efforts de justesse de sa représentation de la vie de séminaristes, permet toutefois d'identifier les principaux stéréotypes dont l'Eglise est le sujet. Ainsi, Mgr Wintzer, archevêque de Poitiers, dans une critique globalement bienveillante de la série, remarquait que « tout est un peu trop. Trop importante est la dette à laquelle le président de la CEF va faire face [...] trop grand et majestueux l'immeuble de la CEF, ses couloirs, ses escaliers ; c'est le Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental qui a servi de décor » (2014). Les idées reçues¹⁸ sont en effet nombreuses en ce qui concerne l'Eglise, à commencer par sa structure fortement hiérarchique – en contradiction avec l'impératif de collégialité de la CEF –, son pouvoir – qui est à nuancer dans un pays laïque –, sa richesse – qu'il est difficile d'évaluer correctement... La CEF est en effet une institution dont l'image « n'est pas seulement la sienne, mais aussi celle du groupe auquel [elle] appartient et au nom duquel [elle] dit parler » (Amossy 2015, p.156). Elle doit donc s'accommoder de l'ethos préalable attaché à l'Eglise catholique, soit la représentation collective que l'on se fait d'elle avant qu'elle ne communique (Amossy 2012, p.70).

L'Eglise connaît une tension profonde entre une *clôture informationnelle*, visible dans son environnement très normé et son dogme contrôlé par la hiérarchie, et une *ouverture communicationnelle*, traduction de l'invitation – voire de l'obligation – qui est faite à chacun, laïc ou clerc, de témoigner de sa foi dans l'espace public (Tricou 2016). L'Eglise est aussi

¹⁷ « Le stéréotype peut être défini comme une image collective simplifiée et figée des êtres et des choses que nous héritons de notre culture, et qui détermine nos attitudes et nos comportements. » (Amossy 2012, p.103)

¹⁸ « L'idée reçue recoupe la notion de lieu commun en insistant sur le caractère tout fait et contraignant des opinions partagées » (Amossy 2012, p.97)

marquée par une longue histoire en matière de communication, l'autorité en régime chrétien ayant un « caractère foncièrement médiat et transitif » (Régent-Susini 2015, p.63). Le pape François rappelle souvent la différence qu'il établit entre de simples intermédiaires, qui ne seraient que les gestionnaires d'un lien extérieur à eux, et de réels médiateurs, qui incarnent la relation en la vivant pleinement avec les autres (Amalvy 2015). Cependant, l'histoire de l'Eglise et sa mission peuvent compliquer sa communication, puisqu'elle est dépositaire de la foi catholique, qui est un dépôt normatif peu susceptible d'être modifié. Celui-ci fait l'objet d'une information bien plus que d'une communication, ce qui entre en contradiction avec la mentalité contemporaine (De la Brosse 2013, p.86).

Ainsi, au XX^e siècle, face aux évolutions que le pape Paul VI a qualifiées de *signes des temps*, l'Eglise a engagé une réflexion générale au sujet des objectifs de communication de l'institution et de l'utilisation qui devait être faite des différents moyens disponibles. Cette réflexion a débouché au cours du Concile Vatican II de 1962-1965 sur l'adoption du décret *Inter Mirifica*, affirmation d'une nouvelle conception de la communication où l'enthousiasme se mêle à la méfiance (Dagenais 1996b, p.3). La notion qui est alors promue est celle de la *communication sociale* – à laquelle une Journée mondiale est consacrée chaque année –, qui est théorisée comme une doctrine de la mise en relation. Laissant derrière elle la notion de *propagande de la foi*, l'Eglise passe donc des techniques de diffusion aux moyens de communication sociale, qui sont une « forme nouvelle de la relation de l'Eglise au monde » (Douyère 2010, p.79).

Les papes Jean-Paul II, Benoît XVI et François, qui se sont succédé depuis la réforme de l'Eglise par le Concile Vatican II, ont chacun donné une impulsion personnelle à la communication de l'Eglise. Particulièrement, depuis l'élection du pape François, une invitation plus marquée a été adressée à l'ensemble des catholiques, ainsi qu'aux institutions diocésaines et nationales qui les représentent, afin qu'ils s'engagent pour l'Eglise par les moyens de communication modernes. Malgré cette envie de communiquer, les mouvements d'Eglise, et en premier lieu les conférences épiscopales, ont parfois du mal à être audibles dans la société, ce qui peut s'expliquer par un décalage entre leur ethos, la matrice globale de leur comportement, et la matrice des médias, qui représentent toujours un relai nécessaire, malgré le développement grâce au numérique de moyens de communication directs (Dufour 2013, p.139).

2) L'Eglise et les médias, entre incompatibilité et volonté de dialogue

« Dieu n'a pas besoin de marketing, mais l'Eglise, si. »

Jean-Paul Flipo, *Le marketing de l'Eglise*, 1984

À partir d'un corpus d'articles de presse publiés en réaction au communiqué émis par la CEF au soir du premier tour des élections présidentielles de 2017, nous avons réalisé une typologie des réponses médiatiques à son absence de prise de position pour un candidat. Il apparaît que les deux tiers des articles étudiés condamnent plus ou moins fortement l'attitude de la CEF, alors qu'un tiers expose ses raisons et le contexte de sa prise de parole. Certains papiers sont particulièrement acrimonieux, *Le Monde* titrant « La faute morale de l'Eglise catholique » et *Libération* « L'Eglise catholique infichue de prendre position contre l'extrême-droite ». Cela contraste vivement avec la réception médiatique qu'avait connue le livre publié par la CEF à l'automne 2016, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*. En effet, celle-ci avait été très positive, *Le Monde* saluant « La leçon des évêques aux responsables politiques » et *Libération* titrant « Messieurs les évêques, la République vous remercie ». Ce retournement médiatique est révélateur des tensions entre les exigences en matière de communication de l'Eglise et celles des médias. En effet, les reproches sont nombreux de chaque côté, l'Eglise accusant les médias d'être réducteurs, déformants et anticléricaux, alors que les médias reprochent à l'Eglise sa méconnaissance des contraintes journalistiques, son goût du secret et sa *langue de buis* (Mgr Defois 1998, p.11 ; Tincq 2014, p.171).

Le journaliste Henri Tincq regrettait déjà en 1998 que le fait religieux ne soit pas traité comme une matière à part entière dans les médias, en dehors des « papiers de circonstance » et de l'évocation de la dimension religieuse de faits divers – notamment liés aux sectes – ou d'événements de politique internationale (p.78). C'est un fait que les médias ne sont pas particulièrement demandeurs de nouvelles de l'Eglise en tant que telle – de sa foi, de ses pratiques ou de ses débats internes (Flipo 1984, p.230). La journaliste Anne Sinclair expliquait lors d'un colloque en 1991 que « le fait, l'événement religieux lui-même qui intéresse les médias spécialisés et l'auditoire spécialisé de ces médias (les pratiquants), n'intéresse pas la télévision et la grande presse sauf lorsqu'il a des répercussions sur l'organisation de la société » (Willaime 2000, p.304). Cela nécessite donc que l'Eglise accepte que certains sujets ne soient pas « vendeurs » et qu'elle adopte des stratégies pour proposer des angles d'approche de son actualité plus susceptibles d'intéresser les journalistes (De Prémare 2009, p.29). Néanmoins, l'Eglise regrette parfois que sur des sujets qui pourraient être intéressants pour les médias, ceux-

ci adoptent un « traitement discriminatoire », comme lorsque *Le Monde* avait titré « L'illusion des JMJ » alors que ces *Journées mondiales de la jeunesse* avaient réuni plus d'un million de jeunes catholiques à Paris (Rémond & Leboucher 2005, p.37). De plus, les médias ont peu tendance à solliciter l'avis des responsables d'Eglise pour apporter un éclairage religieux sur des sujets qui ne les touchent pas directement, alors qu'ils feront appel à des universitaires, des économistes, des politiques ou des syndicalistes (Dagenais 1996a).

Le plus souvent, les médias parlent de l'Eglise lorsqu'elle traverse des crises – qui « font de meilleurs titres que les réussites », dans le domaine religieux (Souchon 1994, p.484) – ou bien pour évoquer des sujets qui relèvent du prisme sexe-argent-pouvoir (ibid., p.485). Le spécialiste de la communication des religions David Douyère résume ainsi la situation : « le répertoire d'expression journalistique à propos des religions semble circonscrit dans un périmètre délimité par les questions relatives à la sexualité (interdite, contrôlée, abusive ou déviante, dans le cas de la pédophilie de clercs catholiques par exemple), à l'argent, au pouvoir (notamment fasciste), au racisme et à la misogynie. Seule la figure de la persécution (chrétiens d'Orient, *islamophobie*, antisémitisme) semble quelque peu sortir de ce champ, et l'évocation ponctuelle d'une communauté religieuse qui se serait retirée dans la montagne pour produire du fromage dans la paix et la joie » (2017). En outre, l'attrait médiatique pour la polémique entre en contradiction directe avec le souci du consensus de l'Eglise et des évêques en particulier – à titre d'exemple, l'on peut remarquer que les décisions de l'assemblée plénière de la CEF sont adoptées à la majorité des deux tiers, après avoir été discutées dans le but d'arriver à l'unanimité par des compromis (Tincq 2014, p.174).

Selon David Douyère, l'Eglise a souvent recours aux médias religieux, qui apparaissent « comme une façon de contrer l'agenda médiatique » des médias non confessionnels (2017). En raison de leur indépendance, il arrive cependant que les médias chrétiens soient critiques envers la CEF, comme *La Vie* en 1998 à propos du PACS (Willaime 2014, p.322) ou encore *La Croix* lors des élections de 2017, qui nous intéressent ici. Le directeur de la rédaction de *Famille chrétienne*, un hebdomadaire plutôt fidèle à la hiérarchie ecclésiale, nous a ainsi exposé ses relations avec la CEF lors de la campagne pour les élections de 2017 :

Sur ce coup-là non, sur la politique non. Ça peut arriver qu'on travaille ensemble sur les questions de pédophilie par exemple, on a essayé de faire entendre leur voix. Sans qu'ils m'aient demandé quoi que ce soit, suite à une conversation avec Vincent Neymon que j'apprécie beaucoup, j'ai fait une lettre ouverte à Elise Lucet qui avait fait beaucoup de bruit à l'époque, parce que je trouvais que ses méthodes n'étaient pas correctes sur un plan journalistique. Mais sur la campagne non. Et puis non, on n'est pas un journal au service des évêques, on est totalement indépendant. Je commente peu ce que fait l'épiscopat : d'un côté on n'est pas le doigt

sur la couture du pantalon à dire bravo, et de l'autre on est quand même un journal fidèle à l'Eglise, alors on rapporte la parole et on ne la discute pas, au besoin on fait un peu de pédagogie.

Un autre élément important qui explique les tensions entre le monde ecclésial et le monde médiatique est l'*exculturation* du catholicisme dans la société française, au sens où son ignorance est devenue importante chez la plupart des français, y compris chez les journalistes. La foi catholique ne fait ainsi plus partie de leur « culture de référence spontanée » (Cuchet 2017, p.71). Les ecclésiastiques ont parfois le sentiment que les journalistes n'utilisent que leurs propres souvenirs datés pour comprendre la vie de l'Eglise, or « deux ou trois clichés, ou quelques souvenirs de catéchisme, ne suffisent pas » (Mgr Di Falco 1996). L'on remarque qu'il y a de moins en moins de spécialistes des religions dans les rédactions, ce qui ne participe pas à produire une analyse correcte des phénomènes religieux, les journalistes ne sachant plus « distinguer un synode d'un conclave, un chiite d'un sunnite » (Lecomte 2013). De plus, l'Eglise peut regretter que les médias ne lui accordent pas le même intérêt qu'aux religions plus nouvelles dans la société française. Ainsi, Mgr Di Falco, alors porte-parole de la CEF, s'était étonné que l'ouverture du Carême ne soit plus mentionnée dans les médias alors que le Ramadan suscitait de la curiosité et des articles, relevant au passage la caractérisation du Carême comme du *Ramadan des chrétiens* (Tincq 1998, p.103). La CEF doit donc faire avec des médias qui n'ont ni la culture religieuse suffisante pour comprendre certaines subtilités propres au catholicisme ni l'envie de s'y intéresser plus intensément. Cela rend difficile la perception, par exemple, de la cohérence entre l'absence de prise de position de la CEF durant l'entre-deux-tours et l'expression libre des évêques, chacun en leur propre nom, dans le même temps. C'est ce qu'a relevé Erwan Le Morhedec, auteur du blog *Koz toujours* :

Là, le problème c'est qu'il y a des niveaux d'expression... Je pense qu'il faut s'adapter à la société actuelle, à une certaine indigence, une certaine indifférence, au fait que la société actuelle n'a pas fondamentalement envie d'accorder l'attention nécessaire à l'Eglise. Pour un fidèle, ce n'est déjà pas très facile à comprendre, mais avec bienveillance on veut bien se dire que c'est vrai que la Conférence c'est encore un autre stade. Pour quelqu'un qui ne cherche pas à être bienveillant et qui n'a aucune culture religieuse ou spirituelle et qui voit l'Eglise comme un acteur politique comme un autre, ces subtilités de positionnement à mon avis lui passent largement au-dessus de la tête. Et je pense que les journalistes politiques s'en foutent royalement. Ça n'est pas forcément de l'hostilité, c'est simplement que ce n'est pas leur principale préoccupation de savoir discerner à quel niveau l'Eglise s'est exprimée à ce moment-là.

L'Eglise peine à diversifier ses niveaux d'expression dans les médias, notamment en raison du biais journalistique qui tend à la voir comme une structure pyramidale, ce qui pousse à n'inviter à s'exprimer que ceux qui en représentent la pointe, à savoir les évêques. Le sociologue jésuite Michel Souchon raconte un épisode qui s'est produit en 1989, lorsque l'émission *Stars à la barre* a imposé que la CEF envoie Mgr Lustiger sur leur plateau, répondant

à la proposition d'envoyer plutôt un laïc : « et pourquoi pas le jardinier de l'évêché ? » (1994, p.484). Michel Souchon souligne aussi que les médias utilisent la synecdoque, figure de style qui fait prendre une partie pour le tout, et qu'ainsi « un évêque devient le représentant de tous les évêques, un chrétien celui de tous les chrétiens » (ibid., p.489), l'Eglise étant donc identifiée à son haut clergé et non au peuple des catholiques. Selon Henri Tincq, alors que l'Eglise n'a jamais autant insisté sur le rôle des laïcs que depuis le concile Vatican II, elle n'est jamais apparue aussi cléricale qu'aujourd'hui, du fait de son traitement médiatique, la télévision ayant « épiscopalisé l'Eglise » (1998, p.120). Sœur Marie-Laure Denès, directrice du Service national Famille et société de la CEF, regrette ainsi :

Les journalistes sont souvent plus cléricaux qu'à l'intérieur de l'Eglise, c'est-à-dire que quand ils demandent quelque chose sur un sujet, si on leur donne un nom de laïc ils disent non, ils veulent un évêque ou au moins un col romain. Parfois je me dis qu'il faudrait que je mette mon habit et peut-être là ça marcherait ! Cette conception de l'Eglise, peuple de Dieu, n'est toujours pas passée dans les mœurs journalistiques.

De plus, la consécration semble venir aujourd'hui de la médiatisation plus que de la fonction, puisque pour beaucoup de Français désormais l'évêque que l'on connaît n'est plus celui de son diocèse mais celui qui passe à la télévision, comme Mgr Barbarin ou Mgr Vingt-Trois par exemple (Lagroye 2006, p.106).

Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF, identifie un autre facteur de complication des échanges entre représentants de l'Eglise et journalistes :

Souvent, le fonctionnement du porte-parolat, sur les sujets où on est attendu ou qui suscitent un emballement de la part des médias, est de faire une ou deux journées de médias, en essayant de faire un peu tous les champs, et ensuite on arrête. D'abord parce que Mgr Ribadeau Dumas ne peut pas passer ses journées à faire ça (c'est la raison pour laquelle Vincent Neymon a été nommé porte-parole adjoint) et parce qu'ici, on a la volonté de ne pas faire le jeu des médias, dans le sens où, même quand on pourrait avoir le choix de faire tous les plateaux pendant quinze jours, à un moment donné on dit "stop, on a dit tout ce qu'on avait à dire, on a fait x radios, x télés, on s'arrête, et si vous voulez des informations vous pouvez lire le communiqué". C'est un peu bateau de dire ça, mais le temps de l'Eglise et le temps des médias ce n'est pas le même, donc on se prête au jeu, on fait le communiqué et on répond, mais ce n'est pas parce qu'un média a décidé d'en parler pendant une semaine qu'on doit le faire.

La notion de *temps des médias* se réfère à une certaine immédiateté, à la rapidité avec laquelle les sujets se succèdent, mais aussi à l'absence de vision sur le long terme et de mémoire journalistique (De Prémare 2009, p.26). Or, « les religions ne sont pas des machines à accélérer, ce sont des machines à ralentir, à retarder » (Abel 2004, p.79). Ainsi, Mgr Ribadeau Dumas, secrétaire général de la CEF, regrettait que les médias n'aient pas gardé en mémoire

l'interdiscours¹⁹ relatif à ses déclarations à propos du Front national au moment de commenter son communiqué du soir du premier tour des élections :

Nous ne fonctionnons pas comme les médias, nous avons du mal à entrer dans leur fonctionnement. Nous sommes toujours en décalage car nous ne voulons pas entrer dans le jeu médiatique en tant que tel. Mais les déclarations que nous faisons sont la suite d'autres déclarations, il ne faut pas oublier qu'en août 2015 j'avais donné une grande interview à *La Croix*, comme porte-parole de la CEF, dans laquelle je redisais que les thèses du Front national semblaient incompatibles avec l'Évangile. C'est donc dans la continuité d'un certain nombre de textes que la position de l'Église se situe, et en même temps les médias sont à l'instant *t* et n'ont pas une vision historique des affaires, et c'est ça qui est compliqué.

Erwan Le Morhedec confirme en effet l'impossibilité de compter sur la mise en perspective d'une prise de parole par les médias, notamment en période électorale :

À la suite des attentats, Marcel Gauchet disait que de toute façon la mémoire médiatique était de quinze jours, et je pense que c'est quelque chose à prendre en compte dans ces questions de la communication en 2017. On ne peut pas se dire "je l'ai déjà dit il y a un mois et demi, je ne vais pas le répéter aujourd'hui". Ben si, parce que ce que vous avez dit il y a un mois et demi, tout le monde s'en fout, tout le monde l'a oublié, donc il va falloir le redire, ok ça semble absurde, ça semble superflu... Mais pour les médias, il y a un mois et demi, surtout en période présidentielle, c'est une autre époque, c'est complètement un autre monde.

Le directeur de la rédaction de *Famille Chrétienne*, Antoine-Marie Izoard, nous a pour sa part confié son étonnement quant à l'anticipation dont avait fait preuve la CEF :

Olivier Ribadeau Dumas m'a glissé que leur tactique, leur stratégie autour de l'élection avait été décidée des mois en avance, voire un an je crois avant les élections, lors d'une assemblée plénière de 2016. Là par contre je trouve que c'est très léger, qu'il y a un réel problème de rapport à la réalité. On ne peut pas décider en mars 2016 de ce qu'on va dire en avril 2017. Alors probablement qu'il a réinterrogé la réalité, Olivier Ribadeau Dumas, mais quand il nous a sorti ça – on a eu un déjeuner récemment, les éditorialistes cathos, avec lui – on était un peu sous le choc quand même. Les évêques s'inscrivent dans le temps long. Ils ne sont pas du tout dans le temps court, aussi parce qu'il faut un consensus énorme quand on est l'épiscopat français, il faut mettre d'accord tous les évêques. C'est le temps de l'Église, mais après ils ne peuvent pas totalement ignorer le temps de la *com* et le temps des médias, ou alors ça serait une grosse erreur.

D'autre part, une contradiction fondamentale existe entre le désir de transparence et de mise en scène des journalistes et le goût du secret dans l'Église. Il ne s'agit pas d'un « secret originel », d'une connaissance profonde qui ne serait réservée qu'aux initiés, mais plutôt d'une « culture et une pratique du secret qui traversent toute la tradition catholique (huis clos des confessions, assemblées plénières, conclaves ; aumône, prière et jeûne dans le secret) » (Dufour 2013, p.139). Ainsi, les médias regrettent de ne pouvoir assister aux délibérations des évêques

¹⁹ "Si l'on considère un discours particulier on peut [...] appeler interdiscours l'ensemble des unités discursives avec lesquelles il entre en relation. Selon le type de relation interdiscursive que l'on privilégie, il pourra s'agir des discours cités, des discours antérieurs du même genre, des discours contemporains d'autres genres, etc" (Amossy 2012, p.94)

lors des assemblées plénières, devant se contenter de conférences de presse pour obtenir des informations, ce qui ne permet pas de rendre compte des débats internes à la CEF (Tincq 1998, p.82).

Si les réactions journalistiques au livre des évêques paru à l'automne 2016 et au communiqué de presse émis au soir du premier tour ont été aussi contrastées, cela peut aussi être dû aux circonstances radicalement différentes entre le début de la campagne et le moment du choix électoral. Mgr Ribadeau Dumas l'analyse ainsi :

Je pense que l'Eglise est audible quand elle rappelle des choses essentielles de fond, mais dans une campagne électorale, notamment durant l'entre-deux-tours, c'est totalement hystérique, d'ailleurs le débat d'entre-deux-tours montrait bien le côté hystérique d'une des candidatures. À ce moment-là, on ne cherche pas à réfléchir, on ne cherche pas une position de sagesse, on cherche à caser les gens dans des cases. Ce qui est important, comme le disait le cardinal Vingt-Trois hier, c'est qu'à ce moment-là on cherchait du combustible pour alimenter la polémique. On peut attendre à un certain moment une parole de sagesse de l'Eglise, mais à d'autres moments l'Eglise est sommée de dire ce que les gens veulent entendre. La liberté de l'Eglise, c'est justement de ne pas dire ce que les gens veulent entendre mais ce qu'elle, elle a à dire.

En effet, les attentes sont différentes selon que la situation est plus ou moins pressante, et l'Eglise doit prendre en compte les contraintes médiatiques d'espace et de temps, qui impliquent d'une part que les journalistes ne disposent pas d'un temps d'analyse très conséquent, et d'autre part que les articles et reportages doivent être concis, ce qui peut entraver l'expression d'un positionnement complexe et subtil, comme le regrette Vincent Neymon :

Là on a une question de communication : comment assurer l'audibilité d'un positionnement subtil, qui était vraiment différent de l'ensemble de tous les positionnements à ce moment-là ? Cette subtilité ne cadre pas avec les exigences de simplicité, de rapidité, de manichéisme que l'on voit aujourd'hui dans le monde médiatique.

Erwan Le Morhedec pousse cet argument plus loin, ajoutant un avis sur le moment choisi pour publier l'interview explicative de Mgr Pontier, président de la CEF :

Après je pense que déjà les circonstances ont changé. Les médias ont pu dire "attendez, on a bien compris votre message du mois de novembre, on était dans l'anticipation, maintenant aujourd'hui on est dans le cambouis, les deux pieds dans la mouise, alors il faut tirer les conséquences de ce que vous disiez en novembre". Il y a un sentiment qu'au moment de tirer les conséquences, on se retire du jeu, on dit "débrouillez-vous, c'est à vous de décider".

On ne peut pas faire abstraction des circonstances, et je pense que malheureusement quand paraît l'interview de Mgr Pontier disant notamment "aujourd'hui, plus qu'hier, il est important de ne pas prendre parti", alors qu'aujourd'hui plus qu'hier on a le choix entre le Front national et un autre candidat – qui en plus n'était pas l'extrême gauche... Et que ça tombe le lendemain du débat si catastrophique d'entre-deux-tours... A la rigueur, je pense qu'il aurait fallu retarder cette prise de position-là et au vu du débat, attendre un peu pour en tenir compte, se dire "on avait prévu de dire ça, mais aujourd'hui personne ne nous en voudra d'être un peu plus clairs", puisque dans la façon d'être et de concevoir le débat pour Marine Le Pen, ce n'était pas une façon chrétienne de faire. Je pense que, d'autant plus le lendemain d'un tel débat, la

revendication selon laquelle aujourd'hui plus qu'un autre jour, il ne fallait pas prendre parti, n'était vraiment pas audible.

La forme même du communiqué de presse émis au soir du premier tour semble, de l'avis général des personnes que nous avons enquêtées, avoir représenté un obstacle à la juste représentation de la position de la CEF dans les médias. En premier lieu, les responsables de la communication de la CEF s'accordent à dire que l'envoi du communiqué dès le soir-même du premier tour représentait une erreur, comme le reconnaît Mgr Ribadeau Dumas :

Si je maintiens tout ce que nous avons fait, je pense que nous avons commis une ou deux erreurs. La première était de faire sortir notre communiqué de l'entre-deux-tours trop tôt, et donc parce qu'il était trop tôt il est apparu comme préparé longtemps à l'avance, et si nous l'avions fait paraître le mardi par exemple il aurait pu avoir un autre poids.

En outre, les messages de l'Eglise sont le plus souvent longs et nuancés, et doivent être appréhendés en considérant un vaste intertexte pour être compris. Or, cela entre en contradiction avec « l'impératif absolu de sélection » des médias, qui doivent produire rapidement des analyses courtes et claires (Tincq 2014, p.171). Il semblerait que, d'ordinaire, « les médias actuels écartent sans sourciller tout ce qui est complexe, tout ce qui exige mémoire et réflexion, tout ce qui n'est pas *binaire* » (Lecomte 2013). Ainsi, la diffusion d'un communiqué de presse de deux pages était sans doute peu appropriée, notamment en période d'entre-deux-tours, d'autant plus que le fait d'établir dès la deuxième phrase que la CEF ne prendrait pas parti pour un candidat a pu décourager la lecture du reste du texte, comme le suppose Vincent Neymon :

Le communiqué était trop long et ne satisfaisait pas aux codes d'aujourd'hui, où il aurait fallu poser une parole en 140 signes - même si on l'a relayé d'ailleurs sur les réseaux sociaux. Et puis très vite, bien que le communiqué fit état de notre positionnement (le premier paragraphe expliquait ses raisons), très vite les journalistes qui ont lu ce communiqué ont compris qu'on ne prendrait pas parti, ils n'ont même pas été à la fin - c'était très visible dans les discussions qu'on avait avec eux - et donc ont tout de suite classé l'Eglise comme ne prenant pas position, point. Pouvait-on faire autrement, pour être plus audibles ? Sûrement. On peut toujours faire mieux. Notre marge de progression, elle est là. Devrait-on résumer notre position en 140 signes, être un peu plus cash dans la forme ? Peut-être.

Constance Pluviaud explique ainsi avoir eu des conversations significatives avec certains journalistes :

J'ai eu des appels de journalistes qui posaient de telles questions que je finissais par leur demander s'ils l'avaient lu, et ils me répondaient "ah bah non". L'Eglise n'est pas une institution comme les autres : son histoire, sa pensée font que c'est très compliqué de faire des communiqués très courts.

Il est tout de même intéressant de noter que le communiqué de presse émis par la CEF durant l'entre-deux-tours des élections de 2002 était beaucoup plus court que celui de 2017, s'exprimant de plus en des termes plus clairs. En effet, il est nécessaire pour communiquer de

s'adapter à son auditoire, et pour ce faire de se faire une représentation des « connaissances de l'allocutaire » et de son « niveau de langue » (Amossy 2012, p.43). Il est donc de la responsabilité de l'Eglise d'adapter et de simplifier son message, sans le dénaturer, ainsi que de proposer aux journalistes, notamment hors des médias confessionnels, des décodages d'expressions complexes ou de concepts religieux (Tincq 1998, p.128). Nous pouvons noter que certaines mesures prises par la CEF vont dans le sens d'un meilleur accompagnement des acteurs médiatiques, comme l'envoi aux journalistes d'un *Guide de l'Eglise* mis à jour chaque année, qui contient une somme d'informations sur la vie de l'Eglise en France, ainsi que nombre de contacts utiles.

La question du langage utilisé dans la communication de l'Eglise reste cependant entière, de nombreux chercheurs évoquant l'utilisation d'un *jargon* catholique comme l'un des facteurs limitant la compréhension de ses messages aux seuls chrétiens (Bouvet & Cesar 2011). Au sein du communiqué publié au soir du premier tour figurent en effet des concepts tels que la *subsidiarité*, la *destination universelle des biens* ou le *discernement*, qui font partie des expressions courantes chez les catholiques mais qui nécessitent d'être expliquées lorsque l'on s'adresse à un public plus large. Cependant, l'Eglise doit trouver la juste pédagogie pour être mieux comprise sans renoncer au vocabulaire qui fait sa spécificité, puisque « quand on fait des concessions sur les mots, on finit par en faire sur les idées » (De Prémare 2009, p.23). C'est cette ligne de conduite qui nous a été exposée par Constance Pluviaud :

C'est un parti pris général, je crois, depuis que la direction a changé, de distiller dans nos prises de paroles, nos communiqués et dossiers de presse, des mots qui nous appartiennent. On ne se cache pas de parler de doctrine sociale, on ne se cache pas de parler de bien commun, de résurrection, de choses comme ça... Parce que c'est notre message, et si on s'empêche d'utiliser ces mots là quand on parle au grand public, qui va le faire ? Et puis là, le communiqué de presse s'adresse d'abord aux journalistes, qui sont censés faire un travail de pédagogie, de reformulation pour leur public. Aujourd'hui, la majorité de ceux qui nous appellent pour traiter un sujet religieux ne sont pas du tout spécialisés là-dedans, et donc on considère que c'est aussi notre mission de ne pas se priver d'utiliser notre vocabulaire, déjà pour donner une culture religieuse, et parce que ces mots ont un sens qui nous tient à cœur. On ne va pas appauvrir notre pensée pour être accessibles à tous. On essaie d'emmener les gens vers le haut. Il ne faut pas être jargonnant tout le temps, mais on ne se prive pas d'utiliser certains mots car ils font partie de notre référentiel. Si *Le Parisien* se met à parler du bien commun, on est content car c'est bien que les lecteurs du *Parisien* puissent en entendre parler.

S'il est important d'intégrer le vocabulaire et les concepts de l'enseignement social de l'Eglise à la communication de la CEF, cela rend plus nécessaire encore de fournir des éclaircissements et un accompagnement aux journalistes, notamment quand les enjeux sont d'ordre politique (Dufour 2010, p.19). C'est l'enseignement que tire Constance Pluviaud de cet entre-deux-tours :

Il y a des choses à améliorer, c'est évident. Je pense qu'on a pris conscience que la communication politique, ce n'est pas tout à fait la même que celle qu'on peut avoir d'ordinaire dans nos relations presse ou nos relations publiques. Il faut faire beaucoup plus de *off* : pas du *off* pour dire des choses secrètes, mais pour expliciter ce qu'on veut dire. Les journalistes avec lesquels on travaille le plus, on aurait peut-être dû non seulement leur envoyer le communiqué mais aussi les appeler. On a considéré qu'envoyer le communiqué de presse suffisait, mais ça c'est aussi parce qu'on nous a dit le lundi matin que ça devrait suffire, alors que c'était clair que ça allait amener des questions, des appels... Mais malheureusement, nous, si ça vient d'en haut qu'on ne doit pas répondre, on ne répond pas, et ce n'est certainement pas moi qui vais aller donner mon avis là-dessus. Donc je pense qu'on a des progrès à faire en communication politique.

Cet accompagnement et cet éclaircissement à destination des journalistes pourraient par ailleurs passer par des voix diverses, en organisant au mieux les différents niveaux de langage de l'Eglise. C'est l'avis de l'abbé Grosjean, cofondateur du *Padreblog* :

Je ne sais pas ce que la CEF aurait pu faire autrement ou mieux, on ne peut pas reprocher à une parole institutionnelle d'être institutionnelle. L'enjeu, c'est de permettre que d'autres puissent parler et compléter, expliquer avec d'autres styles de parole.

L'une des différences entre l'épiscopat français de 2002 et celui de 2017 est qu'il semble manquer aujourd'hui de grands *ténors*, capables de compenser la stabilisation des discours institutionnels de la CEF et de « tracer un chemin », « d'indiquer une voie », comme avait pu le faire le cardinal Lustiger en 2002 (Jay 2017). Les circonstances ont fait qu'en 2017, les grandes voix de l'épiscopat français n'étaient pas en mesure de prendre une parole forte, comme l'explique Erwan Le Morhedec :

D'après ce que j'ai compris, tant Mgr Pontier que Mgr Vingt-Trois ont une certaine autorité parmi les évêques, or l'un et l'autre ne sont pas des surhommes, ils ont leurs capacités physiques et elles étaient endommagées à ce moment-là. Et donc effectivement ils n'étaient pas en situation de vraiment se positionner. Le fait est aussi que, même s'il a pu se positionner, le crédit du cardinal Barbarin a été très entamé pendant toute l'année qui a précédé. Que ce soit injuste ou pas, le fait est que son crédit moral était entamé. Donc il ne restait effectivement pas beaucoup d'évêques "grandes gueules" je dirais.

Constance Pluviaud semble être du même avis :

C'est sûr qu'il a sans doute manqué la voix du cardinal Vingt-Trois à l'entre-deux-tours, ne serait-ce que pour redire le contenu du communiqué. On sait que l'archevêque de Paris, quelle que soit sa personnalité, a une parole de portée nationale. En face, on a Mgr Pontier pour qui je pense que la communication n'est pas un intérêt premier, il ne voit pas forcément comment on peut se servir de la communication en bien, sans manipuler les gens. La personnalité de Mgr Pontier fait qu'il ne va pas spontanément prendre la parole. C'est un homme de consensus, il sera rarement dans la petite phrase, ce que pourrait faire le cardinal Vingt-Trois – non pas lancer une pique mais avoir le sens de la formule. Effectivement, les Lustiger, Etchegaray, etc. étaient probablement des personnalités plus affirmées que ne peut l'être Mgr Pontier et avaient des logiques différentes. Un charisme, ça ne se décide pas, on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a. Mais c'est sûr que la convalescence du cardinal Vingt-Trois, pour nous, c'était compliqué, parce que c'est un interlocuteur au quotidien, auprès de qui on va chercher des conseils.

Mgr Ribadeau Dumas fait le même constat et regrette ainsi de n'avoir pas organisé différemment la prise de parole de Mgr Pontier, qui aurait pu constituer un pendant plus engagé ou plus éclairant au communiqué, plutôt que de répéter le même message :

La seconde erreur, c'est qu'il y a eu une interview de Mgr Pontier durant l'entre-deux-tours qui était sans doute juste mais qui n'a pas apporté un angle autre que celui du communiqué, et donc il eût pu y avoir un autre type de parole plutôt que de reprendre les termes du communiqué, comme le cardinal Vingt-Trois aurait été capable de le faire. Il ne faut pas oublier que nous avons souffert pendant cette campagne de l'absence du cardinal Vingt-Trois, qui est quand même aujourd'hui sur le plan politique la personnalité religieuse la plus reconnue et la plus écoutée. La maladie a fait qu'il s'est tu pendant cette période-là, et que donc sans doute aurait-il pu par telle ou telle petite phrase montrer la justesse de la position qu'avait prise la CEF.

La relation de la CEF avec les médias est donc compliquée, puisque l'Eglise ne peut considérer les médias que comme un moyen de communication mais doit les envisager comme une cible en tant que telle : « bien plus qu'un instrument d'évangélisation, c'est aussi tout un monde à évangéliser » (Sokolovski 1994, p.20). Par sa professionnalisation et sa modernisation, la direction de la communication de la CEF semble avoir fait d'importants efforts pour développer un rapport de confiance réciproque avec les journalistes, notamment en organisant de manière régulière des rencontres informelles pour mieux les connaître.

3) La Conférence des évêques de France face à la modernité

« L'Eglise est toujours une Eglise du temps présent. »

Pape Jean-Paul II, 1996

« Nombre des enseignements de Jésus, comme 'Aimez-vous les uns les autres', font bien moins de 140 caractères. »

Pape Benoît XVI, 2012

« N'ayez pas peur de devenir des citoyens du territoire numérique ! »

Pape François, 2014

Les objectifs établis par l'Eglise pour sa communication ainsi que la diversification des moyens mis à sa disposition ont entraîné une réflexion sur la nécessaire professionnalisation des responsables de sa communication. Le recrutement de Vincent Neymon en janvier 2015 au poste de secrétaire général adjoint et directeur de la communication, a marqué un tournant dans la conception de la communication au sein de la CEF. Avant son arrivée, le directeur de la communication était un clerc, en l'occurrence un évêque, qui occupait aussi la fonction de porte-parole. Celle-ci a été transférée en janvier 2015 au secrétaire général de la CEF, Mgr

Ribadeau Dumas. L'expérience professionnelle de Vincent Neymon, formé à l'ISCOM et ayant dirigé la communication de la ville d'Asnières-sur-Seine puis du *Secours catholique*, le dote d'une réflexion et de compétences qui n'étaient pas à la portée de clercs puisqu'au « séminaire, on apprend la théologie, pas la communication » (P. Amar 2016). Vincent Neymon expose ainsi les raisons et les conséquences de son recrutement :

Je suis le bénéficiaire – ou la victime – d'une intuition des évêques, qui il y a trois ans se sont dit "il faut qu'on renforce la *com*". Et donc je suis arrivé. Ce qu'on m'a demandé de faire, ce sont deux choses qui sont corrélées : la première, assez simple, c'est de professionnaliser la communication (à la fois dans les compétences et leur organisation – c'est ce qu'on a fait dans ce service avec beaucoup de changements, et on continue à changer d'ailleurs car c'est une exigence dans la communication aujourd'hui d'être agile), la deuxième a été de redonner à la communication – ou donner je ne sais pas – le poids politique qu'elle doit avoir. J'ai été recruté comme directeur de la communication mais aussi comme secrétaire général adjoint, c'est-à-dire faisant partie du comité directeur de la maison, avec une mission qui est plus large que celle de la *com*, mais qui est, en portant la communication, de participer à la gouvernance de la CEF.

Ça permet, pour la communication de la CEF, de la staffer tout d'abord, et de la mettre au bon niveau politique. Soit être efficace, mettre de la *com* là où il n'y en avait pas avant, et réinjecter dans nos réseaux – diocèses, mouvements, associations – un esprit de communication, à commencer par les évêques. Il y en a qui sont réticents, qui ne veulent pas entendre parler de *com*, mais on voit quand même que les choses changent un peu. Et puis les évêques se renouvèlent, en trois ans on a eu une vingtaine d'évêques nouveaux, qui sont plus jeunes, qui ont moins de réticences naturelles vis-à-vis de la *com*... Le terrain est de plus en plus favorable.

Ça passe par des régulations avec les médias – qu'il fallait absolument mettre en place –, ça passe par le porte-parolat – qui est sur les épaules du secrétaire général mais dont on m'a donné aussi une part –, ça passe par la formation qu'on essaie d'engager... Il faut remettre certaines pendules à l'heure, et puis adopter autant qu'on peut les techniques et les codes d'aujourd'hui – le *community management* évidemment, le *mix média*...

Les membres de la direction de la communication qui étaient déjà présents avant l'arrivée de Vincent Neymon font état de nombreux changements dans le fonctionnement du service. Tout d'abord, le nouveau directeur a passé les premiers mois de son mandat à réfléchir à une vision globale pour la communication de la CEF, ce qui a abouti à la rédaction d'une politique de communication, distribuée et expliquée à tous les membres du service. D'autre part, il a fait preuve de sa connaissance des pratiques modernes en matière de communication interne et externe comme de *management* de son service. Il a mis en place des procédures pour s'assurer d'une certaine anticipation, comme la réalisation d'un agenda hebdomadaire d'une semaine d'avance – pour la gestion du quotidien – et la création de groupes de travail afin de travailler en *mode projet* sur le temps long – pour les événements plus importants. Un tel groupe a été créé au début de l'année 2016 afin de réfléchir au rôle et à l'attitude de l'Eglise dans la campagne présidentielle qui s'annonçait, comme l'explique Constance Pluviaud, chargée des relations avec les médias à la CEF :

On a pris le temps en équipe, à la rentrée, de travailler pendant une journée sur la façon dont on allait faire connaître le livre *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique* sur les réseaux sociaux, sur le site, auprès des chargés de communication des diocèses, des communautés, des mouvements, comment les relations presse allaient s'intégrer là-dedans... On a vraiment mis le paquet sur ce livre, en se disant : la prise de parole de l'Eglise sur les élections, ce sera ça.

Comme nous avons pu le constater au cours de notre stage, Vincent Neymon a impulsé un décloisonnement des fonctions entre les membres de la direction de la communication, service qui pâtissait d'un manque de collaboration entre employés. Ainsi, la *community manager* a été formée à l'administration des sites de la CEF et la chargée des relations presse à celle des comptes sur les réseaux sociaux, ce qui a permis une plus grande agilité. De plus, deux réunions de service hebdomadaires – l'une plus pratique le lundi et l'autre plus stratégique le jeudi – ont été instaurées afin que chacun soit au courant de l'avancement sur chaque sujet et puisse éventuellement collaborer.

Nous avons pu participer aux travaux de la cellule de veille créée spécialement pour mieux appréhender les innovations numériques dans l'Eglise, ainsi que prendre part à la mise en place prochaine d'un *think tank* consacré au numérique, réunissant des évêques et des acteurs de la *cathosphere* sur Internet.

Ce mouvement vers une plus grande professionnalisation de la communication de l'Eglise au niveau national a été accompagné par des évolutions similaires au niveau de la communication des diocèses. Chaque diocèse dispose désormais d'un *délégué épiscopal à l'information* (DEI) qui est le plus souvent un professionnel de la communication (Bouvet & Cesar 2011). Ces DEI sont sous la seule autorité de l'évêque de leur diocèse, mais ils sont accompagnés et formés par les responsables des réseaux, membres de la direction de la communication de la CEF. La nouvelle équipe de communication de la CEF est particulièrement attentive au resserrement des relations avec ces communicants locaux, notamment afin de garantir la cohérence de la communication de l'Eglise sur certains sujets sensibles.

CONCLUSION

Ce travail avait pour objectif d'identifier dans quelle mesure la conception et la perception de la stratégie de communication de la CEF autour de l'élection présidentielle de 2017 avaient révélé les tensions internes du catholicisme français ainsi que les difficultés rencontrées actuellement par l'épiscopat. Des limites de temps et d'accès à l'information ont pu entraver une analyse complète de ces questions. Il nous semble tout de même avoir démontré que l'étude de cette stratégie de communication était révélatrice à bien des égards.

En effet, l'attitude qu'adopte l'Eglise dans le cadre d'une élection est symptomatique de la place qu'elle revendique dans le débat public, attitude qui en France est informée par les notions de laïcité et de sécularisation. La base de toute communication ecclésiale en période électorale est la conviction des responsables de l'Eglise qu'ils peuvent apporter un regard pertinent sur les options politiques et sont en mesure d'*éclairer les consciences*, non seulement des croyants mais des citoyens dans leur ensemble.

La tâche de ces responsables ecclésiaux, qui sont donc représentés en France par la CEF, est compliquée par la diversité des catholiques français et les évolutions rapides que connaît cet électorat. Celui-ci ayant gagné en visibilité, notamment au travers des manifestations contre l'ouverture du droit au mariage des couples homosexuels, il est devenu au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de 2017 de plus en plus attrayant aux yeux des candidats. La campagne a ainsi été très marquée par l'intérêt médiatique pour le vote catholique, l'intensification des récupérations politiques de marqueurs du catholicisme et le déploiement de discours et d'attitudes mystiques. Il ne semble pourtant pas que ces signaux envoyés par les candidats aux catholiques aient eu une quelconque influence sur la stratégie de la CEF.

Cette stratégie, caractérisée par l'anticipation avec laquelle elle a été mise en place, semble avoir été conditionnée par des facteurs internes plutôt qu'externes. Ainsi, le fonctionnement de la CEF, qui n'a qu'une autorité relative et se positionne plutôt comme un instrument au service des évêques, explique en partie la prudence de son expression durant l'entre-deux-tours. Notre analyse de l'autonomisation de la croyance ainsi que du statut du peuple catholique dans l'Eglise permettait pour sa part d'éclairer la diversité des prises de position concurrentes à la CEF lors de cette même période.

Nous avons effectivement pu constater que l'entre-deux-tours s'est révélé être un épisode difficile pour les responsables de la communication de la CEF, l'institution recevant de

nombreux reproches de la part de personnages politiques, de journalistes ou de simples citoyens, notamment catholiques. La CEF a alors fait l'objet de soupçons de *droitisation* et de pusillanimité des évêques, ceux-ci étant accusés de ne pas s'être opposés au Front national dans le seul but de maintenir une unité de façade parmi les catholiques.

Si les décideurs de la CEF que nous avons rencontrés en entretien restent convaincus d'avoir fait le bon choix en ne prenant pas position pour l'un ou l'autre des candidats, comme la tradition de l'Eglise le prescrit depuis le concile Vatican II, ils concèdent volontiers des erreurs en matière de communication. Ainsi, les différences d'approche majeures entre l'Eglise et les médias ont été éclairées par le déroulement des deux semaines d'entre-deux-tours. Si des torts peuvent être trouvés de chaque côté et si la CEF peut tirer des enseignements pratiques de ses manquements lors de cette période, il n'en demeure pas moins que certaines incompatibilités semblent irréconciliables.

Afin d'approfondir la réflexion sur la stratégie de la CEF lors de la campagne présidentielle de 2017, mais aussi plus généralement sur son mode de construction du consensus, il serait intéressant de réaliser une étude plus précise de la conception de la déclaration du mois de juin 2016. En effet, il nous semble que l'exploration du processus ayant conduit à la production des sept points d'attention de la CEF ainsi qu'à leur reformulation dans le communiqué du soir du premier tour pourrait permettre une analyse plus fine des dynamiques et des tensions internes de cette institution.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages académiques

- AMOSSY, R. 2012, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris
- AMOSSY, R. 2015, *La présentation de soi : Ethos et identité verbale*, Presses universitaires de France, Paris
- ANDRIEU, T. 2016, « Préface », in COURTADE, P. & SAINT-MARTIN, I. (dir), *L'expression du religieux dans la sphère publique*, La documentation française, Paris, pp.9-10
- ARON, R. 1983, *Mémoires*, Julliard, Paris
- BAZIOU, J.-Y., BLAQUART, J.-L. & BOBINEAU, O. 2010, *Dieu et César, séparés pour coopérer ?*, Desclée de Brouwer, Paris
- BOBINEAU, O. & TANK-STORPER, S. 2007, *Sociologie des religions*, Armand Colin, Paris
- BRUSTIER, G. 2014, *Le mai 68 conservateur*, Editions du Cerf, Paris
- DURAND, J.-D. & PRUDHOMME, C. 2017, *Le monde du catholicisme*, Bouquins, Paris
- DURKHEIM, E. 2012 [1912], *Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Presses universitaires de France, Paris
- FLIPO, J.-P. 1984, *Le marketing de l'Eglise*, Editions du Cerf, Paris
- GAUCHET, M. 1985, *Le désenchantement du monde. Une histoire politique de la religion*, Gallimard, Paris
- GAUCHET, M. 1998, *La religion dans la démocratie*, Gallimard, Paris
- GAUCHET, M. 2003, « Neutralité, pluralisme, identités : les religions dans l'espace public démocratique », in FERENCZI, T. (dir) *Religion et politique, une liaison dangereuse ?*, Complexe, Bruxelles, pp.53-60
- HABERMAS, J. 2008, *Entre naturalisme et religion : Les défis de la démocratie*, Gallimard, Paris
- HERVIEU-LEGER, D. 2003, « Les identités religieuses en modernité : décompositions, compositions et recompositions », in FERENCZI, T. (dir) *Religion et politique, une liaison dangereuse ?*, Complexe, Bruxelles, pp.21-24
- HERVIEU-LEGER, D. 2016, « La contribution des religions à la vie démocratique européenne », in COURTADE, P. & SAINT-MARTIN, I. (dir), *L'expression du religieux dans la sphère publique*, La documentation française, Paris, pp.187-192
- KEPPEL, G. 1991, *La revanche de Dieu : Chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, Seuil, Paris
- KOFFI, J. 2016, *Stratégie numérique de l'Église catholique en France*, Editions universitaires européennes, Sarrebruck, Allemagne

- KRIEG-PLANQUE, A. 2012, *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin, Paris (version numérique)
- LABELLE, S. & OGER, C. 2013, « Les institutions culturelles publiques à l'épreuve de la gouvernance : communication et reconfiguration du politique », in HUBE, N. et al. (dir) *Les mondes de la communication publique*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp.147-160
- LAGROYE, J. 2006, *La vérité dans l'Église catholique : Contestation et restauration d'un régime d'autorité*, Belin, Paris
- MANENT, P. 2015, *Situation de la France*, Desclée de Brouwer, Paris
- PERREAU-SAUSSINE, E. 2011, *Catholicisme et démocratie : Une histoire de la pensée politique*, Editions du Cerf, Paris
- PICQ, J. 2016, *Politique et religion : Relire l'histoire pour éclairer le présent*, Presses de Sciences Po, Paris
- PORTIER, P. 2012, « Pluralité et unité dans le catholicisme français », in BERAUD, C. et al. (dir) *Catholicisme en tensions*, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, pp.19-36
- POULAT, E. 2003, *Notre laïcité publique*, Berg International Editeurs, Paris
- POULAT, E. 2014, *Notre laïcité ou les religions dans l'espace public*, Desclée de Brouwer, Paris
- RAISON DU CLEUZIQU, Y. 2014, *Qui sont les cathos aujourd'hui ?*, Desclée de Brouwer, Paris
- REMOND, R. 2000, *Le christianisme en accusation. Entretiens avec Marc Leboucher*, Desclée de Brouwer, Paris
- SAINT-MARTIN, I. & SCHAUMASSE, A. 2016, « Introduction », in COURTADE, P. & SAINT-MARTIN, I. (dir), *L'expression du religieux dans la sphère publique*, La documentation française, Paris, pp.11-24
- THIBAUD, P. 2003, « La politique a besoin de la religion » in FERENCZI, T. (dir) *Religion et politique, une liaison dangereuse ?*, Complexe, Bruxelles, pp.35-46
- TINCQ, H. 2000, « Eglise-médias : la double méprise », in BRECHON, P. & WILLAIME, J.-P. (dir) *Médias et religions en miroir*, Presses universitaires de France, Paris, pp.171-175
- TINCQ, H. 2009, *Les catholiques*, Pluriel, Paris
- TRANVOUEZ, Y. 2011, *Catholicisme et société dans la France du xxe siècle. Apostolat, progressisme et tradition*, Karthala, Paris
- WILLAIME, J.-P. 2000, « Les médias comme analyseur des mutations religieuses contemporaines », in BRECHON, P. & WILLAIME, J.-P. (dir) *Médias et religions en miroir*, Presses universitaires de France, Paris, pp.297-329
- WILLAIME, J.-P. 2016, « Les bénéfiques démocratiques d'une laïcité inclusive », in COURTADE, P. & SAINT-MARTIN, I. (dir), *L'expression du religieux dans la sphère publique*, La documentation française, Paris, pp.193-204

Articles académiques

- ABEL, O. 2004, « Les chrétiens et la communication », *Etudes*, vol. 400, n°1, pp. 75-86
- BERAUD, C. 2017, « Ce que l'épisode du mariage pour tous nous dit du catholicisme français », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.327-337
- BLANC, C. 2016, « Réseaux traditionalistes catholiques et 'réinformation' sur le web : mobilisations contre le 'Mariage pour tous' et 'pro-vie' », *Tic & Société*, vol. 9, n°1-2
- CAILLE, A. 2017, « Du religieux. Esquisse d'une grammaire en clé de don », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.185-217
- CAILLE, A., CHANIAL, P. & GAUTHIER, F. 2017, « Présentation », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.5-26
- CUCHET, G. 2013, « L'entrée des catholiques dans l'ère communautaire », *Esprit*, vol. août-septembre, n°8, pp.199-202
- CUCHET, G. 2017, « Identité et ouverture dans le catholicisme français », *Etudes*, vol. février, n°2, pp.65-76
- DAGENAIS, B. 1996a, « Pour les institutions religieuses, la communication est devenue un véritable outil de gestion », *Communication et organisation*, vol. 9,
- DAGENAIS, B. 1996b, « Les médias ont imposé une nouvelle logique à la religion », *Communication et organisation*, vol. 9
- DE LA BROUSSE, O. 2013, « L'Eglise et la transmission du dépôt de la foi », *Les cahiers de médiologie*, n°11, pp.80-87
- DE PREMARE, G. 2009, « Eglise, communication et médias », *Revue d'éthique et de théologie morale*, vol. 3, n°155, pp.11-29
- DOUYERE, D. 2010, « La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ? Jean Devèze et la critique de la notion de 'communication sociale' », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n°3-4, pp.73-86
- DUFOUR, S. 2010, « Le culte en quête de signes Une lecture de la campagne du 'Denier de l'Église' », *Communication & langages*, n°163, pp.17-28
- DUFOUR, S. 2013, « Secret, silence, sacré. La trinité communicationnelle de l'Église catholique », *ESSACHESS – Journal for communication studies*, vol. 6, n°12, pp.139-150
- FAVIER, A. 2014, « Les catholiques français après l'épisode du mariage pour tous », *Histoire, monde et cultures religieuses*, n°27, pp.143-148
- GAUTHIER, F. 2017a, « Religieux, religion, religiosité », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.167-184
- GAUTHIER, F. 2017b, « Républicanisme vs Libéralisme. Les régimes de laïcité et leur mise à l'épreuve », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.269-290

- HADJADI, F. 2017, « La personne, la transcendance et l'État. La laïcité n'est pas l'anti-religion », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.319-326
- HERMON-BELOT, R. & FATH, S. 2005, « 'La République ne reconnaît... aucun culte' », *Archives de sciences sociales des religions*, n°129, pp.7-13
- MAINGUENEAU, D. 2010, « Introduction. La difficile émergence d'une analyse du discours religieux », *Langage et société*, n°130, pp.5-13
- MGR DI FALCO, J.-M. & HOTIER, H. 1996, « Entretien avec Jean-Michel Di Falco », *Communication et organisation*, n°9
- MICHELAT, G. & DARGENT, C. 2015, « Système symbolique catholique et comportements électoraux », *Revue française de science politique*, vol. 65, n°1, pp.27-60
- MONTE, M. & OGER, C. 2015, « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n°107, pp.5-18
- OGER, C. & OLLIVIER-YANIV, C. 2006, « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots. Les langages du politique*, n°81, pp.63-77
- PORTIER, P. 2005, « L'Église catholique face au modèle français de laïcité », *Archives de sciences sociales des religions*, n°129, pp.117-134
- PORTIER, P. 2015, « Du mariage civil au « mariage pour tous ». Sécularisation du droit et mobilisations catholiques », *Sociologie*, vol. 6, n°1
- RAISON DU CLEUZIQU, Y. 2017a, « L'identité catholique française en tension », *Esprit*, vol. mars-avril, n°3, pp.19-23
- RATZINGER, J. 2004, « Démocratie, droit et religion », *Esprit*, vol. juillet, n°7, p.28
- REGENT-SUSINI, A. 2015, « Le 'glaive nu'. Rhétorique de l'évidence et autorité religieuse dans la France de la première modernité », *Mots. Les langages du politique*, n°107, pp.49-66
- SOUCHON, M. 1994, « L'Église au filtre des médias », *Etudes*, vol. avril, n°4, pp. 481-490
- SPICKARD, J.V. 2017, « Où est passée la 'voix morale' de la religion ? La troisième vague du marché et la montée de l'idéologie néolibérale », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.148-166
- TRICOU, J. 2015, « Un blogueur dans le débat sur le mariage pour tous : construction d'une autorité identitaire et diffusion catholique d'une dénonciation », *Sextant*, vol.31, pp.109-129
- TRICOU, J. 2016, « La 'cathosphère', montée en puissance de nouvelles autorités religieuses ? », *Tic & Société*, vol. 9, n°1-2
- WOEHLING, J.-M. 2011, « Le principe de neutralité confessionnelle de l'État », *Société, droit et religion*, vol. 1, n°1, pp.63-85
- ZAWADSKI, P. 2017, « La démocratie et les croyances dogmatiques », *Revue du MAUSS*, n°49, pp.258-268

DOCUMENTATION

Essais

- LE MORHEDEC, E. 2017a, *Identitaire. Le mauvais génie du christianisme*, Editions du Cerf, Paris
- MGR DAGENS, C. 1996, *Lettre aux catholiques de France : 'Proposer la foi dans la société actuelle'*, Conférence des évêques de France, Paris
- MGR DEFOIS, G. 1998, « La vérité en débat », in DEFOIS, G. & TINCQ, H., *Les médias et l'Eglise*, CFPJ, Paris, pp.9-65
- MGR RATZINGER, J. 2005, *Eglise, œcuménisme et politique*, Fayard, Paris
- PAPE BENOIT XVI 2012, *Ecclesia in Medio Oriente*, Libreria editrice vaticana, Vatican
- PRUVOT, S. 2017, *Les candidats à confesse*, Editions du Rocher, Paris
- TINCQ, H. 1998, « Un couple explosif », in DEFOIS, G. & TINCQ, H., *Les médias et l'Eglise*, CFPJ, Paris, pp.67-137

Articles de presse et billets de blog

- ALETEIA 2017, « Présidentielle 2017 : le désarroi des catholiques qui ont voté Fillon », 25 avril, consulté le 15 juillet 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/04/25/presidentielle-2017-le-desarroi-des-catholiques-qui-ont-vote-fillon/>
- AMALVY, R. 2015, « Le monde catholique : une affaire de communication », *Ops'&Co*, 1^{er} février, consulté le 8 juillet 2017, www.opsandco.com/index.php?p=blog&article=23
- AMAR, P. 2016, « Comme n'importe quelle entreprise, l'Eglise tente de révolutionner sa communication », *Vice*, 24 octobre, consulté le 1^{er} juillet 2017, www.vice.com/fr/article/xdb3ja/comment-leglise-tente-de-revolutionner-sa-communication
- BAIETTO, T. 2017, « "Les solutions de Marine Le Pen ne sont pas opérantes" : deux évêques se positionnent pour la présidentielle », *France info*, 28 avril, consulté le 17 juillet 2017, http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/les-solutions-de-marine-lepen-ne-sont-pas-operantes-deux-vevques-sepositionnent-pour-la-presidentielle_2164752.html
- BESMOND DE SENNEVILLE, L. 2017, « La France reconnaît l'action diplomatique des religions », *La Croix*, 18 juin, consulté le 21 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/France-reconnait-laction-diplomatique-religions-2017-06-18-1200855938

- BISEAU, G. 2016, « Messieurs les évêques, la République vous remercie », *Libération*, 13 octobre, consulté le 17 juillet 2017, http://www.liberation.fr/france/2016/10/13/messieurs-les- eveques-la-republique-vous-remercie_1521811
- BOUNIOL, B. 2017, « Quand le religieux s'invite dans la campagne présidentielle », *La Croix*, 1^{er} mars, consulté le 15 mai 2017, www.la-croix.com/Religion/Quand-religieux-sinvite-dans- campagne-presidentielle-2017-03-01-1200828560
- BOUTHORS, J.-F. 2017, « Evêques, sortez le loup frontiste de la bergerie catholique ! », *Le Monde*, 28 avril, consulté le 20 juillet 2017, www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/28/eveques- sortez-le-loup-frontiste-de-la-bergerie-catholique_5119219_3232.html
- BOUVET, B. & CESAR, N. 2011, « L'Eglise cherche les mots pour se faire comprendre », *La Croix*, 20 janvier, consulté le 13 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/Spiritualite/L-Eglise- cherche-les-mots-pour-se-faire-comprendre_-NG_-2011-01-20-562235
- BRESIS, M. 2015, « Marion Maréchal-Le Pen et Mgr Rey sèment le trouble chez les catholiques », *Le Monde des religions*, 1^{er} septembre, consulté le 15 juin 2017, www.lemondedesreligions.fr/une/marion-marechal-le-pen-et-mgr-rey-sement-le-trouble-chez-les- catholiques-01-09-2015-4957_115.php
- BRUSTIER, G. 2017, « Les tradismatiques à l'assaut du pouvoir », *Fondation Jean Jaurès*, 13 janvier, consulté le 15 juin 2017, www.jean-jaures.org/nos-productions/les-tradismatiques-a- l-assaut-du-pouvoir
- CARO, I. 2017, « "Racines chrétiennes", Sens commun et IVG : comment la droite catholique est devenue omniprésente dans la campagne de François Fillon », *France info*, 16 avril, consulté le 4 juillet 2017, www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/recit-franceinfo-comment- la-droite-catholique-est-devenue-omnipresente-dans-la-campagne-de-francois-fillon_2140400.html
- CHAMBRAUD, C. 2017, « Une enquête inédite dresse le portrait des catholiques de France, loin des clichés », *Le Monde*, 12 janvier, consulté le 15 juin 2017, www.lemonde.fr/religions/article/2017/01/12/une-enquete-inedite-dresse-le-portrait-des- catholiques-de-france-loin-des-cliches_5061270_1653130.html
- CHAMBRAUD, C. 2017, « Les électeurs catholiques de Fillon écartelés pour le second tour », *Le Monde*, 26 avril, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/election-presidentielle- 2017/article/2017/04/26/les-electeurs-catholiques-de-fillon-ecarteles-pour-le-second- tour_5117530_4854003.html
- CLEMENT, R. 2017, « Présidentielle : pourquoi la religion fait son retour sur le devant de la scène », *Challenges*, 6 janvier, consulté le 13 juillet 2017, www.challenges.fr/election- presidentielle-2017/presidentielle-pourquoi-la-religion-fait-son-retour-sur-le-devant-de-la- scene_446348
- DE GALEMBERT, C. 2017, « Un catholicisme otage de la campagne présidentielle », *The Conversation*, 6 mai, consulté le 11 juillet 2017, www.theconversation.com/un-catholicisme- otage-de-la-campagne-presidentielle-77222
- DE GAULMYN, I. 2017, « Catholiques. Le risque du Front national », *La Croix*, 24 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://religion-gaulmyn.blogs.la-croix.com/catholiques-le-risque-du- front-national/2017/04/24/>

- DELORME, C. 2017, « Le silence historique des évêques de France », *Le Monde*, 5 mai, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/05/05/christian-delorme-le-silence-historique-des-eveques-de-france_5122642_3232.html
- DENIS, J.-P. 2016, « La primaire valait bien une messe », *La Vie*, 20 novembre, consulté le 12 juillet 2017, www.lavie.fr/debats/edito/la-primaire-valait-bien-une-messe-20-11-2016-77891_429.php
- DENIS, J.-P. 2017a, « Emmanuel Macron au Louvre, une catéchèse par l'image », *La Vie*, 8 mai, consulté le 3 juillet 2017, www.lavie.fr/actualite/billets/emmanuel-macron-au-louvre-une-catechese-par-l-image-08-05-2017-81948_288.php
- DENIS, J.-P. 2017b, « Politique : l'Eglise peut-elle réduire ses fractures ? », *La Vie*, 31 mai, consulté le 18 juillet 2017, http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/politique-l-eglise-peut-elle-reduire-ses-fractures-31-05-2017-82479_16.php
- DORTIER, J.-F. & TESTOT, L. 2005, « Le retour du religieux, un phénomène mondial », *Sciences Humaines*, 1^{er} mai, consulté le 13 juillet 2017, www.scienceshumaines.com/le-retour-du-religieux-un-phenomene-mondial_fr_4912.html
- DOUYERE, D. 2017, « Communication et religions : quelle place pour les médias confessionnels ? », *Ina Global*, 5 juin, consulté le 25 juillet 2017, www.inaglobal.fr/idees/article/communication-et-religions-quelle-place-pour-les-medias-confessionnels-9747
- DRYEF, Z. 2017, « Génération bigots ou ces jeunes qui revendiquent leur foi », *Le Monde*, 12 mai, consulté le 15 mai 2017, www.lemonde.fr/m-perso/article/2017/05/12/generation-bigots-ou-ces-jeunes-qui-revendiquent-leur-foi_5126862_4497916.html
- ELKAIM, O. 2017, « 2002-2017 : du choc à la résignation », *La Vie*, 27 avril, consulté le 15 juin 2017, www.lavie.fr/actualite/politique/2002-2017-du-choc-a-la-resignation-27-04-2017-81774_813.php
- GARCIN, J. 2017, « Emmanuel Macron sur la Manif pour tous : "On a humilié cette France-là" », *L'Obs*, 7 février, consulté le 5 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170216.OBS5392/emmanuel-macron-hollande-etait-un-bon-peintre.html>
- GRJEBINE, A. 2017, « Ces mouvements grandissants qui veulent replacer la religion au centre de la société française », *Huffington Post*, 11 janvier, consulté le 15 mai 2017, www.huffingtonpost.fr/andre-grjebine/ces-mouvements-grandissants-qui-veulent-replacer-la-religion-au-a_21651961/
- GROSJEAN, P.-H. 2016, « Au secours... Jésus revient ? », *Padreblog*, 29 novembre, consulté le 21 juillet 2017, www.padreblog.fr/secours-jesus-revient
- GUENOIS, J.-M. 2017, « Le pape François dit ne pas connaître Emmanuel Macron », *Le Figaro*, 29 avril, consulté le 30 avril 2017, www.lefigaro.fr/international/2017/04/29/01003-20170429ARTFIG00181-le-pape-francois-dit-ne-pas-connaître-emmanuel-macron.php
- HOUCARD, B. 2017, « En fin de campagne, Marine Le Pen envoie même des messages à la Manif pour tous », *L'Opinion*, 3 mai, consulté le 11 juillet 2017, www.lopinion.fr/edition/politique/en-fin-campagne-marine-pen-envoie-meme-messages-a-manif-tous-125899

- JAY, O. 2017, « Cardinal Lustiger : une conscience qui manque à la France », *Le Figaro*, 4 août, consulté le 22 août 2017, www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/08/04/31003-20170804ARTFIG00238-cardinal-lustiger-une-conscience-qui-manque-a-la-france.php
- JOFFRIN, J. 2016, « Sacristie », *Libération*, 21 novembre, consulté le 15 juin 2017, www.liberation.fr/politiques/2016/11/21/sacristie_1530009
- KUBACKI, M.-L. 2017, « Jean-Luc Mélenchon et les chrétiens : le paradoxe des Rameaux », *La Vie*, 13 avril, consulté le 15 mai 2017, www.lavie.fr/actualite/politique/jean-luc-melenchon-et-les-chretiens-le-paradoxe-des-rameaux-13-04-2017-81459_813.php
- KUBACKI, M.-L. & DESJOYAUX, L. 2017, « Où seront les catholiques lors du second tour ? », *La Vie*, 25 avril, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lavie.fr/actualite/politique/ou-seront-les-catholiques-lors-du-second-tour-25-04-2017-81645_813.php
- *LA CROIX* 2013, « L’Eglise catholique ferme face au FN », consulté le 15 août 2017, <http://croire.la-croix.com/Definitions/Lexique/Politique/L-Eglise-catholique-ferme-face-au-FN>
- LECOMTE, B. 2013, « Il faut que l’Église et les médias se respectent davantage », *La Croix*, 9 avril, consulté le 15 juillet 2017, www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Archives/Documentation-catholique-n-2438/Interview-Il-faut-que-l-Eglise-et-les-medias-se-respectent-davantage-2013-04-09-931858?from_univers=urbi
- LEMARIE, A. & GOAR, M. 2017, « François Fillon courtise l’électorat catholique dans la dernière ligne droite », *Le Monde*, 14 avril, consulté le 4 juillet 2017, www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/14/francois-fillon-courtise-l-electorat-catholique-dans-la-derniere-ligne-droite_5111093_4854003.html
- LE MORHEDEC, E. 2017b, « Pour les catholiques, le dilemme est entre Macron et vote blanc », *Le Point*, 24 avril, consulté le 13 juin 2017, www.lepoint.fr/politique/pour-les-catholiques-le-dilemme-est-entre-abstention-et-vote-blanc-27-04-2017-2123197_20.php
- *LE POINT* 2017, « Laïcité : le match des programmes », 12 avril, consulté le 15 juin 2017, www.lepoint.fr/presidentielle/laicite-le-match-des-programmes-12-04-2017-2119174_3121.php
- LESEGRETAIN, C. 2017, « En 2002, les évêques appelaient à ne pas voter pour le Front national au second tour de la présidentielle », *La Croix*, 24 avril, consulté le 22 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/En-2002-eveques-appelaient-voter-pour-Front-national-second-tour-presidentielle-2017-04-24-1200841988
- LICHT, D. 2002, « L’Eglise joue les vigies morales », *Libération*, 3 mai, consulté le 22 juillet 2017, www.liberation.fr/evenement/2002/05/03/l-eglise-joue-les-vigies-morales_402254
- MAILLARD, S. 2017, « Les Français estiment que la religion a sa place dans la campagne présidentielle », *La Croix*, 22 mars, consulté le 12 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/Laicite/Les-Francais-estiment-religion-place-dans-campagne-presidentielle-2017-03-22-1200833892
- MALZAC, M. & TRESKA, M. 2017, « 2017 : un Carême très politique », *La Croix*, 28 février, consulté le 15 mai 2017, www.la-croix.com/2017-Careme-tres-politique-2017-02-28-1200828310

- MARION, J.-L. 2017a, « Les catholiques sont-ils de retour sur la scène politique ? », *L'Obs*, 4 juin, consulté le 17 juillet 2017, bibliobs.nouvelobs.com/idees/20170601.OBS0152/les-catholiques-sont-ils-de-retour-sur-la-scene-politique.html
- MARION, J.-L. 2017b, « Les chrétiens sont les spécialistes du bien commun », *Valeurs actuelles*, 10-16 août, pp.95-98
- MGR BRUNIN, J.-L. 2017, « On ne demande pas aux prêtres de cautionner telle ou telle option politique », *La Croix*, 28 février, consulté le 12 juillet 2017, www.la-croix.com/Mgr-Brunin-On-demande-pretres-cautionner-telle-telle-option-politique-2017-02-28-1200828312
- MGR RIBADEAU DUMAS, O. 2015, « La position de l'Église sur le FN n'a pas varié », *La Croix*, 27 août, consulté le 13 août 2017, www.la-croix.com/Religion/Actualite/Mgr-Olivier-Ribadeau-Dumas-La-position-de-l-Eglise-sur-le-FN-n-a-pas-varie-2015-08-27-1349025
- MGR WINTZER, P. 2014, « Regard de Mgr Wintzer sur 'Ainsi soient-ils', saison 2 », *Eglise catholique en France*, 3 octobre, consulté le 17 août 2017, www.eglise.catholique.fr/actualites/383650-regard-mgr-wintzer-ainsi-soient-saison-2/
- NOYON, R. 2017, « Vous aussi, apprenez à parler comme Emmanuel Macron », *L'Obs*, 18 février, consulté le 3 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170213.OBS5264/vous-aussi-apprenez-a-parler-comme-emmanuel-macron.html>
- OUEST FRANCE 2016, « L'église catholique : 15 000 prêtres, 30 000 religieux, 42 000 églises », 27 juillet, consulté le 12 août 2017, www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/leglise-catholique-15-000-pretres-30-000-religieux-42-000-eglises-4387930
- PEDOTTI, C. 2017, « Chrétiens et démocrates, nous appelons à voter pour Emmanuel Macron », *L'Obs*, 29 avril, consulté le 15 juillet 2017, www.tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170428.OBS8724/chretiens-et-democrates-nous-appelons-a-voter-pour-emmanuel-macron.html
- PELERIN 2017, « Front national : le vote catholique coupé en deux », 7 mai, consulté le 13 juin 2017, www.pelerin.com/A-la-une/Presidentielle-2017/Front-National-le-vote-catholique-coupe-en-deux
- PELLETIER, D. 2013, « On revoit à l'église des prêtres parler politique dans leurs homélies », *Le Monde*, 25 mai, consulté le 12 juillet 2017, www.lemonde.fr/societe/article/2013/05/25/on-revoit-a-l-eglise-des-pretres-parler-politique-dans-les-homelies_3417189_3224.html
- PETILLON, C. 2016, « Pour François Fillon, l'Élysée vaut bien une messe », *France culture*, 22 novembre, consulté le 5 juillet 2017, www.franceculture.fr/politique/pour-francois-fillon-lelysee-vaut-bien-une-messe
- PHILIPPE, E. 2017, « Fillon, sermonneur sermonné », *Libération*, 15 février, consulté le 5 juillet 2017, www.liberation.fr/politiques/2017/02/15/fillon-sermonneur-sermonne_1548769
- PHILIPPE-VIELA, O. 2017, « Présidentielle : Macron le 'mystique', Fillon à la messe... Pourquoi cette campagne a-t-elle des accents religieux ? », *20 Minutes*, 15 février, consulté le 4 juillet 2017, www.20minutes.fr/elections/2013679-20170214-presidentielle-macron-mystique-fillon-messe-pourquoi-campagne-accents-religieux

- PORTIER, P. 2017, « Emmanuel Macron et la “panique morale“ des catholiques de droite », *La Vie*, 18 mai, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lavie.fr/actualite/politique/emmanuel-macron-et-la-panique-morale-des-catholiques-de-droite-18-05-2017-82263_813.php
- RAISON DU CLEUZIQU, Y. 2016, « Mais où sont rangés les catholiques ? », *Limite*, consulté le 18 juillet 2017, www.revuelimite.fr/yann-raison-mais-ou-sont-ranges-les-catholiques
- RAISON DU CLEUZIQU, Y. 2017b, « La Manif pour tous a monopolisé l’image du catholicisme », *Libération*, 11 juin, consulté le 15 juin 2017, www.liberation.fr/debats/2017/06/11/la-manif-pour-tous-a-monopolise-l-image-du-catholicisme_1576021
- RESCAN, M. 2017, « Comment Fillon le ‘chrétien’ a mis la question de la religion dans le débat de la présidentielle », *Le Monde*, 11 janvier, consulté le 6 juillet 2017, www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/01/11/comment-fillon-le-chretien-a-mis-la-question-de-la-religion-dans-le-debat-de-la-presidentielle_5061055_4854003.html
- ROUGE, M. 2017, « Pâques : ce que la France perd en perdant sa culture religieuse », *Atlantico*, 16 avril, consulté le 2 août 2017, www.atlantico.fr/decryptage/paques-que-france-perd-en-perdant-culture-religieuse-matthieu-rouge-bertrand-vergely-3020423.html
- ROY, O. 2017, « Comment un ‘parti catholique’ a émergé », *L’Obs*, 23 avril, consulté le 17 juillet 2017, www.bibliobs.nouvelobs.com/idees/20170420.OBS8260/comment-un-parti-catholique-a-emerge-par-olivier-roy.html
- SAUVAGET, B. 2016, « Au secours... Jésus revient », *Libération*, 24 novembre
- SAUVAGET, B. 2017a, « Sans messie, les cathos déchirés », *Libération*, 5 mai, consulté le 20 juillet 2017, http://www.liberation.fr/france/2017/05/05/sans-messie-les-cathos-dechires_1567661
- SAUVAGET, B. 2017b, « Les contours fluctuants de l’identité catholique », *Libération*, 11 juin, consulté le 15 juillet 2017, www.liberation.fr/debats/2017/06/11/les-contours-fluctuants-de-l-identite-catholique_1576019
- STALLA-BOURDILLON, L. 2015, « Laurent Stalla-Bourdillon : l’Eglise en l’Etat », *Libération*, 15 décembre, consulté le 12 août 2017, www.liberation.fr/france/2015/12/15/laurent-stalla-bourdillon-l-eglise-en-l-etat_1421006
- TINCQ, H. 2015, « La laïcité à la française ne doit plus être une neutralité religieuse », *Slate*, 31 mars, consulté le 15 juin 2017, www.slate.fr/story/99693/laicite
- TINCQ, H. 2017a, « Cette campagne est mystique », *Slate*, 18 avril, consulté le 6 juillet 2017, <http://www.slate.fr/story/143885/campagne-mystique>
- TINCQ, H. 2017b, « Aujourd’hui j’ai honte d’être catholique », *Slate*, 28 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://www.slate.fr/story/144646/aujourd'hui-jai-honte-detre-catholique>
- TOURNIER, P. & KUBACKI, M.-L. 2017, « François, Emmanuel : deux hommes, un seul style ? », *La Vie*, 31 mai, consulté le 8 juillet 2017, www.lavie.fr/papier/2017/3744/francois-emmanuel-deux-hommes-un-seul-style-31-05-2017-82481_899.php

- TRESKA, M. 2016, « Le FN critique les évêques qui, selon lui, n'ont pas à se mêler des 'affaires publiques' », *La Croix*, 28 décembre, consulté le 15 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/France/Le-FN-critique-eveques-selon-nont-meler-affaires-publiques-2016-12-28-1200813372
- VAILLANT, G. 2016, « Alain Juppé écrit aux catholiques », *La Croix*, 18 novembre, consulté le 8 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/France/Alain-Juppe-ecrit-catholiques-2016-11-18-1200804102
- VAILLANT, G. 2017, « La doctrine sociale de l'Eglise : des repères dans un monde politique imparfait », *La Croix*, 9 avril, consulté le 2 août 2017, www.la-croix.com/Religion/Catholicisme/France/La-doctrine-sociale-lEglise-reperes-dans-monde-politique-imparfait-2017-04-09-1200838286
- VERCELLETTO 2017, « Le 7 mai, aucune ambiguïté possible », *Ouest France*, 2 mai, consulté le 20 juillet 2017, <http://religions.blogs.ouest-france.fr/archive/2017/05/02/le-7-ami-aucune-ambiguite-possible-18012.html>

ANNEXES

1. Entretiens	100
2. Typologie des messages publiés par les évêques lors de l'entre-deux-tours...	101
3. Productions de la Conférence des évêques de France	102
➤ Déclaration du Conseil permanent de la CEF	102
➤ Ouvrage publié par la CEF	105
➤ Discours d'ouverture de l'assemblée plénière de la CEF	106
➤ Communiqué de presse de l'entre-deux-tours, 2002	110
➤ Communiqué de presse de l'entre-deux-tours, 2017	111
4. Organigramme complet de la Conférence des évêques de France	113
5. Corpus d'articles n°1 – Accents religieux de la campagne	114
6. Corpus d'articles n°2 – Retombées médiatiques de l'entre-deux-tours.....	117

1. Entretiens

Huit entretiens semi-directifs ont été menés afin de préparer ce mémoire. Ils ont tous été enregistrés et les extraits les plus pertinents sont cités tout au long de nos développements. Les personnes enquêtées se divisent en deux groupes : les employés de la CEF, qui ont participé à concevoir et à mettre en œuvre la stratégie que nous avons étudiée, et les observateurs de l'actualité catholique que sont les blogueurs, le journaliste et l'aumônier des parlementaires que nous avons rencontrés.

Puisque ces entretiens ont été conduits à la fin d'un stage de quatre mois au sein de la direction de la communication de la CEF, il est possible que nous ayons fait preuve de plus de familiarité et de subjectivité dans la conduite des entretiens avec les personnes travaillant à la CEF.

Vincent NEYMON, secrétaire général adjoint, directeur de la communication et porte-parole adjoint de la CEF

23 juin 2017, siège de la CEF (Paris) – 53 minutes

Mgr Olivier RIBADEAU DUMAS, secrétaire général et porte-parole de la CEF

13 juillet 2017, siège de la CEF (Paris) – 38 minutes

Sœur Marie-Laure DENES, directrice du Service national Famille et société de la CEF

28 juillet 2017, siège de la CEF (Paris) – 41 minutes

Constance PLUVIAUD, chargée des relations avec les médias à la CEF

30 juin 2017, siège de la CEF (Paris) – 43 minutes

Antoine-Marie IZOARD, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Famille chrétienne*

12 juillet 2017, bureaux de *Famille chrétienne* (Paris) – 26 minutes

Père Laurent STALLA-BOURDILLON, aumônier des parlementaires et directeur du Service pastoral d'études politiques du diocèse de Paris

27 juillet 2017, bureaux du Service pastoral d'études politiques (Paris) – 19 minutes

Erwan LE MORHEDEC, avocat et auteur du blog *Koz Toujours*

11 juillet 2017, bureaux du cabinet d'avocat (Paris) – 59 minutes

Abbé Pierre-Hervé GROSJEAN, auteur et blogueur catholique, cofondateur du *Padreblog*

11 juillet 2017, café *Le Cosmos* (Paris) – 25 minutes

2. Typologie des messages publiés par les évêques lors de l'entre-deux-tours

Comparaison entre 2002 et 2017, réalisée par nos soins

2002

	Pas de prise de position	Dénonciation des idées du Front national et de Marine Le Pen, sans les nommer	Dénonciation du Front national ou de Marine Le Pen, en les nommant explicitement
Mgr Maurice de Germigny, évêque de Blois			
Mgr Marcel Perrier, évêque de Pamiers			
Mgr Pierre Molères, évêque de Bayonne			
Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Chambéry			
Mgr Daniel Labille, évêque de Créteil			
Mgr Gérard Defois, évêque de Lille			
Mgr Michel Santier, évêque de Luçon			
Mgr Olivier de Berranger, évêque de Saint-Denis-en-France			
Mgr Georges Gilson, archevêque de Sens-Auxerre			
Mgr Joseph Doré, Archevêque de Strasbourg			
Mgr Hippolyte Simon, évêque de Clermont-Ferrand			
Mgr François Garnier, Archevêque de Cambrai			
Mgr Robert Wattebled, évêque de Nîmes			
Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy			
Mgr Guy Thomazeau, Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis			
Mgr Jean-Claude Boulanger, évêque de Sées			
Mgr Pierre Joatton, évêque de saint Etienne			
Mgr Jean Bonfils, évêque de Nice			
Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens			
Mgr Lucien Fruchaud, Evêque de Saint-Brieuc et Tréguier.			
Mgr Emile Marcus, Archevêque de Toulouse			
Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz			
Mgr Henri Brinard, évêque du Puy-en-Velay			
Mgr Jean-Paul Jaegger, évêque d'Arras			
Cardinal Bernard Panafieu, archevêque de Marseille			
Mgr Jacques David, évêque d'Evreux			
Mgr Jean-Louis Bruguès, évêque d'Angers			
Cardinal Jean-Marie Lustiger, Archevêque de Paris			
Mgr Dagens, évêque d'Angoulême			
	3	21	5

2017

	Pas de prise de position	Dénonciation des idées du Front national et de Marine Le Pen, sans les nommer	Dénonciation du Front national ou de Marine Le Pen, en les nommant explicitement
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen			
Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes			
Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon			
Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo			
Mgr Christophe Dufour, Archevêque d'Aix-en-Provence et Arles			
Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers			
Mgr Denis Moutel, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier			
Mgr Pascal Delannoy, évêque de Saint-Denis en France			
Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Lille			
Cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux			
Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron			
Mgr Stanislas Lalanne, évêque de Pontoise			
Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux et de Sarlat			
Mgr Jean-Paul James, évêque de Nantes			
Mgr Jean-Louis Papin, évêque de Nancy et de Toul			
Mgr Luc Ravel, archevêque de Strasbourg			
Mgr Didier Berthet, évêque de Saint-Dié			
Mgr Luc Crepy, évêque du Puy-en-Velay			
Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon			
Mgr Michel Santier, évêque de Créteil			
Mgr Christian Nourrichard, évêque d'Evreux			
Mgr Jacques Blaquart, évêque d'Orléans			
Mgr André Marceau, évêque de Nice			
Mgr Michel Pansard, évêque de Chartres			
Mgr Jean-Paul Jaeger, évêque d'Arras			
Mgr Emmanuel Lafont, évêque de Guyane			
Mgr Sylvain Bataille, évêque de Saint-Étienne			
Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois			
Mgr Jean-Luc Bouilleret, évêque de Besançon			
Mgr Hervé Giraud, archevêque de Sens-Auxerre			
Mgr Thierry Brac de la Perrière, évêque de Nevers			
	7	18	6

3. Productions de la Conférence des évêques de France

➤ Déclaration du Conseil permanent de la CEF, 20 juin 2016

La France va vivre une année électorale importante avec l'élection présidentielle et les élections législatives. À la veille de ce qui doit être un authentique débat démocratique, nous souhaitons appeler nos concitoyens à tenir compte de certains enjeux qui nous paraissent engager notre avenir de façon déterminante. Nous le faisons à la lumière de nos convictions enracinées dans la tradition chrétienne et des textes publiés par le Pape François au cours des années écoulées.

1. Démocratie et société de violence

La pratique démocratique établit des règles de débat qui permettent de confronter des convictions et de choisir pacifiquement entre différents projets de société. Quand la vie démocratique tombe dans le discrédit ou l'impuissance, les intérêts particuliers et les groupes de pression s'habituent à user de leurs moyens de contrainte pour forcer les responsables politiques à satisfaire leurs demandes. L'excès de lois trop circonstancielles émousse la force de la loi et le respect qui lui est dû. On s'efforce de dénier les procédures démocratiques pour obtenir par la contrainte, ou même la violence, ce que l'on n'a pas obtenu dans les urnes.

Si nous voulons progresser dans les pratiques démocratiques, nous devons promouvoir l'exercice du droit de vote en développant dans la société un véritable débat qui échappe aux postures, aux « petites phrases » et aux ambitions personnelles.

Le jeu médiatique, établi sur la mise en valeur excessive de la polémique et de la dénonciation, focalise l'attention générale sur des conflits de personnes ou des ambitions particulières en négligeant les convictions et les propositions argumentées. Il fait apparaître les projets et les candidats comme un jeu de rôles dans lesquels les enjeux ne sont présentés que comme des prétextes. Il ne favorise pas la confrontation pacifique, mais en développant la violence verbale, il contribue à développer une sorte d'hystérie de la vie publique.

Pour favoriser un véritable débat national, la campagne électorale à venir devra éviter les risques de crispations identitaires tout en faisant droit au fait national : nos racines, notre culture, notre patrie avec son histoire, ses responsabilités et ses atouts, la place et l'importance du fait religieux et des religions.

2. Pour un projet de société

Le débat démocratique n'est pas une fin en soi. Il est au service de la confrontation entre des opinions et des projets. Il doit donc être une occasion d'explicitier quel projet de société nous voulons soutenir et promouvoir. Trop souvent les critères mis en avant se limitent à envisager et exprimer les données économiques, comme si l'économie était le seul facteur de construction de la qualité de la vie humaine, personnelle et collective.

L'être humain est plus qu'un élément du processus économique. Les progrès technologiques et économiques doivent être au service du bien de tous et non seulement du profit de quelques-uns. C'est donc vers une économie du partage que nous devons avancer, vers un partage plus équitable du travail et des fruits du travail.

La qualité humaine d'une société se juge aussi à la manière dont elle traite les plus faibles de ses membres : ceux qui sont laissés au bord du chemin de la prospérité, personnes âgées, malades,

personnes handicapées... Nous ne pouvons être indifférents à aucune victime de notre société. Nous sommes responsables du respect de toute vie de son commencement à sa fin.

3. Vers un pacte éducatif

Ces progrès de la pratique démocratique vers une vie sociale paisible et plus fraternelle passent, nous le savons tous, par une meilleure qualité de l'éducation des jeunes. Cette amélioration toujours nécessaire repose sur la qualité de la scolarisation qui est trop souvent soumise à des réformes auxquelles on ne donne pas le temps de porter leurs fruits et sur lesquelles on ne fait que trop rarement une véritable évaluation. Mais surtout elle passe par une confiance à rétablir entre les familles et l'école.

Pour le bien des enfants, c'est un véritable pacte éducatif qui doit unir les familles et l'école, non une concurrence, moins encore une méfiance. Toutes les dispositions législatives ou réglementaires qui affaiblissent la stabilité des familles et les moyens d'exercer leurs responsabilités ne peuvent jamais être compensées par une exigence incantatoire envers l'école. La marginalisation d'un nombre croissant de familles, les mesures qui brouillent la filiation, celles qui favorisent les divorces et l'éclatement des familles sont payées très cher par leurs premières victimes : les enfants. On ne peut pas espérer faire progresser la cohésion sociale en négligeant son tissu nourricier qui est la cohésion familiale. Les liens entre l'éclatement des familles, l'échec scolaire, la marginalisation des jeunes, parfois jusqu'à la délinquance, sont avérés, même si nous ne souhaitons pas le reconnaître. Les travaux du synode des évêques sur la famille, repris par le Pape François dans l'Exhortation Apostolique *Amoris laetitia* (La joie de l'amour), rappellent combien une famille unie est une ressource pour l'avenir et une espérance pour le bien de tous.

4. Solidarité

Une société vivante ne peut pas être la simple addition d'intérêts ou d'accords particuliers. Elle repose nécessairement sur la recherche du bien commun et la mise en œuvre de moyens de solidarité efficace. C'est une des grandes responsabilités de l'État d'organiser cette solidarité, surtout dans les périodes de grandes difficultés économiques. Partager dans les périodes d'opulence peut paraître relativement indolore : il ne s'agit que de distribuer le superflu. Dans les périodes de restriction, il s'agit de partager en prenant sur le nécessaire.

Dans notre société, l'écart entre ceux qui peuvent compter sur la sécurité et ceux qui sont plongés dans la précarité ne cesse de s'accroître. De plus en plus de nos concitoyens ne peuvent plus bénéficier du droit au travail. Il est illusoire de penser que des indemnités financières peuvent compenser cette carence. La fragilité de l'emploi suscite des crispations de la part de ceux qui jouissent d'un emploi garanti et d'avantages sociaux assurés. La défense des droits acquis se substitue à la volonté de partager et d'intégrer de nouveaux bénéficiaires. Les plus jeunes sont les premières victimes d'un système inégalitaire. Pourtant beaucoup d'entre eux attendent d'être appelés pour prendre leur place dans notre société.

Alors que le dynamisme économique suppose des encouragements durables à l'initiative et à la prise de risque, l'État doit gérer positivement la tension entre un libéralisme sans contrôle et la sauvegarde des mécanismes de protection sociale (assurance maladie, retraite, chômage, etc.). Cet objectif doit nécessairement ressortir des projets soumis au vote des citoyens.

5. Migrants

Dans une époque où les distances et les frontières s'effacent devant la mondialisation économique et culturelle, notre volonté de solidarité ne peut pas s'enfermer dans le cadre restreint de notre pays. Les événements dramatiques qui frappent les populations du Moyen-Orient ou d'Afrique jettent sur les routes et sur la mer des centaines de milliers de réfugiés, véritables naufragés humains.

Quand la Jordanie et le Liban reçoivent des millions de réfugiés, comment notre pays pourrait-il reculer devant la perspective d'accueillir et d'intégrer quelques dizaines de milliers de ces victimes ?

Mais plus largement que l'accueil des réfugiés, nous devons nous interroger sur la manière dont nous traitons des migrants arrivés dans notre pays depuis plusieurs années. Est-il aujourd'hui tolérable que des milliers d'hommes de femmes et d'enfants vivent sur notre territoire dans des conditions trop souvent inhumaines ?

Une volonté d'intégration ne peut se réaliser sans accompagnement des ruptures culturelles. La seule recherche de solutions économiques est vouée à l'échec si rien n'est entrepris pour la promotion culturelle, promotion d'une culture enracinée, qui donne ou redonne le sens d'une vie collective nationale.

6. Europe

Nous sommes bien conscients que la France, à elle seule, ne peut solutionner ces situations dramatiques. Nous ne pouvons contribuer à les soulager que dans le cadre de la solidarité européenne. D'une certaine façon, notre vieille Europe joue son avenir dans la manière dont elle réagit. Soit elle nourrit l'illusion de pouvoir barrer la route à toutes les misères pour protéger sa relative prospérité, soit elle s'engage courageusement dans des politiques d'accueil.

L'accueil serait aussi une illusion s'il ne s'accompagnait pas de véritables programmes de soutien dans les pays d'origine des migrations : soutien économique et soutien politique pour lutter contre la misère endémique et les procédés antidémocratiques de certains gouvernants. Cette lutte doit suivre les engagements internationaux pris pour l'aide au développement et peut conduire à des interventions dans différents pays, comme la France l'a fait au cours des années écoulées.

Mais le projet européen ne peut se poursuivre ni se développer sans une véritable adhésion des peuples d'Europe. Cette adhésion suppose de respecter davantage le fait historique et culturel des nations qui composent le continent. Une véritable pratique de la subsidiarité, telle qu'elle est inscrite dans ses textes fondateurs, serait une nouvelle chance pour l'Europe.

7. Ecologie

Il y a à peine un an, la tenue en France de la Cop21, nous sensibilisait à notre responsabilité commune envers l'humanité. Le Pape François nous a rappelé gravement cette responsabilité dans l'encyclique *Laudato si*. L'enjeu écologique n'est pas simplement une vision naturaliste du monde, c'est une prise de conscience morale des risques de déséquilibre climatique et économique que court la planète. Responsables de la « maison commune », il nous faut mieux tenir compte des dégâts que provoque une société tout entière fondée sur l'augmentation de la consommation. Nous avons la charge d'un monde qui a ses limites et nous ne pouvons pas l'épuiser comme s'il était sans limites. La sagesse nous invite à revoir nos modèles de consommation et à inventer un monde moins destructeur et plus juste.

Devant les défis auxquels notre société est confrontée, le risque principal serait de renoncer à lutter pour l'avenir et de céder à la tentation du fatalisme. Trop de nos concitoyens en sont arrivés à croire que la situation est bloquée et que personne n'est capable de la débloquer. Les ressources de notre pays, ressources économiques, humaines, culturelles et spirituelles nous permettent de rejeter ce fatalisme. Elles engagent chacun et chacune à exercer son discernement et sa responsabilité pour le bien de tous. Pour celles et ceux qui ont foi en Dieu et qui vivent dans la communion au Christ, les difficultés que nous rencontrons ne sont pas un appel au renoncement. Au contraire, elles nous acculent à investir toutes nos capacités pour construire une société plus juste et plus respectueuse de chacun. Cela s'appelle l'espérance.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

➤ *Ouvrage publié par la CEF, 16 octobre 2016*

CONSEIL PERMANENT DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE 2016, *Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*, Editions du Cerf, Paris

Préambule :

Il y a de la tristesse dans notre pays aujourd'hui. Tristesse de se voir ainsi, et de ne pas arriver à se rassembler pour l'élan dont il est capable, alors même que les épreuves et les incertitudes demandent que nous nous retrouvions. Il y aussi le risque de ne plus voir notre vie en société que négativement, oubliant combien nous avons de la chance de vivre dans ce pays, et que beaucoup envient nos conditions de vie. Allons-nous continuer à nous désoler, à nous opposer, à ne plus croire à nos capacités, mais aussi à ne plus voir tout ce qui, le plus souvent silencieusement, fait de manière bonne et heureuse la vie de ce pays : le travail bien fait, la disponibilité auprès de ceux qui souffrent, la vie de famille...? Il y a beaucoup de richesse cachée dans les cœurs, et de l'espoir qui vient de l'action de beaucoup. Et pour nous chrétiens, il y a l'invincible espérance que nous donne le Christ d'une lumière qui l'emporte sur toutes les obscurités.

Alors, allons-nous encore laisser passer les années sans nous situer à hauteur des enjeux de responsabilité et de sens que la vie en commun nécessite ? Sommes-nous prêts à regarder les choses en face et à en tirer toutes les conséquences pour nos conduites personnelles et collectives ? Chacun, à son niveau, est responsable de la vie et de l'avenir de notre société. Cela demandera toujours courage et audace. Des qualités qui n'ont jamais déserté le cœur de notre pays.

Ces quelques réflexions qui sont loin d'être exhaustives veulent contribuer au débat et appellent à être discutées, prolongées, affinées. A partir de ce texte, nous voudrions vous inviter à prendre la parole, à échanger avec d'autres, y compris non-chrétiens, sur les enjeux de notre vie en société. Nous pensons que les vraies solutions aux problèmes profonds de notre époque ne viendront pas d'abord de l'économie et de la finance, si importantes soient-elles, ni des postures et gesticulations de quelques-uns. Elles viendront de cette écoute personnelle et collective des besoins profonds de l'homme. Et de l'engagement de tous.

➤ *Discours d'ouverture de l'assemblée plénière de la CEF à Lourdes,
28 mars 2017*

Je suis heureux d'être ici avec vous pour vivre cette assemblée plénière de printemps. Je vous remercie pour votre prière et vos marques d'amitié durant cette longue période d'hospitalisation et de convalescence. Je pense à tous ceux d'entre nous qui vivent une épreuve de santé ; qu'ils soient assurés de notre fraternelle amitié.

Nous vivons ce temps de carême et cette montée vers Pâques en union avec le Pape François dont nous venons de fêter le quatrième anniversaire de l'élection. Nous lui exprimons toute notre profonde reconnaissance pour son ministère et son témoignage. Nous l'assurons de notre prière.

La joie de suivre le Christ

Nous vivons également ce temps avec nos communautés chrétiennes et tout particulièrement avec les catéchumènes qui recevront les sacrements de l'initiation chrétienne lors des fêtes pascales. C'est un émerveillement pour nous chaque année, une action de grâce profonde, une contemplation de l'œuvre de l'Esprit Saint reconnue par ces hommes et ces femmes dans des vies aux contours souvent sinueux et éprouvants. Ils ont perçu l'amour que Dieu leur porte. Ils sont saisis par sa miséricorde, sa patience, sa présence aimante. Ils découvrent la vie en Eglise à travers des personnes qui les accueillent, les accompagnent, marchent avec eux. Ils rejoignent la communauté chrétienne le dimanche lorsqu'elle se rassemble pour rendre grâce. Ils trouvent là comme une nouvelle famille. Ils sont plus de quatre mille adultes de toutes catégories sociales, de tous âges. Ils sont heureux et impatients d'être baptisés, confirmés et de communier au corps et au sang du Seigneur Jésus. Ils s'ouvrent à une autre dimension, à la foi en un Dieu, source de toute vie et de tout amour. Ils mettent en Lui leur espérance. A sa lumière ils veulent marcher et orienter leur existence. La résurrection du Christ est la bonne nouvelle qui révèle le projet de Dieu de nous introduire dans la communion d'amour vécue entre le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Leur vie quotidienne n'en sera pas vraiment changée dans sa matérialité, mais elle sera habitée par la présence de Celui qui invite au pardon, au service, au souci des frères et qui ne nous laisse jamais seul. Le mystère pascal fonde notre espérance, soutient notre marche ici-bas, nous oriente vers une vie donnée à la ressemblance de celle que le Christ a vécue, « Lui qui est passé en faisant le bien ». (Actes 10,38)

Nos fragilités et nos fautes

L'Eglise se tourne vers le Christ. C'est en Lui qu'est son espérance. C'est Lui la lumière du monde et le Sauveur. Nous, nous connaissons nos fragilités et nos fautes. Nous ne sommes pas parfaits. On nous rappelle souvent celles qui concernent les évêques ou les prêtres, parfois avec des approximations et des généralisations qui n'apparaissent pas toujours à ceux qui n'ont que ces informations. Au mois de novembre dernier, nous avons ici-même demandé pardon au Seigneur et à ceux et celles qui ont été victimes d'actes inqualifiables de la part de prêtres et de consacrés ou d'erreurs de décisions de notre part. Cela n'était pas pour nous distraire de nos responsabilités. Tout au long de l'année, nous avons mis en place dans nos diocèses et au plan national différentes mesures dont des cellules d'écoute des victimes. Nous avons développé des outils de formation pour tous ceux et celles qui sont en responsabilité auprès d'enfants et de jeunes. Nous nous sommes entourés d'une commission d'experts pour nous conseiller dans la gestion des faits. Qu'on veuille bien nous croire : nous sommes profondément touchés par la souffrance des victimes et nous voulons les accueillir et les écouter de notre mieux. Nous sommes résolus à aider la justice à faire son travail. Rien ne pourra nous en dispenser. Nous invitons les victimes à porter plainte auprès des autorités judiciaires auxquelles, pour notre part, nous signalerons les faits qui nous seraient révélés. Mais qu'on veuille bien cesser de laisser entendre que tout prêtre est un pédophile potentiel. Qu'on arrête de taire toutes les décisions prises en ce domaine par notre Conférence depuis des années et tous les changements dans notre manière d'aborder ces faits. En votre nom, je renouvelle notre confiance et notre reconnaissance aux prêtres de nos diocèses qui vivent de belle manière leur ministère. Avec eux dans quelques jours, nous célébrerons la messe chrismale au cours de laquelle chacun renouvellera sa disponibilité pour être prêtre. Et nous

poursuivrons notre mission de disciples, soutenant l'espérance, invitant au partage, à l'accueil, à la fraternité et à la confiance en Dieu.

Les responsabilités politiques

Le 20 juin 2016 d'abord puis le 16 octobre dernier, le Conseil permanent des Evêques de France a pris la parole pour participer au débat national qui allait être lancé en vue des futures élections. C'est un moment important de notre vie nationale puisqu'il s'agit d'élire d'abord le futur Président de la République, puis les députés qui exerceront leur responsabilité, particulièrement, celle de voter les lois. Le document du mois de juin désignait quelques points d'attention précis en vue d'une lecture attentive des programmes électoraux. Celui d'octobre invitait à une réflexion plus fondamentale sur notre société : « Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique ». « Si nous parlons aujourd'hui, écrivions-nous, c'est parce que nous aimons notre pays, et que nous sommes préoccupés par sa situation (...) Plus que jamais, nous sentons que le vivre ensemble est fragilisé, fracturé, attaqué. Ce qui fonde la vie en société est remis en cause (...) La crise de la politique est d'abord une crise de confiance envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun et à l'intérêt général. (...) S'il ne s'agit pas de rêver à une illusoire pureté dans les rapports sociaux et politiques, l'attitude et l'image de quelques-uns jettent le discrédit sur l'ensemble de ceux qui vivent l'engagement politique comme un service de leur pays. » La campagne électorale qui se déroule a apporté son lot d'informations, de suspicions, d'outrances, de fautes et finalement de violence même par rapport à cette part de la population française qui arrive tout juste à vivre et à faire des projets. Le rapport à l'argent peut aveugler et empêcher de percevoir le drame profond que vivent ceux qui n'ont pas accès au travail, à un logement digne, à la culture. Au cours de ces dernières années l'écart des revenus entre les plus riches et les plus pauvres n'a cessé d'augmenter. Ainsi notions-nous : « Une France inquiète des injustices, et qui comprend mal par exemple le salaire indécent de certains grands patrons pendant que l'immense majorité des petits entrepreneurs se battent pour que leur entreprise vive et se développe. » L'exercice du pouvoir est exigeant. Il nécessite une vigilance de tous les instants pour demeurer au service du bien commun et ne pas en tirer un profit personnel aux effets désastreux. Vivre dans une démocratie est une chance ; c'est aussi une responsabilité.

Notre société apparaît bien divisée. Faut-il s'en accommoder ? C'est à cette réflexion que nous invitera M. Pierre Manent jeudi. Nous la poursuivrons en échangeant sur notre ministère de communion dans nos diocèses et au sein de nos presbyterium devenus de plus en plus divers.

Les exigences de la fraternité

Souvent sont rappelées de manière incantatoire les valeurs de la République, telles qu'elles sont affichées au fronton des mairies : « Liberté, égalité, fraternité ». Il s'agit d'un idéal jamais atteint et toujours en chantier. Mais on pourrait dire qu'aujourd'hui la fraternité a besoin d'être mise à la première place. Non pas la fraternité affichée comme un vague sentiment qui donne bonne conscience, mais celle qui se transforme en engagement concret en faveur des plus défavorisés, des chômeurs et aussi des migrants, des réfugiés venus en France en fuyant les conditions de vie devenues dangereuses ou misérables dans leur pays d'origine. Heureusement, au ras du terrain, cette fraternité se vit dans un tissu associatif généreux, engagé, durable, qui mérite d'être encouragé et soutenu. Nous ne pouvons pas penser notre avenir, chacun replié sur soi-même. Certains le pensent. C'est un leurre. Ceux qui viennent chez nous et sont accueillis, peuvent s'intégrer, apporter leur savoir-faire, leur dynamisme et contribuer ensuite au bien-être de tous. Notre conviction chrétienne et citoyenne nous invite à la générosité, à la recherche du bien commun, à l'ouverture, à l'accueil, à la fraternité universelle avec le sens des responsabilités qui nous incombent. Le Pape François nous invite souvent à « ce devoir de solidarité » ; ainsi récemment, le 21 février dernier devant les participants au Forum international « Migrations et Paix ». Après avoir rappelé la nécessité d'œuvrer pour le développement des peuples afin que nul ne soit forcé de quitter son pays, il s'exprimait ainsi : « Devant les tragédies qui « marquent au fer rouge » la vie de tant de migrants et de réfugiés – guerres, persécutions, abus, violence, mort – on ne peut qu'éprouver des sentiments spontanés d'empathie et de compassion. « Où est ton frère ? » (Cf. Gn 4,9) : cette question, que Dieu pose à l'homme depuis les origines, nous implique, spécialement aujourd'hui par rapport à des frères et des sœurs qui migrent : « Ce n'est pas une question adressée à d'autres, c'est une question adressée à moi, à toi, à chacun de nous ». La solidarité naît justement de la capacité à

comprendre les besoins du frère et de la sœur en difficulté et de s'en charger. C'est là, en substance, que se fonde la valeur sacrée de l'hospitalité présente dans les traditions religieuses. Pour nous, chrétiens, l'hospitalité offerte à l'étranger qui a besoin d'un refuge est offerte à Jésus-Christ lui-même, qui s'identifie avec l'étranger : « J'étais étranger et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 35). C'est un devoir de solidarité de s'opposer à la culture du rejet et de nourrir une plus grande attention envers les plus faibles, pauvres et vulnérables. C'est pourquoi un changement d'attitude envers les migrants et les réfugiés est nécessaire de la part de tous ; le passage d'une attitude de défense et de peur, de désintéret ou de marginalisation – qui, à la fin, correspond exactement à la « culture du rejet » – à une attitude qui soit basée sur la « culture de la rencontre », la seule capable de construire un monde plus juste et fraternel, un monde meilleur. » En ce sens, comment ne pas se réjouir du protocole d'accord qui vient d'être signé entre l'Etat français, la communauté de Sant'Egidio, la Fédération protestante de France, la Fédération de l'entraide protestante, la Conférence des évêques de France et le Secours catholique, pour la mise en œuvre d'un couloir humanitaire visant l'accueil de 500 réfugiés en provenance du Liban ?

Une société qui donne sa place à tous

Le mardi 14 mars, à la fin du journal de 20 heures, sur une grande chaîne nationale, la météo du week-end suivant était présentée par Mélanie Ségard, jeune femme trisomique, âgée de 21 ans. Quel bonheur de voir son stress, sa joie et sa fierté. Cela ne fait que souligner l'engagement des familles et de la société pour entourer les personnes porteuses de handicaps et leur permettre de s'épanouir au maximum de leurs capacités. C'est le beau fruit de l'amour. Dès lors, qui pourrait dire que ces vies ne méritent pas d'être vécues et qu'elles n'apportent rien à notre société ? Qui n'a pas expérimenté que la faiblesse n'est pas sans signification ? Qui n'a pas reçu de ceux qui en sont porteurs ? Les communautés de l'Arche, comme ceux et celles qui se retrouvent dans des mouvements confessionnels ou non en sont des témoins merveilleux. Nous déplorons une fois de plus que notre société aille vers des pratiques eugéniques et ne puisse prendre en compte les démarches de soutien et de réflexion auprès des couples qui découvrent le handicap prévisible d'un de leurs enfants à naître. Les progrès scientifiques fournissent des informations qui étaient ignorées auparavant. Cela devrait déboucher sur de meilleures thérapies et non sur une culture qui, voulant l'enfant parfait, recommande d'éliminer l'embryon porteur de handicap. Oui, nous déplorons que toutes les procédures de dialogue et de réflexion contenues dans la loi Veil aient peu à peu disparu et laissent les femmes souvent seules face à la culture du rejet et qu'elles ne puissent entendre d'autres alternatives possibles grâce aux solidarités disponibles. L'Église catholique est toujours engagée pour redire la dignité de toute personne humaine de sa conception à sa mort naturelle. Elle était présente dans les débats de 1974-1975 de manière claire. Elle l'est encore aujourd'hui pour défendre une vraie culture de la vie qui ne se satisfait pas des solutions qui s'en remettent à la mort provoquée.

La richesse des familles

Lors des synodes sur la famille, les Pères synodaux ont porté sur la vie des familles un regard réaliste qui n'ignore pas les difficultés et les souffrances de la vie, mais aussi un regard rempli d'espérance et d'encouragement. La famille est un lieu essentiel d'humanisation, d'apprentissage de la vie et de l'amour, un soutien tout au long de l'existence, un lieu de bonheur quand les inévitables épreuves sont traversées dans l'humilité, le pardon et la confiance. Dans l'exhortation apostolique « la joie de l'amour » que le Pape François a donnée à l'issue de ces synodes, il insistait sur l'importance des familles pour la bonne santé de la société : « ...Nous devons insister sur les droits de la famille et pas seulement sur les droits individuels. La famille est un bien dont la société ne peut pas se passer, mais elle a besoin d'être protégée. (...) Les familles ont, parmi d'autres droits, celui de pouvoir compter sur une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique, économique, social et fiscal » (n°44). Par ailleurs, il n'y a pas de droit à l'enfant et brouiller les repères de la filiation devrait apparaître comme une limite à ne pas franchir. Nous espérons que les futurs gouvernants de notre pays en auront une vive conscience.

La place des musulmans dans notre société

Parmi les réalités qui marquent notre société française, on ne peut oublier la présence nombreuse de concitoyens de religion musulmane. C'est une réalité maintenant ancienne dont les jeunes font l'expérience quotidienne dans leur vie scolaire et associative. Le contexte international marque notre

manière de l'appréhender. Les conflits du Moyen-Orient sont venus rompre un équilibre longtemps vécu pour le mieux. Nos frères chrétiens en sont des victimes douloureuses. Nous soutenons toujours le projet du financement des études supérieures de jeunes adultes à Kirkouk en Irak. Par bien des côtés ces conflits opposent des musulmans entre eux. L'existence des islamistes extrémistes qui recrutent jusque chez nous de jeunes adultes en vue de s'en servir pour leurs intérêts, les attentats perpétrés dans notre pays au nom de Daech, ont provoqué des peurs compréhensibles mais qui peuvent faire porter sur tout musulman un dangereux regard de méfiance. Notre société hésite sur la place à faire à la religion musulmane dans notre pays, et du coup elle se pose à nouveau la question du fait religieux et de sa manifestation dans le paysage social. Plus qu'un risque cette question est un défi qu'il nous faut ensemble relever. Il est nécessaire que du sein de la population française musulmane se lèvent des responsables qui aident leurs frères à inscrire la pratique de l'Islam dans notre République et se démarquent de ceux qui distillent des enseignements fermés ou des pratiques communautaristes, dangereuses pour le vivre ensemble. On sait bien que la formation des Imams est une question fondamentale ainsi que celle de l'organisation d'une représentation lisible de l'Islam dans notre pays. Il appartient à la communauté musulmane de trouver la forme d'organisation compatible avec sa réalité et avec la vie dans la République. Mais d'autre part, il est nécessaire que le reste de la population s'engage dans la construction de relations citoyennes les meilleures possibles, apaisées et confiantes. Pour nous, catholiques, nous savons que seuls le dialogue et la rencontre permettent de grandir dans la connaissance et le respect mutuel. Les différences ne deviennent des richesses que lorsqu'elles se rencontrent et cherchent les voies d'une forme de communion, de respect et d'estime. On ne peut accepter l'idée d'une neutralisation progressive de l'espace public souhaitée par certains. La laïcité dans laquelle nous voulons vivre est celle qui promeut la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire, celle de pouvoir exprimer et vivre ses convictions d'une manière qui ne provoque pas un trouble à l'ordre public. Interdire de s'exprimer à certains les désigne comme de dangereux citoyens et fracture la société.

Regarder l'avenir de l'Europe avec confiance

Ce samedi 25 mars dernier, se fêtait à Rome le soixantième anniversaire de la signature des traités de Rome, acte fondateur de l'Union européenne. La veille, le Pape François en a reçu les 27 chefs d'Etat. Dans un discours apprécié, il les a encouragés dans leurs responsabilités en rappelant ce qui a guidé les pères fondateurs « les piliers sur lesquels ils ont voulu édifier la communauté économique européenne et que j'ai déjà rappelés : la centralité de l'homme, une solidarité effective, l'ouverture au monde, la poursuite de la paix et du développement, l'ouverture à l'avenir... L'Europe retrouve l'espérance dans la solidarité qui est aussi le plus efficace antidote contre les populismes modernes ». Beaucoup de voix s'expriment pour que l'Europe retrouve cet esprit solidaire qui a présidé à son histoire.

Au printemps 2007, les services de la Conférence épiscopale se sont installés avenue de Breteuil. Dix ans après, on s'en réjouit. Ce lieu permet des rencontres, facilite le travail en commun, donne une visibilité à la Conférence des évêques et permet des événements ouverts à l'extérieur. Les réalités de la société et de l'Eglise ont évolué depuis. Il est devenu nécessaire de faire le point sur nos fonctionnements, sur des besoins nouveaux et des réalités qui s'estompent. Nos moyens ne sont pas infinis. Des choix s'imposent. Au cours de cette assemblée nous poursuivrons notre réflexion sur la réforme de nos structures.

Il me reste à nous souhaiter une bonne session de travail, d'amitié et de prière. Nous ne manquerons pas de confier au Seigneur par l'intercession de la Vierge Marie notre pays ainsi que la recherche de la paix dans le monde, au Moyen Orient particulièrement. Le visage de Bernadette nous désigne les plus pauvres comme ceux que le Seigneur aime rejoindre par Marie comme par de grandes figures de sainteté, telle celle de St Vincent de Paul dont on fête le 400ème anniversaire des congrégations qu'il a fondées dans notre pays. C'est à partir du souci des plus pauvres que se trouvent les chemins porteurs d'espérance.

Je vous remercie pour votre attention.

Mgr Georges Pontier

Archevêque de Marseille, président de la Conférence des évêques de France

➤ *Communiqué de presse de l'entre-deux-tours, 22 avril 2002*

Discerner les valeurs fondatrices de la démocratie

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle montrent une radicalisation des choix politiques et révèlent une crise profonde de notre société.

Dans ces circonstances, je tiens à rappeler quelques points essentiels de la déclaration du conseil permanent de la Conférence des évêques de France du 18 février dernier :

- La démocratie est une chance offerte dont nul ne doit être exclu.
- La politique doit favoriser un débat serein autour du vivre ensemble, englobant non seulement la nation, mais aussi l'Europe, qu'il nous faut continuer à construire, et les pays les plus pauvres qui ont besoin de notre solidarité.
- Au nom de la foi et de la conception de l'homme qui nous animent, chacun doit demeurer particulièrement vigilant à ce qui touche la dignité de la personne humaine quelles que soient ses origines.

Aujourd'hui, nous pouvons percevoir qu'une réflexion sur le rôle et le fonctionnement du politique s'impose. Les catholiques sauront y apporter leur part. Dans la période qui s'ouvre, nous devons tous faire appel à l'intelligence plutôt qu'à l'instinct, au discernement plutôt qu'à la seule spontanéité, à la sérénité plutôt qu'à la peur.

Mgr Jean-Pierre RICARD

Archevêque de Bordeaux

Président de la Conférence des évêques de France

➤ *Communiqué de presse de l'entre-deux-tours, 23 avril 2017*

A l'issue du résultat du premier tour des élections présidentielles, la Conférence des évêques de France rappelle différents points évoqués à de nombreuses reprises au cours des derniers mois.

SUR LE ROLE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

A la lumière de l'Évangile qui inspire son Enseignement social, l'Église catholique veut éclairer les consciences en donnant des éléments pour le discernement.

Ainsi, n'appelle-t-elle pas à voter pour l'un ou l'autre candidat mais, en rappelant les enjeux de l'élection, elle souhaite donner à chacun des éléments pour son discernement propre.

Elle redit l'importance du vote : acte citoyen, acte responsable dans une démocratie.

Elle replace ce scrutin présidentiel dans un processus démocratique qui ne s'y limite pas mais qui se prolongera dans les législatives (juin) et les sénatoriales (septembre) ; qui se traduit aussi dans d'autres formes de participation à la démocratie (démocratie participative locale, fonctionnement associatif) ; et qui s'accompagne enfin de l'engagement des citoyens dans la vie sociale.

LES FONDAMENTAUX POUR AIDER AU DISCERNEMENT

Dépositaire du message de l'Évangile qui inspire l'Enseignement Social, l'Église catholique en rappelle certains principes fondateurs comme la recherche du bien commun, la destination universelle des biens, la mise en œuvre de la fraternité, l'attention aux plus fragiles, la dignité de la personne humaine et la subsidiarité.

Un an avant le scrutin présidentiel, en juin 2016, dans une déclaration, le Conseil permanent avait souligné 7 points, autant de critères, dans le cadre de cette élection, pour exercer un discernement.

Pour que notre démocratie ne se transforme pas en société de violence, il faut favoriser un véritable débat national sans posture, petite phrase, ni ambition personnelle ; un débat favorisé par un rôle ajusté des médias, qui n'amène pas à l'hystérisation ; un débat dans lequel le fait religieux a une place et les religions ont un rôle.

Quelle société voulons-nous construire ? A quel projet de société pouvons-nous aspirer ? Nous croyons en une société où l'être humain est plus qu'un élément du processus économique ou technologique. La dignité de notre société se reconnaît au respect des plus faibles de ses membres depuis le début de leur vie jusqu'à leur fin naturelle.

C'est par un véritable pacte éducatif que les familles et l'école se rapprocheront alors qu'un climat de concurrence ou de méfiance ne peut que les éloigner. Et c'est en soutenant la famille, tissu nourricier de la société, en respectant les liens de filiation, que l'on fera progresser la cohésion sociale.

Une société vivante repose nécessairement sur la recherche du bien commun et la mise en œuvre de moyens de solidarité efficaces. L'État doit intégrer la solidarité dans la construction du projet de société et mettre en œuvre concrètement sa préoccupation des plus pauvres, des personnes âgées, des personnes handicapées, des chômeurs. Négliger les plus fragiles revient à diviser la société. L'Etat doit donc gérer positivement la tension entre un libéralisme sans contrôle et la sauvegarde des mécanismes de protection sociale.

Concernant les migrants, l'accroissement du phénomène migratoire, du à de nombreux facteurs, est un constat, pas un combat. Quand certains pays accueillent des millions de réfugiés, comment notre pays pourrait-il reculer devant la perspective d'accueillir et d'intégrer quelques dizaines de milliers de ces victimes ? Notre volonté de solidarité ne peut pas se réduire au cadre restreint de notre pays.

La solidarité doit aussi s'exercer au niveau européen : l'Europe doit s'engager courageusement dans des politiques d'accueil. Elle doit, parallèlement, mettre en œuvre de véritables programmes de soutien dans les pays d'origine des migrations.

C'est une véritable adhésion des peuples d'Europe au projet européen qu'il faut favoriser. Et cette adhésion suppose de respecter davantage le fait historique et culturel des nations qui composent le continent. Enfin, il faut définir et entrer dans une véritable pratique de la subsidiarité où chaque niveau (Etats, Europe) exerce les responsabilités qui lui incombent.

Enfin, ainsi que l'a rappelé le Pape François dans son encyclique *Laudato Si* (mai 2015) ainsi que les états participants à la Cop 21 à Paris (décembre 2015), nous avons une responsabilité commune envers l'humanité et les générations à venir sur le plan écologique.

La sagesse nous invite à revoir urgemment nos modèles de consommation et à inventer un monde moins destructeur et plus juste.

Aujourd'hui, le risque principal serait de renoncer à lutter pour l'avenir et de céder à la tentation du fatalisme.

Notre foi chrétienne nous appelle à l'Espérance : les difficultés que nous rencontrons ne sont pas un appel au renoncement. Au contraire, elles nous invitent à investir toutes nos capacités pour construire une société plus juste, plus fraternelle dans ses diversités et plus respectueuse de chacun.

Mgr Olivier RIBADEAU DUMAS
Secrétaire général et Porte-parole



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

PRÉSIDENTE
CONSEIL PERMANENT

INSTANCE DE GOUVERNANCE

- COMITÉ ÉTUDES ET PROJETS
- COMMISSION DOCTRINALE
- COMMISSION EPISCOPALE POUR LA LITURGIE ET LA PASTORALE SACRAMENTELLE
- COMMISSION EPISCOPALE POUR LA CATECHÈSE ET LE CATECHUMÉNAT
- COMMISSION EPISCOPALE POUR LES MINISTRES ORDONNÉS ET LES LAÏCS EN MISSION ECCLESIALE
- COMMISSION EPISCOPALE POUR LA VIE CONSACRÉE
- COMMISSION EPISCOPALE POUR LA MISSION UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE
- COMMISSION EPISCOPALE DE LA MISSION DE FRANCE
- COMMISSION EPISCOPALE FINANCIÈRE

COMMISSIONS

- SERVICE NATIONAL POUR L'ÉVANGÉLISATION DES JEUNES ET POUR LES VOCATIONS
- SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE LITURGIQUE ET SACRAMENTELLE
- SERVICE NATIONAL DE LA CATECHÈSE ET DU CATECHUMÉNAT
- SERVICE NATIONAL DE LA MISSION UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE
- SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE DES MIGRANTS ET DES PERSONNES ITINÉRANTES
- SERVICE NATIONAL FAMILLE ET SOCIÉTÉ
- SECRETARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
- SERVICE NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS
- SERVICE NATIONAL POUR LES RELATIONS AVEC LE JUDAÏSME
- SERVICE NATIONAL POUR LES RELATIONS AVEC LES MUSULMANS

SERVICES NATIONAUX

- SECRETARIAT GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION
 - POLE MEDIAS
 - POLE NUMERIQUE
 - POLE RESEAU
 - SERVICE VEILLE ET DOCUMENTATION
 - SERVICE PUBLICATIONS
- SECRETARIAT GÉNÉRAL ADJOINT POUR LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES, JURIDIQUES ET SOCIALES
 - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
 - SERVICE JURIDIQUE
 - SERVICE FINANCIER
 - SERVICE DES SYSTÈMES D'INFORMATION
 - SERVICE GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT
- SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX ET ÉVÉNEMENTIEL
- CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

SERVICES COMMUNS

- CONSEIL POUR LES QUESTIONS CANONIQUES
- CONSEIL FAMILLE ET SOCIÉTÉ
- CONSEIL POUR LES MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DE FIDÈLES
- CONSEIL POUR LA PASTORALE DES ENFANTS ET DES JEUNES
- CONSEIL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET JURIDIQUES
- CONSEIL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS ET LES RELATIONS AVEC LE JUDAÏSME
- CONSEIL POUR LES RELATIONS INTERRELIGIEUSES ET LES NOUVEAUX COURANTS RELIGIEUX
- CONSEIL NATIONAL DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA DIACONIE
- CONSEIL POUR LA COMMUNICATION
- CONSEIL POUR L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

CONSEILS

SECRETARIAT GÉNÉRAL

- ➔ Relations institutionnelles
- ➔ Porte-parolat et communication
- ➔ Secrétariat des commissions et conseils nationaux
- ➔ Suivi au quotidien des services nationaux
- ➔ Questions économiques, sociales et juridiques
- ➔ Suivi des services communs

5. Corpus d'articles n°1 – Accents religieux de la campagne

Ce corpus d'articles a été constitué grâce à la revue de presse reçue quotidiennement durant notre stage au sein de la direction de la communication de la CEF. Cette revue de presse comprenait une section « Politique », qui faisait mention de tous les articles liant politique et religion. Nous avons ainsi pu rassembler, à la fin de la campagne présidentielle, un nombre important d'articles faisant état – par l'analyse de journalistes et de chercheurs ou par les faits rapportés – d'une accentuation de la mobilisation du religieux lors de cette campagne. Nous n'avons exclu aucun article, mais nous avons effectué quelques recherches complémentaires, dans des médias non confessionnels, afin de mieux diversifier nos sources.

- ❖ ALETEIA 2017, « Jean-Luc Mélenchon reprend une expression du Christ pendant son meeting de Rennes », 27 mars, consulté le 11 juillet 2017, <http://fr.aleteia.org/2017/03/27/jean-luc-melenchon-cite-le-christ-a-son-meeting-de-rennes/>
- ❖ ALETEIA 2017, « Quand Martine Aubry cite et fait applaudir le pape par les militants du PS », 30 mars, consulté le 11 juillet 2017, <http://fr.aleteia.org/2017/03/30/quand-martine-aubry-cite-et-fait-applaudir-le-pape-par-les-militants-du-ps/>
- ❖ BERRETTA, E. 2017, « Revenu universel : Hamon plus près de Jésus que de Blum ! », *Le Point*, 7 février, consulté le 12 juillet 2017, www.lepoint.fr/politique/emmanuel-berretta/revenu-universel-hamon-plus-pres-de-jesus-que-de-blum-07-02-2017-2102911_1897.php
- ❖ BOUNIOL, B. 2017, « Quand le religieux s'invite dans la campagne présidentielle », *La Croix*, 1^{er} mars, consulté le 15 mai 2017, www.la-croix.com/Religion/Quand-religieux-sinvite-dans-campagne-presidentielle-2017-03-01-1200828560
- ❖ BRUNET, R. 2017, « À Lyon, Emmanuel Macron promet de faire triompher l'espérance », *France 24*, 5 février, consulté le 12 mai 2017, www.france24.com/fr/20170204-france-presidentielle-2017-emmanuel-macron-meeting-lyon-faire-triompher-esperance
- ❖ CARO, I. 2017, « "Racines chrétiennes", Sens commun et IVG : comment la droite catholique est devenue omniprésente dans la campagne de François Fillon », *France info*, 16 avril, consulté le 4 juillet 2017, www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/recit-franceinfo-comment-la-droite-catholique-est-devenue-omnipresente-dans-la-campagne-de-francois-fillon_2140400.html
- ❖ DOUKAN, D. 2015, « Crispation entre le Front national et le clergé catholique », *Europe 1*, 30 décembre, consulté le 3 juillet 2017, www.europe1.fr/emissions/l-edito-politique2/crispation-entre-le-front-national-et-le-clerge-catholique-2938283
- ❖ DENIS, J.-P. 2016, « La primaire valait bien une messe », *La Vie*, 20 novembre, consulté le 12 juillet 2017, www.lavie.fr/debats/edito/la-primaire-valait-bien-une-messe-20-11-2016-77891_429.php

- ❖ DENIS, J.-P. 2017, « Emmanuel Macron au Louvre, une catéchèse par l'image », *La Vie*, 8 mai, consulté le 3 juillet 2017, www.lavie.fr/actualite/billets/emmanuel-macron-au-louvre-une-catechese-par-l-image-08-05-2017-81948_288.php
- ❖ DROIT, R.-P. 2017, « 'Je vous servirai avec amour' », *Les Echos*, 12 mai, consulté le 4 juillet 2017, www.lesechos.fr/idees-debats/editos-analyses/0212065870545-je-vous-servirai-avec-amour-2086207.php#Xtor=AD-6000
- ❖ ELKAIM, O. 2017, « Fillon, De Gaulle et le Christ », *La Vie*, 4 janvier, consulté le 15 juillet 2017, www.lavie.fr/actualite/politique/fillon-de-gaulle-et-le-christ-04-01-2017-79013_813.php
- ❖ GARCIN, J. 2017, « Emmanuel Macron sur la Manif pour tous : "On a humilié cette France-là" », *L'Obs*, 7 février, consulté le 5 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170216.OBS5392/emmanuel-macron-hollande-etait-un-bon-peintre.html>
- ❖ GORCE, B. 2017, « Valls-Hamon, les deux conceptions de la laïcité », *La Croix*, 24 janvier, consulté le 6 juillet 2017, www.la-croix.com/France/Politique/Valls-Hamon-deux-conceptions-laicite-2017-01-24-1200819697
- ❖ GUILLEBAUD, J.-C. 2017, « Une campagne de surenchères évangéliques », *La Vie*, 9 mai, consulté le 4 juillet 2017, www.lavie.fr/debats/bloc-notes/une-campagne-de-surencheres-evangeliques-09-05-2017-81956_442.php
- ❖ IZOARD, A.-M. 2016, « Le pape ou la Manif pour tous ? Les deux mon général ! », *Le Figaro*, 23 novembre, consulté le 5 juillet 2017, www.lefigaro.fr/vox/politique/2016/11/23/31001-20161123ARTFIG00289-le-pape-ou-la-manif-pour-tous-les-deux-mon-general.php
- ❖ JOVA, P. & PRUVOT, S. 2017, « Benoît Hamon : 'La Manif pour tous a été un véritable mouvement social' », *Famille chrétienne*, 29 mars, consulté le 5 juillet 2017, www.famillechretienne.fr/politique-societe/presidentielle-2017/benoit-hamon-la-manif-pour-tous-a-ete-un-veritable-mouvement-social-215694
- ❖ KARLIN, E. 2017, « Présidentielle : et Dieu dans tout ça ? », *L'Express*, 14 février, consulté le 4 juillet 2017, www.lexpress.fr/actualite/politique/elections/presidentielle-et-dieu-dans-tout-ca_1878987.html
- ❖ KAUFFMANN, S. 2017, « God is back – in France », *New York Times*, 26 janvier, consulté le 2 juillet 2017, www.nytimes.com/2017/01/26/opinion/god-is-back-in-france.html?mcubz=0
- ❖ LEGRAND, T. 2017, « Chrétien le dimanche, crétin la semaine », *France inter*, 6 janvier, consulté le 3 juillet 2017, www.franceinter.fr/emissions/l-edito-politique/l-edito-politique-06-janvier-2017
- ❖ LEMARIE, A. & GOAR, M. 2017, « François Fillon courtise l'électorat catholique dans la dernière ligne droite », *Le Monde*, 14 avril, consulté le 4 juillet 2017, www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/14/francois-fillon-courtise-l-electorat-catholique-dans-la-derniere-ligne-droite_5111093_4854003.html
- ❖ NOYON, R. 2017, « Vous aussi, apprenez à parler comme Emmanuel Macron », *L'Obs*, 18 février, consulté le 3 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170213.OBS5264/vous-aussi-apprenez-a-parler-comme-emmanuel-macron.html>

- ❖ PASQUIER, A. 2017, « François Fillon abrogera le délit d'entrave numérique à l'IVG », *Famille chrétienne*, 17 mars, consulté le 4 juillet 2017, www.famillechretienne.fr/politique-societe/presidentielle-2017/francois-fillon-abrogera-le-delit-d-entrave-numerique-a-l-ivg-214982
- ❖ PASQUIER, A. 2017, « Portrait : François Fillon, une foi enracinée à l'Ouest », *Famille chrétienne*, 22 mars, consulté le 4 juillet 2017, www.famillechretienne.fr/politique-societe/presidentielle-2017/portrait-francois-fillon-une-foi-enracinee-a-l-ouest-215267
- ❖ PETILLON, C. 2016, « Pour François Fillon, l'Élysée vaut bien une messe », *France culture*, 22 novembre, consulté le 5 juillet 2017, www.franceculture.fr/politique/pour-francois-fillon-elysee-vaut-bien-une-messe
- ❖ PHILIPPE, E. 2017, « Fillon, sermonneur sermonné », *Libération*, 15 février, consulté le 5 juillet 2017, www.liberation.fr/politiques/2017/02/15/fillon-sermonneur-sermonne_1548769
- ❖ PHILIPPE-VIELA, O. 2017, « Présidentielle : Macron le 'mystique', Fillon à la messe... Pourquoi cette campagne a-t-elle des accents religieux ? », *20 Minutes*, 15 février, consulté le 4 juillet 2017, www.20minutes.fr/elections/2013679-20170214-presidentielle-macron-mystique-fillon-messe-pourquoi-campagne-accents-religieux
- ❖ RESCAN, M. 2017, « Comment Fillon le 'chrétien' a mis la question de la religion dans le débat de la présidentielle », *Le Monde*, 11 janvier, consulté le 6 juillet 2017, www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/01/11/comment-fillon-le-chretien-a-mis-la-question-de-la-religion-dans-le-debat-de-la-presidentielle_5061055_4854003.html
- ❖ SAUVAGET, B. 2016, « Au secours... Jésus revient », *Libération*, 24 novembre
- ❖ TINCQ, H. 2017, « Cette campagne est mystique », *Slate*, 18 avril, consulté le 6 juillet 2017, <http://www.slate.fr/story/143885/campagne-mystique>
- ❖ TOURNIER, P. 2017, « Emmanuel Macron au Liban : chapelet et chrétiens d'Orient », *La Vie*, 25 janvier, consulté le 8 juillet 2017, www.lavie.fr/actualite/politique/emmanuel-macron-au-liban-chapelet-et-chretiens-d-orient-25-01-2017-79522_813.php
- ❖ TOURNIER, P. 2017, « Les catholiques au centre du duel Fillon-Macron », *La Vie*, 17 avril, consulté le 8 juillet 2017, www.lavie.fr/actualite/politique/les-catholiques-au-centre-du-duel-fillon-macron-17-04-2017-81478_813.php
- ❖ TOURNIER, P. & Kubacki, M.-L. 2017, « François, Emmanuel : deux hommes, un seul style ? », *La Vie*, 31 mai, consulté le 8 juillet 2017, www.lavie.fr/papier/2017/3744/francois-emmanuel-deux-hommes-un-seul-style-31-05-2017-82481_899.php
- ❖ TRESKA, M. 2016, « Le FN critique les évêques qui, selon lui, n'ont pas à se mêler des 'affaires publiques' », *La Croix*, 28 décembre, consulté le 15 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/France/Le-FN-critique-eveques-selon-nont-meler-affaires-publiques-2016-12-28-1200813372
- ❖ VAILLANT, G. 2016, « Alain Juppé écrit aux catholiques », *La Croix*, 18 novembre, consulté le 8 juillet 2017, www.la-croix.com/Religion/France/Alain-Juppe-ecrit-catholiques-2016-11-18-1200804102

6. Corpus d'articles n°2 – Retombées médiatiques de l'entre-deux-tours

Ce corpus d'articles a été constitué en grande partie grâce au travail du service de veille et de documentation de la CEF, qui avait produit aux lendemains de l'élection présidentielle une analyse récapitulative des retombées médiatiques de la stratégie de communication de la CEF durant l'entre-deux-tours. Quelques recherches complémentaires nous ont permis de consolider cette liste d'articles, afin de disposer d'un corpus réunissant les réactions médiatiques des principaux journaux français.

Nous avons réalisé une typologie de ces réactions, présentée sous forme de tableau à la suite de la liste. Ce tableau permet d'identifier les retombées médiatiques de la stratégie de l'entre-deux-tours, depuis les plus négatives – « condamnation forte de la CEF » – jusqu'aux plus positives – « explication des raisons de la CEF ». Cette typologie a été réalisée en étudiant les mots utilisés pour décrire l'attitude de la CEF : « fautive », « muette » ou « dangereux » sont des exemples de mots indiquant une réaction négative. La remise en contexte de la prise de parole de la CEF était pour sa part associée plutôt à une réaction neutre, et parfois même positive.

- ❖ BAIETTO, T. 2017, « "Les solutions de Marine Le Pen ne sont pas opérantes" : deux évêques se positionnent pour la présidentielle », *France info*, 28 avril, consulté le 17 juillet 2017, http://www.francetvinfo.fr/politique/emmanuel-macron/les-solutions-de-marine-lepen-ne-sont-pas-operantes-deux-eveques-sepositionnent-pour-la-presidentielle_2164752.html
- ❖ BIGORGNE, J. 2017, « Des catholiques mobilisés contre l'extrême droite », *Ouest France*, 4 mai, consulté le 18 juillet 2017, <http://www.ouest-france.fr/bretagne/cotes-darmor/des-catholiques-mobilises-contre-l-extreme-droite-4972625>
- ❖ BOUTHORS, J.-F. 2017, « Evêques, sortez le loup frontiste de la bergerie catholique ! », *Le Monde*, 28 avril, consulté le 20 juillet 2017, www.lemonde.fr/idees/article/2017/04/28/eveques-sortez-le-loup-frontiste-de-la-bergerie-catholique_5119219_3232.html
- ❖ CHAMBRAUD, C. 2017, « L'Eglise catholique étale ses divisions au grand jour », *Le Monde*, 3 mai, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/03/l-eglise-catholique-plus-divisee-que-jamais-avant-le-second-tour-de-la-presidentielle_5121273_4854003.html

- ❖ CHAMBRAUD, C. 2017, « Les électeurs catholiques de Fillon écartelés pour le second tour », *Le Monde*, 26 avril, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/04/26/les-electeurs-catholiques-de-fillon-ecarteles-pour-le-second-tour_5117530_4854003.html
- ❖ *COURRIER DE L'OUEST*, « Macron ou Le Pen : l'Eglise ne choisit pas », 25 avril
- ❖ DARGENT, C. 2017, « L'Eglise catholique condamne (discrètement) le Front national », *L'Obs*, 26 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170426.OBS8563/l-eglise-catholique-condamne-discretement-le-front-national.html>
- ❖ DE GAULMYN, I. 2017, « Catholiques. Le risque du Front national », *La Croix*, 24 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://religion-gaulmyn.blogs.la-croix.com/catholiques-le-risque-du-front-national/2017/04/24/>
- ❖ DELORME, C. 2017, « Le silence historique des évêques de France », *Le Monde*, 5 mai, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/05/05/christian-delorme-le-silence-historique-des-eveques-de-france_5122642_3232.html
- ❖ DENIS, J.-P. & DE GAULMYN, I. 2017, « Macron-Le Pen : le silence de l'Eglise est-il acceptable ? », *La Libre*, 4 mai, consulté le 18 juillet 2017, <http://www.lalibre.be/debats/ripostes/macron-le-pen-le-silence-de-l-eglise-est-il-acceptable-590ab038cd700225429c459c>
- ❖ DENIS, J.-P. 2017, « Politique : l'Eglise peut-elle réduire ses fractures ? », *La Vie*, 31 mai, consulté le 18 juillet 2017, http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/politique-l-eglise-peut-elle-reduire-ses-fractures-31-05-2017-82479_16.php
- ❖ DESJOYAUX, L. 2017, « Que retenir du message des évêques de France pour l'entre-deux-tours ? », *La Vie*, 24 avril, consulté le 18 juillet 2017, http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/que-retenir-du-message-des-eveques-de-france-pour-l-entre-deux-tours-24-04-2017-81633_16.php
- ❖ DESJOYAUX, L. 2017, « Présidentielle : chez les catholiques, une diversité de prises de position », *La Vie*, 2 mai, consulté le 16 juillet 2017, http://www.lavie.fr/religion/catholicisme/presidentielle-chez-les-catholiques-une-diversite-de-prises-de-position-02-05-2017-81804_16.php
- ❖ GUENOIS, J.-M. 2017, « Consigne de vote : l'Église de France 'laisse chacun à son discernement' », *Le Figaro*, 4 mai, consulté le 20 juillet 2017, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/05/04/01016-20170504ARTFIG00365-consigne-de-vote-l-episcopat-catholique-laisse-chacun-a-son-discernement.php>
- ❖ JAUVERT, V. 2017, « Le Pen - Macron : le dangereux non-choix de l'Eglise », *L'Obs*, 26 avril, consulté le 18 juillet 2017, <http://tempsreel.nouvelobs.com/presidentielle-2017/20170426.OBS8587/le-pen-macron-le-dangereux-non-choix-de-l-eglise.html>

- ❖ KUBACKI, M.-L. & DESJOYAUX, L. 2017, « Où seront les catholiques lors du second tour ? », *La Vie*, 25 avril, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lavie.fr/actualite/politique/ou-seront-les-catholiques-lors-du-second-tour-25-04-2017-81645_813.php
- ❖ *LE MONDE* 2017, « Présidentielle : la faute morale des évêques de France », 3 mai, consulté le 20 juillet 2017, http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/05/03/la-faute-morale-de-l-eglise-de-france_5121531_3232.html
- ❖ *LE PARISIEN* 2017, « Présidentielle : le silence gêné de l’Eglise pour le second tour », 29 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://www.leparisien.fr/politique/presidentielle-le-silence-gene-de-l-eglise-pour-le-second-tour-29-04-2017-6900606.php>
- ❖ *PELERIN* 2017, « Présidentielle : des catholiques dispersés », 4 mai, consulté le 18 juillet 2017, <http://www.pelerin.com/A-la-une/Presidentielle-des-catholiques-disperes>
- ❖ PORTIER, P. 2017, « Emmanuel Macron et la “panique morale“ des catholiques de droite », *La Vie*, 18 mai, consulté le 19 juillet 2017, http://www.lavie.fr/actualite/politique/emmanuel-macron-et-la-panique-morale-des-catholiques-de-droite-18-05-2017-82263_813.php
- ❖ SAUVAGET, B. 2017, « Avant de déposer son bulletin, un chrétien doit se rappeler que des principes évangéliques sont bafoués par une candidate à cette élection », *Libération*, 3 mai, consulté le 20 juillet 2017, http://www.liberation.fr/politiques/2017/05/03/avant-de-deposer-son-bulletin-un-chretien-doit-se-rappeler-que-des-principes-evangeliques-sont-bafou_1567068
- ❖ SAUVAGET, B. 2017, « L'Eglise catholique infichue de prendre position contre l'extrême droite », *Libération*, 4 mai, consulté le 20 juillet 2017, http://www.liberation.fr/france/2017/05/04/l-eglise-catholique-infichue-de-prendre-position-contre-l-extreme-droite_1567288
- ❖ SAUVAGET, B. 2017, « Sans messie, les cathos déchirés », *Libération*, 5 mai, consulté le 20 juillet 2017, http://www.liberation.fr/france/2017/05/05/sans-messie-les-cathos-dechires_1567661
- ❖ TINCQ, H. 2017, « Aujourd’hui j’ai honte d’être catholique », *Slate*, 28 avril, consulté le 20 juillet 2017, <http://www.slate.fr/story/144646/aujourd'hui-jai-honte-detre-catholique>

Titre	Journal	Condamnation forte de la CEF	Condamnation subtile de la CEF	Explication des raisons de la CEF
Politique : l'Église peut-elle réduire ses fractures ?	La Vie			
"Les solutions de Marine Le Pen ne sont pas opérantes" : deux évêques se positionnent pour la	France Info			
Evêques, sortez le loup frontiste de la bergerie catholique !	Le Monde			
«Avant de déposer son bulletin, un chrétien doit se rappeler que des principes évangéliques sont	Libération			
Aujourd'hui j'ai honte d'être catholique	Slate			
Catholiques, le risque du Front national	La Croix			
"Chrétiens et démocrates, nous appelons à voter pour Emmanuel Macron"	L'Obs			
Christian Delorme déplore « le silence historique des évêques de France »	Le Monde			
Consigne de vote: l'Église de France «laisse chacun à son discernement»	Figaro			
Des catholiques mobilisés contre l'extrême droite	Ouest France			
Emmanuel Macron et la "panique morale" des catholiques de droite	La Vie			
L'Eglise catholique condamne (discrètement) le Front national	L'Obs			
L'Eglise catholique infichue de prendre position contre l'extrême droite	Libération			
Le Pen - Macron : le dangereux non-choix de l'Eglise	L'Obs			
Les électeurs catholiques de Fillon écartelés pour le second tour	Le Monde			
Macron ou Le Pen : l'Église ne choisit pas	Courrier de l'Ouest			
Macron-Le Pen: Le silence de l'Eglise est-il acceptable?	La Libre			
Où seront les catholiques lors du second tour ?	La Vie			
"Pour les catholiques, le dilemme est entre Macron et vote blanc"	Le Point			
Présidentielle : des catholiques dispersés	Pèlerin			
Présidentielle : la faute morale de l'Eglise de France	Le Monde			
Présidentielle : l'Eglise répond aux critiques sur sa position ambiguë	Challenges			
Présidentielle : le silence gêné de l'Eglise pour le second tour	Le Parisien			
Que retenir du message des évêques de France pour l'entre-deux-tours ?	La Vie			
Sans messie, les cathos déchirés	Libération			

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
SOMMAIRE.....	3
INTRODUCTION	4
EXPOSE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA CEF.....	5
QUESTIONNEMENT ET ANNONCE DU PLAN.....	6
METHODOLOGIE.....	7
CHAPITRE PREMIER	
LES CATHOLIQUES, ACTEURS ET OBJETS DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE	
DE 2017	9
I- SPIRITUEL ET TEMPOREL : UNE DISTINCTION SUBTILE.....	9
1) LA LAÏCITE, ENTRE NEUTRALITE DE L'ETAT ET NEUTRALISATION DE L'ESPACE PUBLIC.....	9
2) LE CATHOLICISME, UNE RELIGION INCARNEE DANS LES REALITES TERRESTRES.....	13
3) L'EGLISE, UN PHARE POUR LES CROYANTS.....	16
II- « SEL DE LA TERRE » OU « LUMIERE DU MONDE » : LES MUTATIONS RECENTES	
DU CATHOLICISME FRANÇAIS.....	20
1) D'UN CATHOLICISME DE CONVENTION A UN CATHOLICISME D'ADHESION.....	20
2) LE <i>MARIAGE POUR TOUS</i> : EPISODE DE CRISTALLISATION DES TENSIONS.....	23
3) LES CATHOLIQUES FRANÇAIS, EVOLUTIFS ET HETEROGENES.....	26
III- LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE DE 2017, REFLET D'UN REGAIN D'INTERET	
POUR LE FAIT RELIGIEUX.....	32
1) DE L'UTILITE DU RELIGIEUX POUR LE POLITIQUE.....	32
2) LES CATHOLIQUES, UN ELECTORAT A SEDUIRE ET A CONVAINCRE.....	36
3) L'ELECTORAT CATHOLIQUE, ORPHELIN ET DIVISE.....	43

CHAPITRE DEUX

LA STRATEGIE DE COMMUNICATION DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, UN EXERCICE D'EQUILIBRISTE	47
I- LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, DU GOUVERNEMENT A LA GOUVERNANCE	47
1) LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE, UNE « AUTORITE DE SERVICE ».....	47
2) L'IMPACT DU PROCESSUS D' <i>INDIVIDUALISATION DU CROIRE</i>	51
3) LE PEUPLE CATHOLIQUE, CORPS DE L'EGLISE OU TROUPEAU MENE PAR SES BERGERS ?.	53
II- UNE STRATEGIE DE NAVIGATION ENTRE LES ECUEILS DU RELATIVISME ET DE L'AUTORITARISME.....	57
1) DE L'HETEROGENE A L'HOMOGENE, LA CONSTRUCTION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION	57
2) L'ENTRE-DEUX-TOURS, UN EPISODE CRITIQUE POUR L'UNITE DE L'EGLISE	62
3) COMPLEXITE D'UN DISCOURS INVARIANT	67
III- L'EGLISE CATHOLIQUE A LA RECHERCHE DU BON DISCOURS	72
1) UN ETHOS COMMUNICATIONNEL RICHE MAIS DATE	72
2) L'EGLISE ET LES MEDIAS, ENTRE INCOMPATIBILITE ET VOLONTE DE DIALOGUE.....	74
3) LA CONFERENCE DES EVEQUES DE FRANCE FACE A LA MODERNITE	83
CONCLUSION.....	86
BIBLIOGRAPHIE	88
OUVRAGES ACADEMIQUES	88
ARTICLES ACADEMIQUES	90
DOCUMENTATION.....	92
ESSAIS.....	92
ARTICLES DE PRESSE ET BILLETS DE BLOG	92
ANNEXES.....	99
TABLE DES MATIERES.....	121

